

RAPPORT DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION SUR LE  
CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE SÉCURITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

# LA SÉCURITÉ CITOYENNE

POUR UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE SECURITAIRE EN AFRIQUE

*Le cas de la Sénégal*



Rachid ID YASSINE (dir.)

Mame Penda BA

Khalifa DIOP

NOVEMBRE 2020

[citizen-security.org](http://citizen-security.org)

[laspad.org](http://laspad.org)

[fes-pscc.org](http://fes-pscc.org)

[wanep.org](http://wanep.org)



UNIVERSITE GASTON BERGER

**LABORATOIRE D'ANALYSE DES SOCIETES ET POUVOIR – AFRIQUE / DIASPORA**

Route de Rosso - BP 234  
Saint-Louis du Sénégal

**contact@laspad.org**

www.laspad.org

© UGB LASPAD, Saint-Louis, novembre 2020.

Photo de couverture : Luqman Grandet, *Sur le fleuve Gambie*, le 12 avril 2019.

Ce document a été rédigé par Rachid Id Yassine avec les contributions de Mame-Penda Ba et Khalifa Diop.

Ce document fait partie d'une série de textes destinés à contribuer aux réflexions et actions en faveur de la sécurité humaine en Afrique et plus largement sur l'ensemble des autres continents de la planète.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'un programme financé par le bureau Paix et Sécurité - Centre de Compétence Afrique Subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung, qui est ici vivement remercié pour avoir soutenu une recherche indépendante et entièrement conduite par notre laboratoire de recherche publique. Nous remercions également le West Africa Network for Peacebuilding pour sa fidèle et efficace collaboration.

Les auteurs remercient aussi l'ensemble des membres l'équipe, chercheurs, enquêteurs et assistants qui ont participé aux enquêtes, ainsi que tous les experts et responsables institutionnels ayant contribué aux activités du programme : Kokou Hodenou Félix Aklavon, Ndeye Khady Anne, Khadim Ba, Saïd Bergheul, Ismaila Ceesay, Joao Paulo Pinto Co, Nyimasata Camara, Laia Cassama, Aïda Diop, Diouma Dia, Khadidiatou Dia, Bodian Diatta, Fortune Mendy Diatta, Paulin Diatta, Moïse Diédhiou, Paul Diédhiou, Mamady Diémé, El Hadj Malick Sy Gaye, Serigne Ahmadou Gaye, Alfred Gomis, Jean-Alain Goudiaby, Landing Goudiaby, Holger Grimm, Cheikh Gueye, Moustapha Guéye, Papa Gueye, Bocar Guiro, Luqman Grandet, Yousra Hamdaoui, Karamba Jallow, Yaya Jallow, Saït Matty Jaw, Mohamed Jouili, Isaac Kabou, Saïdou Kébé, Ensa Kujabi, Almameh S. Manga, Jean Claude Marut, Beatriz Mesa, Cheikh Ahmed Tidiane Mbow, Adji Khadijatou Ndiaye, Paul Ndiaye, Oumar Ndongo, Julien Ngane Ndour, Sait Njie, Salama Njie, Raphaël Ouattara, Firmin Mbala Owono, Françoise M. C. P. Rodrigues, Valentina Ramos Sambe, El Hadj Malick Sané, Abdourahmane Seck, Birahime Seck, Fodé Seck, Eugène Tavares, Ndeye Marie Thiam, Pape Assane Touré, Fati Ude.

Que soient remerciées toutes les personnes ayant accepté de répondre à nos questions.

Beatriz Mesa, Yousra Hamdaoui et Saïd Bergheul ont été des relecteurs attentifs du rapport.

Ce document est libre de droits, et peut donc être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant une mention complète et systématique de la source : Rachid Id Yassine (dir.), Mame Penda Ba et Khalifa Diop, *La sécurité citoyenne. Pour un contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire en Afrique : le cas de la Sénégalie*, Saint-Louis, UGB LASPAD, décembre 2020.

Le document est en libre accès sur les sites : [www.citizen-security.org](http://www.citizen-security.org) ; [www.laspad.org](http://www.laspad.org) ; [www.fes-pscc.org](http://www.fes-pscc.org).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [contact@laspad.org](mailto:contact@laspad.org) ou [info@fes-pscc.org](mailto:info@fes-pscc.org).



## PRESENTATION DES AUTEURS

---

**Rachid ID YASSINE** est Maître de conférences à l'université Gaston Berger. Docteur de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris) et professeur invité à Sciences Po Lyon, il a aussi enseigné de 2007 à 2015 à l'université de Perpignan avant d'intervenir depuis 2015 à l'université Saint-Louis de Bruxelles. Cofondateur et administrateur du laboratoire d'analyse des sociétés et pouvoirs / Afrique - Diasporas, il y dirige l'Observatoire africain du religieux. Responsable du Master sciences sociales des religions, il encadre également plusieurs doctorats au Centre d'étude des religions de l'université Gaston Berger.

Diplômé en sociologie, anthropologie et sciences des religions, il travaille sur l'islam et le pluralisme et coordonne plusieurs programmes de recherche sur la démocratie et la jeunesse, la sécurité humaine, les conflits et les crimes de guerre en Afrique. Consultant et expert international, membre de diverses associations scientifiques et auteurs de plusieurs articles et rapports, il a publié les ouvrages : *Nuruddine Farah* (IMA, 2020), *Repenser l'identité* (Halfa, 2015, traduit en anglais *Rethinking Identity*), *Musulmans et Catalans, une identité incertaine ?* (Trabucaire, 2014) et *L'Islam d'Occident ?* (Halfa, 2012).

Parmi les derniers rapports qu'il a (co)rédigé, citons :

- « Sortir de l'impasse du "ni paix ni guerre" en Casamance. Voix / voies de citoyen-ne-s sénégalais-es, gambien-ne-s et bissau-guinéen-ne-s », avec Mame- Penda Ba, LASPAD / SSRC, Saint-Louis / New York, août 2020.
- « Expérience contrôlée de capacitation des élu-e-s et agents territoriaux du département de Podor (Sénégal) », avec Mame- Penda Ba et Mame Mor Syll, LASPAD / Mòn3, Saint-Louis / Barcelone, avril 2019.
- « La voix des jeunes du Sahel. Étude statistique », *Étude de perceptions des jeunes du projet de dialogue entre la jeunesse et les institutions du Sahel*, avec Mamadou Diouf et Fanta Sadibou Kone, Centre HD pour le dialogue humanitaire, Genève, mai 2018.
- « Citoyenneté vigilante. Ce que disent 800 Sahéliens. Rapport national Sénégal », *Études de perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel*, avec Abdourahmane Seck, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2016.
- « Étude statistique sur les perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent par les habitants des régions frontalières du Sahel », Centre HD pour le dialogue humanitaire, Genève, octobre 2015.

**Mame-Penda BA** est Professeure assimilée agrégée en science politique à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal). Elle est cofondatrice et Directrice du LASPAD où elle coordonne l'Observatoire des politiques publiques et des sociétés civiles africaines. Elle est par ailleurs co-éditrice du CIHA blog (*Critical Investigations into Humanitarianism in Africa*) et a été Directrice adjointe de l'UFR des sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger.

**Khalifa DIOP** est géographe et cartographe à l'Université Gaston Berger où il a soutenu sa thèse sur « L'agriculture périurbaine dans la Grande Niaye de Pikine : enjeux et perspectives de gestion ». Il est chercheur au LASPAD et enseignant au Centre d'étude des religions de l'Université Gaston Berger où il prépare également un doctorat en sciences sociales des religions sur les « Établissements d'enseignement arabo-islamique et extrémisme violent au Sahel ».

## SOMMAIRE

---

RESUME EXECUTIF .....	5
INTRODUCTION .....	7
<b>I. LE BAROMETRE CITOYEN DE LA SECURITE .....</b>	<b>10</b>
<b>1. Sécurité humaine et citoyenneté .....</b>	<b>10</b>
1.1. Humaniser la sécurité .....	10
1.2. La sécurité pour et avec le citoyen .....	12
<b>2. Le contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire .....</b>	<b>14</b>
2.1. Gouvernance sécuritaire et démocratie en Afrique .....	14
2.2. Le citoyen dans la fabrique de la gouvernance sécuritaire .....	17
<b>3. Le baromètre citoyen de la sécurité .....</b>	<b>19</b>
3.1. Études de perception et renforcement de capacités .....	19
3.2. Un outil à institutionnaliser .....	21
<b>II. L'INDICE CITOYEN DE SECURITE .....</b>	<b>25</b>
<b>1. L'indice citoyen de sécurité (ICS) .....</b>	<b>25</b>
1.1. De la sécurité humaine à la sécurité citoyenne .....	25
1.2. La méthode de calcul de l'ICS .....	29
<b>2. L'enquête pilote du Baromètre citoyen de la sécurité .....</b>	<b>34</b>
2.1. L'enquête Sénégal 2020 .....	34
2.2. Le profil de l'échantillon .....	41
<b>3. Les résultats de l'enquête Sénégal 2020. ....</b>	<b>49</b>
3.1. L'ICS Sénégal 2020 .....	49
3.2. Analyse générale des résultats .....	52
CONCLUSION .....	89
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE .....	93
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	95
ANNEXES .....	97



### Contexte de l'initiative

Depuis 2018, le laboratoire d'analyse des sociétés et pouvoir / Afrique – Diasporas de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal (**UGB LASPAD**) a entrepris une série de travaux dans le cadre d'un programme de recherche-action sur le contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire en Afrique de l'Ouest. Avec la collaboration du bureau Paix et Sécurité - Centre de compétences Afrique subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung (**PSCC-FES**) et du West Africa Network for Peacebuilding – Senegal (**WANEP**), une équipe de chercheurs sous la direction du Dr. Rachid ID YASSINE a conduit, dans le cadre d'une première phase, une étude exploratoire dans trois pays ouest-africains (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau), destinée à créer, tester et consolider un dispositif multipartite de contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire. Cette phase pilote a permis d'élaborer le **Baromètre citoyen de la sécurité** (BCS : [www.citizen-security.org](http://www.citizen-security.org)).

### Synthèse des résultats

Appuyée par une quarantaine d'experts et acteurs du secteur de la sécurité, l'équipe internationale et pluridisciplinaire de chercheurs en charge du programme a conduit une étude de perception de la gouvernance sécuritaire dans **3 quartiers de 8 localités de l'espace Sénégalien** (Dakar, Saint-Louis, Tambacounda, Ziguinchor, Banjul, Bwiam, Bissau et Farim) auprès de **1480 personnes interrogées** par une équipe de 15 enquêteurs déployés en **mars 2019**. L'enquête fut conduite à travers un sondage d'une soixantaine de questions administré directement, un ciblage équilibré selon le sexe et l'âge, et avec une représentation satisfaisante des niveaux d'instruction ou catégories socioprofessionnelles.

Les données recueillies ont été analysées et exploitées en produisant un **indice citoyen de sécurité** (ICS) qui rend compte des perceptions de la situation sécuritaire par la population. Sur une échelle de -10 à +10, **la Sénégal présente un ICS de 6.35** et fait donc état selon les citoyens d'une **bonne situation sécuritaire**. Avec un ICS de 5.38, les Bissau-Guinéens ont en revanche une perception plus négative de la situation sécuritaire dans leur pays que les Gambiens (ICS de 7.25) ou les Sénégalais (ICS de 6.16). La perception citoyenne dans certains des 24 quartiers de l'étude présente une situation sécuritaire médiocre comme à Saré Guillèle à Tambacounda (3.37) ou à Bairro Militar à Bissau (2.93), tandis qu'elle est perçue comme excellente à Kankuntu à Bwiam (8.71).

Parmi les tendances les plus fortes révélées par l'étude, le rapport montre en effet que la situation sécuritaire est globalement positive avec, par exemple, une forte majorité des citoyens qui disent se **sentir en sécurité dans leur quartier (60,5%)**, ou qui considèrent **vivre bien dans leur quartier (62,8%)**, ou enfin qui déclarent n'avoir été victime durant les douze derniers mois d'**aucune agression (81,3%)**. L'étude confirme le grand intérêt que les populations portent à la problématique sécuritaire jusqu'à requérir un rôle plus actif des citoyens. En effet, 93,9% et 91,8% pensent que le rôle des citoyens en matière de sécurité serait respectivement utile et efficace. Ils sont également 76,7% à considérer qu'un contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire est nécessaire voire indispensable.

### Analyse des enjeux

Le rapport revient également sur les conditions théoriques et pratiques d'un dispositif de **contrôle citoyen de l'action publique**

**sécuritaire** qui puisse être efficace, pérenne et exploitable. Dans un État de droit, la sécurité est théoriquement prise en charge comme un droit des individus garanti par l'État qui en a donc la responsabilité, d'autant qu'il a le monopole de la violence légitime. Pourtant, **le droit à la sécurité n'est pas un droit opposable** car cela supposerait que la puissance publique n'ait pas seulement une obligation de moyen mais aussi de résultat dès lors que ce droit à la sécurité se constitue formellement comme droit fondamental.

Selon le rapport, il est évident que la transformation améliorative de la situation sécuritaire des sociétés contemporaines ne peut pas uniquement reposer sur l'action des États, ni sur celle des organisations de la société civile. La sécurité est une affaire qui implique l'ensemble de la société, en particulier lorsqu'il est question de l'envisager plus globalement comme sécurité humaine. Les recherches conduites tendent vers la construction d'une **sécurité citoyenne** entendue comme processus rétroactif de coproduction de la sécurité humaine, qui provient des citoyens et revient aux citoyens.

Le document argumente ainsi sur l'opportunité scientifique, politique et sociale d'institutionnaliser un baromètre citoyen de la sécurité. Il revient sur l'entendement et les enjeux que pose cet outil, avant de terminer par ses potentiels et ses usages dans la capacitation des acteurs sécuritaires ou dans les actions d'éducation à la paix. Son institutionnalisation permettrait de le coupler avec les statistiques sécuritaires officielles pour mieux résorber le gap entre actions publiques et besoins sécuritaires réels.

Au plan géographique, elle gagnerait beaucoup à intégrer le dispositif de l'administration territoriale, régulièrement mis à jour.

Elle pourrait profiter aux États de la CE-DEAO et entrer ainsi dans le schéma de sécurisation de nos États face aux menaces communes ou singulières. C'est sur cette ambition que le LASPAD compte mettre son savoir-faire à la disposition des différents acteurs afin d'améliorer l'efficacité des politiques sécuritaires.

### Recommandation principale

Le principal objectif de ce programme de recherche-action consiste à contribuer efficacement au renforcement de la sécurité de l'État et des citoyens à travers une gouvernance démocratique, un État de droit et le respect des droits humains. Pour y parvenir, quatre **axes d'activités d'exploitation du baromètre** sont identifiés :

- élaborer des outils de connaissance ;
- diffuser les normes et promouvoir les bonnes pratiques ;
- fournir une expertise scientifique, juridique et technique ;
- renforcer les capacités des populations, des organisations de la société civile et des institutions publiques.

Dès lors, seule l'approche globale de la sécurité humaine est susceptible tout à la fois de faire face aux dangers, de renforcer les capacités de résiliences et de développer l'important potentiel des sociétés ouest-africaines.

La mise en œuvre de cette approche passe par **l'institutionnalisation du baromètre citoyen de la sécurité à travers un observatoire citoyen de la sécurité** qui confierait aux universitaires la production et le traitement de données fiables et objectives, avec la coopération proactive des autorités politiques, des FDS et des OSC. Et si cette sécurité humaine est envisagée à partir et avec les populations elles-mêmes, la sécurité devient citoyenne et finit donc par véritablement « être l'affaire de tous ! ».

## INTRODUCTION

---

Chacun a déjà entendu dire que « *la sécurité est l'affaire de tous !* » Une affirmation souvent formulée comme une évidence qui cherche à rendre compte à la fois de la complexité du jeu de responsabilité dans ladite « affaire » et de son inextricable difficulté. Exprimée par un acteur étatique, la formule pourrait servir à se déresponsabiliser de toute obligation de résultat en matière de droit à la sécurité, en renvoyant les citoyens à leur devoir civique. Que peut par exemple bien faire l'État contre les incivilités en dehors de leur répression judiciaire ou de leur prévention éducative, sans se risquer à des mesures liberticides ? Si la formule est en revanche exprimée par un acteur de la société civile, elle servirait davantage à responsabiliser les citoyens dans leur rôle indéniable en matière de sécurité, en convoquant leur sens du devoir dans le respect de ce droit. De la lutte contre les *fake news* pouvant conduire à un attentat terroriste, à celle contre la pollution des déchets plastiques, les actions respectives de l'État et de la société civile devraient théoriquement convergées vers la sécurité des biens et des personnes. Et aussi utile que puisse bien être l'action publique sécuritaire des uns et des autres, elle ne saurait parvenir à un résultat satisfaisant sans le concours des citoyens eux-mêmes.

Dans un État de droit, la sécurité est théoriquement prise en charge comme un droit des individus garanti par l'État qui en a donc la responsabilité, d'autant qu'il a le monopole de la violence légitime. Pourtant, le droit à la sécurité n'est pas un droit opposable car cela supposerait que la puissance publique n'ait pas seulement une obligation de moyen mais aussi de résultat dès lors que ce droit à la sécurité se constitue formellement comme droit fondamental. Mais il n'en est rien pour le moment, et il n'est donc pas encore prévu de poursuivre les autorités pour un défaut de sécurité, celle-ci n'étant encore qu'un objectif. Malgré la défaillance structurelle de la responsabilité publique dans la mise en œuvre du droit à la sécurité qui est tenu en échec, l'exigence de protection de la sécurité des personnes, entendue ne serait-ce que comme protection de l'intégrité physique, est largement considérée dans les différentes branches du droit positif. La notion de responsabilité civile notamment permet d'illustrer cette prise en compte de la sécurité des personnes mais sans toutefois en faire *stricto sensu* un droit fondamental. D'ailleurs « on sait que la CEDH ne garantit pas le droit à la sécurité mais que l'exigence de protection de la sécurité des personnes est prise en compte [...] » (Dupré de Boulois, 2018) à travers les droits à la vie, au respect du corps humain, à la protection de la dignité ou encore les droits de solidarité sociale.



Dans l'état actuel des réalités juridiques, politiques et sociologiques du droit à la sécurité des personnes, il est évident que la transformation améliorative de la situation sécuritaire des sociétés contemporaines ne peut pas uniquement reposer sur l'action publique sécuritaire des États – qui plus est lorsque ceux-ci sont eux-mêmes en situation de faiblesse voire d'insécurité –, ni sur celle des organisations de la société civile. La sécurité est donc bien une affaire qui implique, certes différemment, l'ensemble de la société, en particulier lorsqu'il est question de l'envisager plus globalement comme sécurité humaine.

Des dispositifs de contrôle citoyen de l'action publique ont pu déjà être développés et institutionnalisés dans plusieurs pays et pour différents domaines. Or si les citoyens sont les bénéficiaires de l'action publique sécuritaire, ils sont aussi les mieux placés pour en apprécier les résultats. Et qui dit « résultats », dit « évaluation » ! En dehors de sondage d'opinion ou d'enquêtes de conjoncture, les acteurs de la sécurité ne disposent pas d'un outil fiable, stable et évaluatif de l'action sécuritaire par les citoyens. Dans quelle mesure et pour quelles raisons et quels usages, un baromètre citoyen de la sécurité pourrait être cet indispensable instrument proactif de mesure des perceptions citoyennes ? Pourquoi et comment un indice citoyen de sécurité s'avère être nécessaire pour tenir compte de la complexité et de la diversité des facteurs d'insécurité selon la perspective des populations ?

Le présent rapport cherche à répondre à ces questions en illustrant la pertinence d'un programme de contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire à travers une enquête-pilote réalisée simultanément dans huit localités de trois pays. Ce fut 1480 personnes qui ont soigneusement été interrogées dans leur différente langue locale et nationale au Sénégal francophone, en Gambie anglophone et en Guinée-Bissau lusophone. La diversité des caractéristiques et des situations de ces pays, au travers des défis et difficultés qu'il a fallu relever, ont permis de tester, de valider et de renforcer la création d'un baromètre citoyen de la sécurité. Cet outil et l'indice citoyen de sécurité qu'il fournit, sont particulièrement bienvenus dans le contexte ouest-africain où l'environnement institutionnel dispose d'un cadre favorable à l'insertion d'un pareil dispositif scientifique à travers lequel les citoyens peuvent contribuer à l'amélioration de la sécurité humaine, et qui plus est lorsque ce dispositif est porté, élaboré et mis en œuvre par la recherche publique et avec la collaboration de la société civile et des différents États.

Le document est construit en deux parties. La première porte sur l'opportunité scientifique, politique et sociale d'institutionnaliser un baromètre citoyen de la sécurité. Elle revient sur l'entendement et les enjeux que pose cet outil, avant de terminer par ses potentiels et ses usages qui peuvent notamment passer par

l'implémentation des résultats de façon pertinente, actualisée et efficiente, dans la capacitation des acteurs sécuritaires ou dans les actions d'éducation à la paix.

Les résultats du baromètre ont d'ailleurs été travaillés de sorte à être exploitables par les différents acteurs et intervenants du secteur de la sécurité humaine, sous la forme d'un indice citoyen de la sécurité auquel la seconde partie de ce rapport est dédiée. Nous illustrons ainsi l'intérêt de cet indice à travers les résultats de l'enquête-pilote que nous avons donc menée en mars 2019 dans huit localités de l'espace sénégalais.

## I. LE BAROMETRE CITOYEN DE LA SECURITE

---

### 1. Sécurité humaine et citoyenneté

#### 1.1. Humaniser la sécurité

Relative et construite, la sécurité n'est pas un donné mais une réalité qui évolue au gré de l'appréhension des dimensions et facteurs avec lesquels on la conçoit. Aussi, la sécurité humaine s'est progressivement construite comme un champ de préoccupations et une perspective de lecture de la problématique sécuritaire avec lesquels les droits humains sont entendus non plus seulement comme une conséquence à la marge de l'action sécuritaire, mais une cause au centre de celle-ci. Si d'aucuns font remonter la genèse de la sécurité humaine au 19<sup>e</sup> siècle avec les premières interventions humanitaires internationales (Finnemore, 1996), l'École de Copenhague s'est alors proposée de l'élargir à cinq domaines de « sécuritisation » (Buzan, 2007) : sécurité militaire, politique, économique, sociétale et environnementale (Buzan et alii, 1997, p. 18). Parmi les différents facteurs qui ont contribué à son émergence, le premier semble bien être le focus grandissant porté sur les droits de la personne (David, 2006, 102). C'est en ce sens en effet que les acceptions de la sécurité humaine sont discutées pour considérer par ailleurs qu'elle se charge de « la protection des individus contre les menaces qu'elles s'accompagnent ou non de violence » (Awxworthy, 1999, 337).

Le concept de sécurité humaine a d'ailleurs été introduit au milieu des années 1990 dans le cadre des efforts déployés pour recentrer l'intention sécuritaire sur l'être humain, et non exclusivement sur l'État, sans toutefois remettre complètement en cause la perspective stato-centrée notamment en ce qui concerne les menaces sécuritaires typiques de l'approche réaliste (autres États, terrorisme, prolifération nucléaire, etc.). Par ailleurs, l'essor du concept de sécurité humaine doit beaucoup à la publication et à la diffusion des rapports des Nations Unies sur le développement humain qui, au-delà de la prise en compte des indicateurs de croissance des PIB nationaux, ont cherché à analyser en détail d'autres facteurs liés à la sécurité des individus (Kerr, 2007). Ainsi, l'individu est placé au centre de l'agenda sécuritaire des politiques publiques car c'est à lui qu'il convient de garantir la sécurité face aux multiples menaces et dangers divers. La protection de l'individu est cruciale dans les études sur la sécurité humaine. C'est pourquoi les États et les institutions

internationales s'évertuent dès lors à penser leur action publique au service prioritaire de la sécurité des populations.

C'est donc intentionnellement « pour les citoyens » que l'action publique sécuritaire est élaborée et conduite. En rupture avec la traditionnelle approche stato-centrée de la sécurité, les acteurs publics s'évertuent ainsi à orienter leurs politiques sécuritaires au profit premier des populations. « Quand la sécurité met l'accent sur la capacité des individus à vivre plutôt que sur celle des États à exister, alors l'attention se tourne sans aucun doute et de manière satisfaisante sur ceux qui sont les plus vulnérables »<sup>1</sup> (Owen, 2008, 447). De même, dans sa définition la plus récente, la sécurité humaine cherche à prévenir les risques plutôt qu'à prendre des mesures *a posteriori*. Or les sources de l'insécurité humaine sont très diverses et peuvent parfois inclure l'État (régime totalitaire, bavures policières, etc.). C'est pourquoi, sécurité humaine et sécurité de l'État sont étroitement liées. Et même si « sécurité humaine et étatique ne s'excluent pas [mais] se renforcent mutuellement [...] les politiques qui prônent des États sécurisés ne conduisent pas forcément à des populations sécurisées » (Forman, 2008). Dès lors, comment être sûr que la sécurité est d'abord pensée dans son rapport à l'humain et non à l'État ? Comment, en effet, apprécier la mise en œuvre de la sécurité humaine ? Dans quelle mesure est-elle effective ? Ses différents domaines sont-ils également pris en charge par l'action publique ?

Afin de poursuivre cette relative démocratisation de l'agenda sécuritaire, il est apparu évident que les acteurs publics ne sauraient définir seuls leur politique sécuritaire. En ce sens, la sécurité humaine exige de définir l'action publique sécuritaire « avec les citoyens » parce qu'ils sont les destinataires des politiques publiques et leur donnent tout leur sens. C'est ainsi que la société civile est apparue comme une figure incontournable de la sécurité humaine dont, rappelons-le, la conceptualisation s'origine dans l'action humanitaire d'organisations non gouvernementales (ONG). « La société civile a notamment influencé la nouvelle conceptualisation de la sécurité axée non plus sur l'État mais sur les personnes. L'accent mis sur la sécurité des personnes s'explique par la conviction que, au fond, seule la sécurité des peuples peut garantir la sécurité durable des États » (Ekiyor, 2008, 29). La société civile s'est dès lors imposée comme acteur incontournable de la sécurité humaine.

Les organisations de la société civile (OSC) ont ainsi gagné en visibilité et en influence au point de se voir parfois déléguer des missions de sécurité humaine dans des domaines où l'État se trouve être défaillant ou moins impliqué. Or, malgré des propositions établies (Union africaine, 2002), la définition de la société civile n'est pas

---

<sup>1</sup> Nous soulignons.

consensuelle, et sa crédibilité souffre de critiques que les États ne manquent pas de formuler : activités à des fins lucratives non avouées, indépendance et intégrité politique non garanties, gouvernance et gestion non transparente. La diversité des acteurs de la société civile et leur prétention indémontrable à la représentativité citoyenne conduisent aussi à des soupçons voire à des accusations d'instrumentalisation marchande ou politique de la sécurité. Une relation de défiance s'est installée dans les rapports entre l'État et les OSC, en particulier lorsqu'il est question d'un domaine aussi sensible et décisif que la sécurité. Comment, dès lors, permettre aux populations d'intervenir plus directement dans la production de l'action publique sécuritaire ?

## 1.2. La sécurité pour et avec le citoyen

Bien que les populations puissent être représentées par les élus politiques qu'elles ont choisis ou par les OSC qu'elles ont créées, les citoyens n'intervenaient pas directement dans l'évaluation et encore moins dans la (re)production de l'action publique jusqu'à ce que le « contrôle citoyen » s'impose comme l'instrument nécessaire à l'exécution démocratique des politiques publiques. Le contrôle de l'action publique était jusqu'alors conçu de façon endogène, assuré par les institutions publiques elles-mêmes : contrôle parlementaire, contrôle judiciaire, contrôle des finances publiques et autres formes de contrôle administratif. « Alors que l'État n'a plus le monopole de l'action publique, la gouvernance consiste à organiser le dialogue entre les différentes catégories d'acteurs désormais impliqués dans l'action publique (société civile, institutions publiques, secteur privé, citoyens) » (IRG, 2013). Le citoyen est dorénavant directement sollicité et se voit être ainsi coresponsabilisé.

Bruce Ackerman (1998) insiste d'ailleurs fortement sur la place à redonner à la citoyenneté dans les sociétés démocratiques actuelles, en proie à divers maux politiques susceptibles de menacer la stabilité des institutions nationales, mais aussi infra et supranationales, et ce, à tous les niveaux, quelle que soit l'échelle des rapports entre les citoyens et les institutions publiques, du conseil municipal à la communauté internationale, en passant par les diverses collectivités locales et l'État. Le principal constat d'Ackerman fait état d'un défaut d'égalité citoyenne, regrettant ainsi que la citoyenneté ne se réduise dans le quotidien des gens ordinaires qu'à un passeport pour circuler et traverser des frontières. Cette réduction de la citoyenneté à une fonction instrumentale est la résultante d'une relégation des citoyens par et à travers un rapport de défiance à l'égard des politiques publiques, dont plus particulièrement celles de l'État et des institutions internationales dont l'action privilégiée relève

davantage de la technocratie que de la démocratie. Pour y remédier, il théorise à partir de la notion de délibération, le rôle à (re)donner à une citoyenneté active.

L'exercice de la citoyenneté représente donc une dimension importante de la vie démocratique car elle permet l'inclusion de l'individu dans la communauté politique. Ce qui a été critiqué dans les pays à faible démocratie est précisément la considération du citoyen en tant que sujet passif exclu de toute participation à l'action publique. L'application d'un contrôle citoyen implique un changement de paradigme. Les citoyens, à travers ce mécanisme, se sentent reconnus en tant que tels à travers leur participation aux affaires publiques qui va au-delà de la consultation populaire ou du droit de vote. Le contrôle citoyen fait ainsi prévaloir un rôle plus actif que celui d'observateur très courant dans les sociétés non démocratiques ou fermées. Il est actuellement rendu possible grâce à une communication bidirectionnelle facilitée par les réseaux sociaux et l'utilisation des nouvelles technologies en général. L'exemple des *lay assessors* au Royaume-Uni, ces évaluateurs non-professionnels qui audient certains services administratifs, pourrait illustrer un cas de mise en pratique de ce qu'Ackerman appelle « la souveraineté citoyenne ». Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont notamment introduit, généralisé et installé de nouvelles pratiques de consommation avec lesquelles les personnes évaluent systématiquement l'offre, les prestations et les produits que les acteurs du marché leur soumettent. Cette souveraineté du consommateur pourrait se décliner sur le marché politique où le citoyen est invité, voire incité à évaluer les politiques que les décideurs (parmi eux) leur destinent.

Ce que nous entendons ici par contrôle citoyen relève de l'évaluation citoyenne des politiques publiques qui, comme nous l'avons expliqué, ne passerait pas uniquement par le jeu des élections. Le système électoral permet en effet de reconduire ou de sanctionner les élus. Or ceux-ci ne sont pas les seuls à être chargés d'élaborer et de conduire des politiques publiques, qui plus est en matière de sécurité humaine. Les décideurs, et à travers eux les décisions des services publics de sécurité, ne sont jamais soumis à la délibération électorale et citoyenne. Les modalités de séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire n'offrent pas d'emprise sur leur exercice à l'ensemble des citoyens. À défaut que les citoyens puissent élire les généraux ou colonels de « leur » Armée, les commissaires de « leur » Police ou les juges et hauts magistrats de « leur » Justice, les démocraties devraient leur permettre d'apprécier leur action et d'influer sur celle-ci, si tant est que ces forces de sécurité sont bien à leur service.

C'est en ce sens que le *contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire* apparaît être un enjeu fort de démocratie, à l'échelle locale à travers les forces de proximité



que sont la Police municipale ou communale, le Samu, les Sapeurs-Pompiers, etc., à l'échelle régionale avec les forces des Communautés économiques régionales (CEDEAO), continentale avec le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Architecture de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (APSA), voire mondiale avec le Conseil de Sécurité et les Casques bleus de l'ONU.

En aucune manière, ce contrôle citoyen ne devrait être entendu de façon à desservir l'efficacité des institutions en charge de la paix et de la sécurité publiques, mais au contraire, il entend être l'appui et le contre-appui indispensables et grâce auxquels l'action publique sécuritaire s'en trouverait encore plus efficace et mieux efficiente. Permettre aux citoyens de contrôler l'action publique sécuritaire suppose non seulement qu'ils soient légitimement habilités mais aussi compétents à le faire. Or, cela est tout bonnement fondé dans la mesure où d'une part, la *souveraineté citoyenne* est posée comme un prérequis démocratique fondamental, et que d'autre part, le contrôle citoyen n'induit ni sanction ni onction à l'égard des institutions publiques en général et de celles en charge de la sécurité en particulier. Dès lors, le contrôle citoyen se veut, se pense et s'applique en tant que ressource active de collaboration dans la mesure même où les administrateurs et agents de sécurité sont des citoyens comme les autres, ce que d'ailleurs l'*égalité citoyenne* exige.

## 2. Le contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire

### 2.1. Gouvernance sécuritaire et démocratie en Afrique

Pourquoi institutionnaliser la co-production citoyenne des politiques sécuritaires ? Telle est la question à laquelle doit préalablement répondre tout projet de contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire. Après trois décennies de transition démocratique en Afrique, les acquis sont aujourd'hui nombreux et substantiels : alternances routinisées, constitutionnalisation des droits humains, du pluralisme politique et de la compétition électorale, etc. En revanche, les États peinent encore à créer des interactions positives entre démocratie et développement, à réduire drastiquement la pauvreté, la corruption et les inégalités, à lutter efficacement contre les trafics et crimes qui génèrent une insécurité multiforme.

Tous ces facteurs contribuent à la fragilité des États africains marqués par leur absence de capacités à fournir les services essentiels tels que la sécurité des personnes sur l'ensemble du territoire, l'intégrité de celui-ci, la santé et la lutte contre les

pandémies, les pénuries alimentaires et la défaillance relative à des systèmes éducatifs qui mettent à mal la sécurité humaine de leurs ressortissants. La *Commission sur la sécurité humaine* (CSH) souligne que « la sécurité humaine [...] protège le noyau vital de toutes les vies humaines, d'une façon qui améliore l'exercice des libertés et facilite l'épanouissement humain. La sécurité humaine signifie la protection des libertés fondamentales, qui sont l'essentiel de la vie. Elle signifie aussi protéger l'individu contre des menaces graves ou généralisées [...]. Mais cela signifie aussi créer des systèmes – politiques, sociaux, environnementaux, économiques, militaires et culturels –, qui ensemble donnent aux individus les éléments indispensables de leur survie, de leurs moyens d'existence et de leur dignité » (CSH, 2003, p. 17).

Les besoins sécuritaires en Afrique couvrent ainsi des secteurs aussi variés que l'éducation, la santé, l'emploi, les infrastructures, le transport, le respect des droits humains, l'équité, la qualité des élections, etc. Il existe un lien fort entre prise en charge des droits humains, sécurité et développement, comme peuvent l'illustrer par exemple, les mouvements sociopolitiques au Maghreb, au Sénégal, au Burkina Faso, au Soudan ou au Mali qui se sont parfois exprimés avec violence. Ces phénomènes ont partie liée avec le déficit de prise en compte des besoins des populations et de leur sécurité humaine. Par ailleurs, les menaces à la sécurité humaine se renforcent mutuellement car elles sont liées par un effet d'entraînement, et peuvent s'étendre à une région plus large et avoir des impacts négatifs pour la sécurité régionale et internationale.

On sait aujourd'hui que les violations massives des droits humains et les menaces sécuritaires se traduisent souvent par des conflits, qui non seulement effacent des années de développement, mais font aussi le lit d'une fragilité politique durable. C'est pourquoi au niveau international, notamment l'Union africaine, à travers son *Département des affaires politiques*, l'*Architecture africaine de gouvernance* (AGA) et l'*Architecture de paix et sécurité* (APSA) promeut une « approche préventive structurelle » car paix-sécurité et respect des droits socioéconomiques et culturels des citoyens sont deux faces de la même pièce comme le souligne la Déclaration solennelle sur les cinquante ans de l'UA/OUA. L'un ne peut aller sans l'autre et l'un conditionne l'autre.

Cette approche préventive suppose une bonne connaissance des facteurs, origines, et sources d'insécurité, inscrits dans les communautés, les quartiers et les villes. Or, comme le signalons plus haut, parmi les grandes faiblesses des systèmes politiques africains que la démocratisation n'aura pas résorbées, demeure le statut du citoyen dont la participation réelle à la vie politique est quasi fictive car elle se limite au moment électoral. Pourtant, la légitimité des régimes démocratiques repose à la

fois sur la solidité de ses institutions, mais aussi et surtout sur la capacité à anticiper et à répondre aux demandes des citoyens. Une démocratie effective est celle dans laquelle le citoyen n'est pas mis à distance du fonctionnement des institutions et des processus de résolution des problèmes que génère la société.

Enfin, le décalage en termes de capacité de participation politique réelle à la décision politique entre une infime minorité et la grande majorité des citoyens, est notamment lié à l'exigence de disposer d'importants moyens financiers pour pouvoir se faire entendre sur les champs politiques des pays africains. Étant entendu que l'approche sécuritaire stato-centrée ne peut à elle seule régler les vulnérabilités auxquelles sont confrontés les pays ouest-africains et qu'il faut nécessairement répondre aux demandes réelles et légitimes des citoyens pour réaliser le projet de l'Agenda 2063 – celui d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » –, nous proposons la mise en place d'un dispositif qui prenne au sérieux les citoyens, tous les citoyens, et qui contribue à institutionnaliser cette participation dans l'action publique sécuritaire.

Si l'on s'accorde pour considérer que la démocratie n'est pas une fin en soi mais le meilleur moyen pour créer les conditions propices au bonheur du citoyen, un processus de prise en charge continu et efficace des besoins des citoyens, il est alors impérieux de renforcer la dimension citoyenne de la gouvernance pour la rendre effectivement participative et délibérative. Pour ce, il faut non seulement des élites politiques responsables mais une société civile dynamique et engagée. Pour qu'il y ait une fourniture de services publics sécuritaires satisfaisante, une bonne gouvernance avec une obligation de résultat, il faut d'abord une demande forte de la part des citoyens.

Le LASPAD à l'issue d'un processus itératif de rencontres et d'échanges propose ainsi l'institutionnalisation d'un baromètre citoyen de la gouvernance sécuritaire, dont la mission consiste à documenter et identifier les besoins et perceptions des citoyens ; à produire des données probantes pour aider l'action des décideurs ; à centraliser les données produites par d'autres organisations sur la question sécuritaire et à en actualiser l'analyse et l'implémentation dans des formations des forces de défense et de sécurité (FDS) et autres acteurs ; à accompagner et renforcer les OCB et les OSC dans la participation et le plaidoyer sur les questions d'intérêt majeur en matière de sécurité humaine ; à identifier les tendances et les menaces nouvelles et émergentes.

## 2.2. Le citoyen dans la fabrique de la gouvernance sécuritaire

Nous entendons par « action publique sécuritaire » ou « gouvernance sécuritaire », l'ensemble des initiatives sécuritaires, portées et conduites par différents acteurs étatiques et non-étatiques. Comme le souligne la *Commission sur la sécurité humaine* (CSH), « la sécurité humaine cherche à protéger les individus d'une façon qui soit systématique, complète et fondée sur la prévention. Les États sont les premiers responsables de la mise en œuvre de cette structure protectrice. Toutefois, les organisations internationales et régionales, *la société civile et les acteurs non-gouvernementaux* ainsi que le secteur privé jouent aussi un rôle central dans la protection des gens vis-à-vis des menaces » (CSH, 2003, p. 31)<sup>2</sup>. Si on s'accorde donc à considérer qu'il est important de renforcer la dimension citoyenne de la gouvernance sécuritaire et ceci à tous les niveaux du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'action publique sécuritaire, alors il convient de savoir quelle réponse coopérative et multisectorielle pourrait « mettre en commun les agendas des acteurs de la sécurité, du développement et des droits de la personne » ? Par quels mécanismes et outils pourrait-on intégrer les populations et les OSC de façon efficace et pertinente dans cette gouvernance coopérative et multisectorielle ?

Devant des enjeux de cette ampleur qui cristallisent précisément les faiblesses citoyennes du processus décisionnel en matière sécuritaire (domaine régalien et hautement stratégique et centralisé, faible partage de l'information, faibles capacités de la société civile et des élus face à la technicité de la matière), la mise du citoyen au cœur de la fabrique de l'action publique sécuritaire, rencontre des défis importants. Trois facteurs nous semblent, de ce point de vue, déterminants : la prise de parole effective des citoyens et des communautés, la capacitation de la société civile et la coopération des structures étatiques.

Pour répondre à ces défis, il convient de mettre en place des mécanismes qui facilitent le dialogue et qui permettent aux communautés de prendre la parole, et d'exprimer leurs aspirations et préoccupations afin de participer aux décisions concernant leur sécurité et leur bien-être. Dans cette participation effective aux processus décisionnels, il est attendu une société civile capacitée et experte de ces questions, mobilisée et intégrée dans les dispositifs de coordination de la gouvernance sécuritaire. Une participation citoyenne intégrée suppose en outre que les structures étatiques en charge de la coopération soient conscientes de l'intérêt positif de cette participation en termes d'amélioration de la prise de décision, de mobilisation des

---

<sup>2</sup> Nous soulignons.

citoyens, des OCB et des OSC comme acteurs de la prévention et de la mise en œuvre (principes de complémentarité et de subsidiarité).

Le contrôle citoyen présente en effet plusieurs avantages. Il permet de donner la parole aux citoyens et dès lors d'appréhender, sur le terrain et de manière globale, une diversité de menaces nouvelles, complexes et transnationales (terrorisme, traites des personnes, changements climatiques, catastrophes sanitaires et environnementales, crises migratoires, etc.). Partant du citoyen, il se présente nécessairement comme un instrument centré sur la protection des personnes et des communautés ainsi que la prévention précoce des menaces mais aussi des sources d'inégalités et de vulnérabilités – il s'agit là d'un outil au service de la résilience capable de susciter et renforcer les liens interpersonnels, communautaires et d'adhésion aux actions de l'État et de ses structures (*social bonding, bridging and linking*). Le contrôle citoyen sert également à produire des connaissances, à partager des informations et à faire des recommandations aux décideurs qui soient fondées sur des données probantes issues du terrain – en ce sens, il s'agit d'un outil d'aide à la décision et de diffusion de savoirs. Il mobilise par ailleurs une approche systémique qui va de l'identification cartographique des menaces, normes, processus et institutions à l'évaluation de l'efficacité de la réponse (ou au constat de la non décision) en prenant en charge les dimensions multi-acteurs et multiniveaux de l'action publique sécuritaire.

Le champ sécuritaire étant extrêmement vaste et en constant élargissement, nous prenons acte que ce projet de recherche-action, notamment dans sa phase-pilote, ne saurait se saisir intégralement de la question sécuritaire mais s'intéressera plus spécifiquement à quatre domaines prioritaires ayant ainsi été identifiés : insécurité politique ; vulnérabilité socio-économique ; criminalité organisée ; et terrorisme. Dans les phases suivantes, d'autres enjeux de sécurité humaine seront progressivement incorporés tels que la sécurité énergétique et environnementale (gestion des ressources naturelles, changement climatique), la sécurité sanitaire et alimentaire, la sécurité foncière et la question des iniquités territoriales, la sécurité culturelle (gestion de la diversité et de l'équité au service d'une démocratie inclusive), etc.

### 3. Le baromètre citoyen de la sécurité

#### 3.1. Études de perception et renforcement de capacités

L'étude de perceptions est le principal outil du dispositif permettant de recueillir les représentations, besoins et attentes des citoyens en vue de les investir dans la gouvernance sécuritaire. Si le sondage de victimation est l'outil privilégié pour objectiver la réalité de la sécurité, il est important de lui associer le recueil des opinions connexes permettant de circonscrire les déclarations d'infractions et de déconstruire les logiques sécuritaires et victimaires. La victimation se justifie plus encore en contexte institutionnel fragile ou insuffisamment établi. La faiblesse des États et l'absence d'homogénéité territoriale des services publics en Afrique offrent une raison supplémentaire pour recourir à cet outil, notamment parce que les victimes de délits et crimes ne portent pas plainte systématiquement à la Police et que, même si les statistiques policières étaient bien tenues, seule une infime partie des actes délictueux ou criminels y apparaîtrait.

L'outil le plus fiable et pertinent reste le sondage qui, cependant, ne peut porter que sur quelques délits ou crimes et ne permet pas d'offrir une image exhaustive de la criminalité. Il est également l'unique outil permettant d'obtenir des informations sur les incivilités dès lors que ces troubles à l'ordre public ne relèvent pas du cadre pénal. Le sondage, finalement, fournit plus globalement des informations sur les comportements et opinions des citoyens relatifs à la sécurité humaine, permettant de délivrer des services qui correspondent réellement à leurs attentes et besoins. En tant qu'institution de recherche, le LASPAD dispose de toutes les expertises nécessaires pour produire des données fines, robustes et régulières. Ayant comme objectif à terme de couvrir l'ensemble des pays de la CEDEAO, nous allons vers un *Questionnaire unifié des indicateurs de sécurité* (QUIS), s'adossant sur le questionnaire mobilisé lors de la phase exploratoire du *Baromètre citoyen de la sécurité*. Ce QUIS sera un outil souple qui prendra en charge les spécificités de chaque pays tout en donnant des éléments de comparaison à l'échelle des 15 pays. Pour cela, le recours aux indicateurs reste le moyen scientifique le plus fiable pour appréhender le phénomène et ses enjeux de société. Rappelons d'ailleurs ici que « l'indicateur statistique apparaît ainsi comme une combinaison entre un énoncé verbal portant sur la société, et une mesure résultant d'une série de mises en forme et d'enregistrements effectués dans celle-ci. Cette démarche suppose un relatif dédoublement entre l'État (acteur de la statistique, comme son nom l'indique) et la Société, perçue comme une totalité distincte de celui-ci, et donc susceptible d'être pensée en tant que telle. Cette distinction et cette



réflexion sur une Société civile différente de l'État apparaissent en Angleterre et en France au xviii<sup>e</sup> siècle, notamment à travers l'idée d'opinion publique, qui est celle des gens éclairés et des salons, distincts de la Cour du roi (Heilbron, 1995) » (Desrosières, 2008, p. 191).

Les études de perception viennent ensuite nourrir des programmes de renforcement de capacités. Alan Fowler présente trois manières d'appréhender la capacitation au sein de la société civile : en tant que moyen, elle renvoie à améliorer la capacité des acteurs à identifier et à réaliser des activités permettant de résoudre les problèmes ; comme processus, il consiste à permettre et stimuler une meilleure interaction, la communication, la résolution des conflits en société, et le renforcement du capital social ; enfin, comme finalité, il vise à accroître la capacité des acteurs à s'engager et à influencer la sphère politique, le système socioéconomique en accord avec des intérêts (PNUD, 2011). Le *Comité d'aide au développement* (CAD) de l'OCDE définit, tout d'abord, les « capacités » comme « l'aptitude des personnes, des organisations et ou d'une société toute entière à gérer leurs affaires avec succès au fil du temps », en suite, quant au « renforcement des capacités », ramène à un « processus par lesquels les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités au fil des ans » (OCDE, 2008, p. 272).

Dans le cadre du CCAPS, le renforcement de capacités est considéré comme un moyen et un processus pour arriver à un changement. L'accent est mis sur la dimension « individu » au sein de l'organisation et dans une collectivité pour leur autonomisation. Ainsi, nous appréhendons le renforcement de capacités comme moyen et processus par lequel les individus interagissent au sein d'une organisation, d'une collectivité, croisent leurs savoirs et pratiques, d'une part et d'autre part créent, renforcent, adaptent et préservent leurs capacités dans le but d'être acteurs de leur bien-être. Il a aussi été observé que les citoyens doivent bénéficier d'un renforcement des capacités en matière de co-production des politiques publiques ; ce qui leur permettra de mieux faire entendre leurs demandes de droits économiques, sociaux et culturels. Il convient de mettre l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités des citoyens, des institutions, des agents publics, des parlementaires, des membres de partis politiques pour avoir des politiques publiques proactives en matière de droits socioéconomiques et culturels mais également plus transformatives. C'est d'ailleurs en ce sens que l'agence spécialisée de l'Union africaine sur ces questions, *African Capacity Building Foundation* (ACBF), a mis en place différents programmes continentaux, régionaux et nationaux pour développer et mettre en œuvre des politiques publiques optimales pour permettre la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063.

## 3.2. Un outil à institutionnaliser

### UN DISPOSITIF INCLUSIF ET COOPERATIF

Le Baromètre citoyen de la sécurité (BCS) est un dispositif qui entend non seulement produire des données mais aussi recenser celles produites par la Police et la Justice d'une part, et par les ONG et OSC d'autre part. L'objectif est de centraliser les données existantes et de fournir des analyses susceptibles de nourrir des campagnes de sensibilisation de la population, des programmes de renforcement des capacités des OSC et des organisations communautaires de base (OCB), ou encore des modules de formation des forces de sécurité et de défense (FDS) ou des magistrats, etc. La mise en œuvre de ce dispositif fut précédée d'une phase exploratoire ayant eu recours à une méthodologie prudente, *step by step*, et à une anticipation aussi raisonnée que maîtrisée. En effet, l'approche inductive que nous avons choisie, est celle dont l'adéquation à la démarche *bottom up* qu'imposent les objectifs du programme, est la plus forte. En croisant les approches qualitative et quantitative, l'étude des perceptions citoyennes de la sécurité s'inscrit parfaitement dans cette approche ascendante de la gouvernance sécuritaire, en partant des citoyens vers les décideurs des politiques publiques, en passant par les acteurs de leur mise en œuvre.

La participation active des OCB et OSC sur la question sécuritaire ne peut être effective que lorsque les populations bénéficiaires à la base prennent conscience des enjeux et de leur rôle dans la gouvernance sécuritaire. Pour cela, le LASPAD et ses partenaires ont pour mission de faciliter l'accès à l'information aux populations, de partager le savoir, d'impliquer et faire participer les acteurs. Ces évaluations participatives contribuent à ce que les citoyens aient davantage confiance aux outils nationaux d'évaluation de l'effectivité et de l'efficacité du service public de leur pays, grâce à leur implication dans leur élaboration, dans le cadre d'un processus inclusif et participatif. Par ailleurs, le questionnaire unifié des indicateurs de sécurité (QUIS) prendra en compte les menaces émergentes et futures pour des réponses anticipées et préventives.

En effet, si le dispositif se veut donc inclusif et coopératif, il est aussi prospectif dès lors qu'en recueillant les perceptions et en identifiant les besoins présents et futurs en matière sécuritaire auprès de la population, celles-ci nous renseignent sur l'appréciation citoyenne de la gouvernance sécuritaire. Cette appréciation, scientifiquement recueillie, traitée et analysée, permet aux acteurs de la sécurité – étatiques ou non – de prendre en considération les points de vue et attentes de la population, dans la formulation, la mise en œuvre, l'amélioration et l'anticipation de

l'action publique sécuritaire. C'est ainsi que les citoyens participent, en amont et en aval, à la gouvernance sécuritaire.

## UN DISPOSITIF PROSPECTIF ET DURABLE

La durabilité est une préoccupation centrale du dispositif dès lors que le projet de CCAPS n'est pas conçu comme une intervention sociale ponctuelle, mais entend se voir institutionnaliser en vue d'impacter structurellement l'écosystème de la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest et plus globalement sur le continent. Pour cela, le Baromètre citoyen de la sécurité mobilise la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la chaîne sécuritaire, à la fois comme producteur et bénéficiaire de ses résultats dont celui de l'indice citoyen de sécurité (ICS). En effet, que cela soit pour le recensement des infrastructures et équipements de sécurité, pour le traçage des quartiers, pour les données socio-démographiques, pour les données policières et judiciaires, les autorités publiques devront être parties prenantes du dispositif coopératif et multisectoriel de ce programme de recherche-action. De l'échelle nationale à l'échelle locale, les institutions politiques et les services publics devront être intégrés au dispositif comme contributeur et bénéficiaire à la fois. En effet, leur coopération est non seulement nécessaire mais indispensable à la complétude du dispositif. Les résultats directs et indirects fournis par le dispositif de contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire contribueront à renforcer la gouvernance sécuritaire et à soutenir les missions de sécurité des autorités.

L'atout du LASPAD est d'être une institution publique de recherche dont l'une des missions majeures est le service à la communauté. Il détient une position clé entre l'État et les populations, susceptible de favoriser la confiance indispensable des parties prenantes. Alors juge et partie, les services de sécurité des États ne sauraient manager ce type de programme comme les inévitables difficultés d'obtention de réponses objectives de la part des citoyens qui entretiennent nécessairement une relation ambivalente avec les autorités publiques. Les organisations de la société civile (OSC) ne sauraient également piloter ce type de dispositif sans que les États se sentent mis à l'index. Enfin, les bureaux d'études et autres acteurs de la recherche privée peuvent être soumis à des agendas sans nécessairement dépendre de l'intérêt public.

L'accompagnement et l'implication des structures étatiques sont donc indispensables, et nécessitent d'avoir les moyens et le temps suffisant pour développer une relation proactive et interdépendante entre les acteurs de la sécurité et la population que ces derniers servent. L'accès aux données policières et judiciaires est notamment un impératif pour mesurer les écarts entre les données déclaratives

recueillies par le BCS et celles enregistrées par les services de l'État. Ces écarts peuvent être variablement interprétés et serviront à étudier l'évolution des services de sécurité et l'évaluation des politiques publiques sécuritaires.

Si à l'échelle locale et nationale, les forces de Police municipale et nationale, de Gendarmerie, de l'Armée sont les acteurs clés de la gouvernance sécuritaire, il faudra également compter à l'échelle régionale avec les forces régionales (CEDEAO ou G5 Sahel), à l'échelle continentale avec le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Architecture de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (APSA), et à l'échelle mondiale avec le Conseil de Sécurité et les Casques bleus de l'ONU. Notamment, l'Union africaine ou encore la CEDEAO dispose de systèmes d'information et d'alerte précoce qui produisent des données susceptibles d'être renforcées et investies dans le BCS. En effet, les différentes dispositions juridiques de la CEDEAO tels que les protocoles (le Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance d'assistance mutuelle en matière de défense, celui de non-agression, celui relatif au mécanisme sur la prévention, la gestion et le règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité), le Cadre de prévention des conflits ou encore la Convention sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, ont permis à la CEDEAO de s'illustrer à travers une relative efficacité de ses interventions de prévention ou de règlement de conflit. Le récent coup d'État au Mali a toutefois posé avec acuité la question de la considération faite aux populations en période de crise politique majeure. La prise en compte des perceptions citoyennes permet indéniablement de renforcer l'action sécuritaire des institutions avant, pendant et après un conflit, pourvu seulement que des données fiables et pertinentes puissent être disponibles.

De leur côté, les ONG réalisent régulièrement des études de perceptions similaires. Ces données font l'objet d'une analyse ponctuelle qui répond à une demande ciblée, au gré des opportunités de financement. Le baromètre entend non seulement produire des données inédites et systématiques, mais il cherche à investir également ces travaux dans une perspective comparatiste ou complémentaire. L'enjeu est ici de centraliser l'ensemble des données de perceptions existantes et de les intégrer au dispositif afin de nourrir le baromètre à partir des études réalisées et disponibles.

Les OSC et OCB ont un rôle décisif dans le dispositif. Non seulement, elles sont en contact permanent avec les populations et forment en cela des personnes-ressources capables de fournir des informations actualisées et pertinentes, pour être en adéquation avec les réalités locales. Ils jouent également ce rôle de courroie de transmission en permettant de disséminer les données et leur analyse de façon à renforcer les capacités civiques des populations. L'ensemble de ces organisations

(ONG, OSC, OCB) pourront bénéficier des données et des analyses du BCS et les implémenter dans leur propre activité de plaidoyer, d'information, de sensibilisation, d'éducation etc.

## II. L'INDICE CITOYEN DE SECURITE

---

### 1. L'indice citoyen de sécurité (ICS)

#### 1.1. De la sécurité humaine à la sécurité citoyenne

##### LA CONSTRUCTION DE L'ICS

Le présent indice citoyen de sécurité est élaboré à l'issue de la phase pilote du programme de contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire. Il est amené à évoluer et à se renforcer à travers les perspectives de développement que nous lui destinons. En effet, la statistique publique offre des données qui sont en général issues de deux types de sources différentes : les enquêtes directes et les registres administratifs (Desrosières, 2005). À terme, l'ICS entend mobiliser ces deux sources pour les intérêts respectifs qu'elles présentent et la complémentarité que leur lacune et limite présupposent. Ces deux sources ont des finalités différentes certes, la première cherche à mesurer une situation donnée à des fins heuristiques et la seconde vise à administrer des publics à des fins politiques. Mais elles ont également des périmètres et des manques à distinguer. On pourrait envisager de recourir aux enquêtes à des fins administratives, tout comme on pourrait examiner les registres administratifs à des fins scientifiques. Du reste, en matière de sécurité, le recours aux données administratives pour produire de la connaissance sur la question est particulièrement délicat et sensible. Certes, les statistiques policières par exemple (mais aussi judiciaires) sont très instructives et nous permettent de documenter les expériences sociales qu'elles renseignent. Mais leurs limites sont connues (Picca, 2009) : les faits ne sont pas tous déclarés, et les raisons qui empêchent le dépôt de plainte selon telle ou telle catégorie de faits sont multiples et diverses (volontaire ou non, pratique ou non, etc.), tout comme le sont celles qui permettent ou non leur enregistrement par l'administration policière (priorité, qualification juridique, etc.). Le fameux *chiffre noir* (Cario, 2008, p. 52) censé dénombrer l'ensemble des crimes inconnus des services de Police illustre ainsi la différence entre la criminalité statistique officielle et la criminalité réelle qui, en plus, tient aussi compte des crimes connus non enregistrés et des faits enregistrés qui ne relèvent pas du crime. Ceci dit, plusieurs problèmes se posent déjà tant au niveau de l'intentionnalité qui gouverne à la construction des statistiques



administratives qu'à celui des conditions de leur production. Ces deux écueils sont respectivement ceux des définitions employées pour qualifier les faits recensés et mesurés, et du processus de construction.

Un phénomène social est toujours multidimensionnel et son appréhension scientifique nécessite de prendre en considération les multiples facteurs qui concourent à son édification. Comme nous l'avons vu, le concept de sécurité et plus spécifiquement celui de sécurité humaine se décline dans plusieurs directions qui relèvent de champs de connaissance différents comme, par exemple, l'économie pour la sécurité économique, etc. Le sociologue américain, Paul Lazarsfeld avait déjà mis en évidence le schéma de pensée qui devrait encadrer toute production de connaissance ayant recours notamment aux statistiques (Boudon et Lazarsfeld, 1966). La définition des termes impacte considérablement la donnée finale obtenue. Le concept de départ est appréhendé dans les différentes dimensions qui le composent. Ces dernières sont restituées à partir des statistiques disponibles sous la forme d'indicateurs. Ces différents indicateurs sont ensuite investis dans la construction d'un indice qui rend compte du concept initial. Ici l'indice citoyen de sécurité est scrupuleusement élaboré dans le respect de ces considérations méthodologiques, et se présente comme une donnée construite et donc, qui pourrait donc l'être autrement. En effet, la donnée n'est justement pas donnée – par qui d'ailleurs ? –, elle n'est pas la réalité mais une de ses restitutions qui cherche, dans une tentative d'exhaustivité, de s'en approcher le plus possible.

Les dimensions de la sécurité que nous avons identifiées, cherchent ici à rendre compte des enjeux posés par la citoyenneté et la démocratie. Si le concept de départ est celui de la sécurité humaine, à l'arrivée le concept que l'indice citoyen de sécurité restitue rétroactivement est celui de sécurité citoyenne, saisie à travers la perception citoyenne de la sécurité humaine et de la gouvernance sécuritaire. Il est ainsi important de rappeler que les statistiques sont étroitement liées aux enjeux sociaux, tant au niveau de leur construction qu'à celui de leur utilisation. La valeur d'une statistique est toujours circonstancielle car celle-ci repose sur des conventions ayant permis de s'entendre sur la délimitation des faits mesurés. Cela ne signifie évidemment pas que les statistiques soient obsolètes mais seulement qu'elles sont tout à la fois nécessaires mais jamais suffisantes pour saisir la complexité du phénomène étudié. L'indice citoyen de sécurité n'a donc pas prétention à réduire l'expérience sécuritaire du citoyen mais il espère se constituer comme un outil de mesure relatif mais susceptible d'aider à l'amélioration des politiques publiques.

Pour cela, la construction de l'indice repose bien sur une complétude des dimensions. Au nombre de sept, ils permettent de couvrir l'entièreté du problème

posé à travers le rapport du citoyen à la sécurité, de ses besoins à son rôle en passant par son vécu et son évaluation des acteurs sécuritaires. Les indicateurs permettant de mesurer ces dimensions sont pertinents et significatifs dans la mesure où ils y sont directement attachés comme nous le verrons à travers leur calcul qui passe par une pondération transparente et argumentée. Leur pertinence et leur significativité se fondent sur l'objectif principal de l'indice, consistant à produire une connaissance pratique en vue de contribuer à l'amélioration des politiques publiques d'une part, et aux renforcements de capacité des divers acteurs sécuritaires (des FDS aux citoyens en passant par les élus ou les OSC) d'autre part.

## LES DIMENSIONS DE L'ICS

Pour mesurer la sécurité humaine, nous partons de la perspective des individus directement rencontrés dans les quartiers et proposons de construire un indice pluridimensionnel. De nombreuses propositions de mesure de la sécurité ou de l'insécurité prennent dorénavant en compte différents indicateurs. Outre la statistique criminelle, la subjectivité des expériences d'insécurité est intégrée en mesurant le sentiment d'insécurité diurne ou nocturne, la perception des incivilités ou encore la confiance ou la satisfaction à l'égard des FDS. L'indice citoyen de sécurité est construit à partir de la prise en compte de sept dimensions : l'environnement sécuritaire, l'expérience de victimation, l'exposition aux différentes violences, l'évaluation de l'action publique sécuritaire de l'État, des organisations internationales, des organisations de la société civile et la participation citoyenne à l'action sécuritaire. Ces sept dimensions entreront directement dans le calcul des deux indicateurs synthétiques de sécurité et d'insécurité qui participent à leur tour au calcul de l'indice citoyen de sécurité.

Moins factuelle, la perception des incivilités et des divers dangers et difficultés, et tout comme le sentiment d'insécurité lui-même, sont réunies en un ensemble d'informations perceptives de **l'environnement sécuritaire** et forment ainsi la première dimension de l'indice (d1) comme expérience de subjectivation de l'insécurité. Outre la délictualité et la criminalité, la prévalence d'incivilités majeures participe en effet à l'insécurité telle qu'elle est ressentie par les citoyens qui, généralement, considèrent ces incivilités comme particulièrement dérangeantes<sup>3</sup>. Elle

---

<sup>3</sup> Les études des appels du numéro d'urgence de la Police par exemple laissent entendre que les citoyens font fréquemment appel à la Police pour résoudre ces nuisances, or les sondages en Afrique de l'Ouest font état d'un faible recours aux services de Police pour lesquels les populations privilégient l'intervention directe ou les modalités traditionnelles de résolution de conflits. En d'autres termes, ils ne les perçoivent pas spontanément comme des problèmes de sécurité et de Police, mais relevant d'un ordre plus moral et éducatif, parlant communément d'« indiscipline ».

participe de la cohésion sociale et impacte l'appréciation de la qualité de vie dans un quartier. Les risques sanitaires ou les pollutions figurent également parmi les préoccupations courantes qui insécurisent la vie des populations, et sont d'ailleurs constitutives de la sécurité humaine.

Dès lors, **l'expérience de victimation** constitue la seconde dimension (d2) de l'insécurité et sans doute la plus traditionnelle pour mesurer celle-ci. Mais en parlant d'expérience de victimation, nous ajoutons aux données déclaratives portant sur les délits et les crimes, celles relatives à leur prise en charge sanitaire et judiciaire. En les associant, ces données relatives à la prise en charge des victimes permettent de contextualiser et de mieux apprécier les données portant sur les atteintes aux droits de la personne, à travers une pondération circonstancielle. En effet, le retour d'expérience ne porte pas uniquement sur l'acte délictueux ou criminel dont aurait été victime la personne (agression, vol ou autre) mais également sur le traitement de ces conséquences immédiates qui permettent de mieux considérer l'expérience de la victime. Si une agression physique est déclarée et que celle-ci a pu donner lieu ou non à un soin et/ou une réparation judiciaire, le retour d'expérience est ainsi relativisé.

La troisième dimension de l'insécurité (d3) fait écho aux différentes mesures de la pauvreté et de la vulnérabilité. L'accès à l'eau, à la santé ou à l'éducation sont des indicateurs de la pauvreté souvent utilisés. Par analogie, l'accès aux services de sécurité peut se mesurer à partir de la présence physique des forces de défense et de sécurité (postes de Police) par exemple, leur proximité, la présence de patrouilles, de check-points, ou la perception de la capacité d'intervention des FDS et des secours en cas d'urgence. Or, ce n'est pas tant la présence objective des services de sécurité que **l'exposition aux violences** qui rend le mieux compte de cette dimension. En effet, plus on se sent exposé à de graves violences moins on se sent protéger par des forces de sécurité relativement présentes sur le territoire. Il apparaît plus proche des perceptions citoyennes de tenir compte non pas de l'appréciation de cette présence sécuritaire – particulièrement sujette à caution eu égard à la capacité citoyenne de l'apprécier (en raison notamment de la discrétion des services de renseignement et de surveillance ou de la variété des motivations de déploiement visibles de patrouilles ou de forces de l'ordre) –, mais de la présence ressentie des différentes violences à laquelle les citoyens sont réellement ou non exposés.

On admet en général que la confiance exprimée à l'égard des forces de défense et de sécurité (FDS) ou plus largement des acteurs institutionnels ou communautaires de médiation et de résolution de conflits, est une dimension de la mesure de la sécurité. Dans le cadre de notre baromètre, l'évaluation citoyenne de l'action publique

sécuritaire de l'État d'une part (d4) et de celle des organisations interétatiques (d5)<sup>4</sup>, forme respectivement la quatrième et cinquième dimension de l'indice citoyen de sécurité.

Enfin, notre indice citoyen de sécurité se distingue par l'intégration de la participation citoyenne dans la mesure de la sécurité. En effet, le contrôle citoyen induit une responsabilité civique plus accrue dans l'action publique. L'action citoyenne sera également mesurée à partir de la perception qu'ont les citoyens de leur rôle indirect à travers l'action des OSC (d6) et direct en tant qu'individus (d7) dans la participation ou la contribution à la gouvernance sécuritaire. Ces dimensions citoyennes forment dès lors les sixième et septième dimensions de l'indice de sécurité du baromètre citoyen.

## 1.2. La méthode de calcul de l'ICS

L'indice citoyen de sécurité est obtenu à travers une analyse factorielle qui recourt à un calcul par agrégation multicritère<sup>5</sup>. L'indice se calcule en effet à partir d'une série de valeurs agrégées et repose sur une pondération raisonnée des critères de composition. Les poids sont systématiquement établis sur une échelle de 1 à 5 et fixés par expertise à partir de trois déterminants : la nature de la question (objet et formulation), le type de question (pratiques, opinions et motifs), et le risque d'influence (effets de fermeture, d'ordre, de consensus, d'imposition, etc.). Rappelons d'ailleurs que « les sociologues recourent simplement à leur bon sens, c'est-à-dire choisissent les valeurs en fonction de la pertinence de la variable ou de la modalité et de sa capacité à exprimer une notion théorique. L'expérience tend de toute façon à démontrer que le choix des coefficients n'est pas crucial. [Toutefois] le seul critère pour juger du bien-fondé de l'indicateur calculé est la signification ou le sens qu'il est possible de lui attribuer » (Martin, 2009, p. 59-60). Or, les dimensions, les variables et les modalités sont affectées de coefficients dits théoriques dans la mesure où leur valeur repose sur une signification explicative qui rend compte du poids de ces facteurs dans la situation sécuritaire étudiée. Autrement dit, le coefficient se justifie sociologiquement à partir de l'analyse des facteurs intervenant dans la perception des éléments constitutifs de la situation sécuritaire.

---

<sup>4</sup> En Afrique notamment, des acteurs privés et d'autres groupes d'autodéfense assurent une bonne partie de la sécurité dans certaines villes ou villages, mais ne peuvent être intégrés comme une composante de la sécuritisation dans la mesure où, en fournissant leurs services ou prestations, ces acteurs plus ou moins informels peuvent contribuer à la sécurité ou à l'insécurité des populations, et aident surtout à jauger l'absence des services publics.

<sup>5</sup> Voir les étapes et formules de calcul de l'ICS : annexe 1, p. 104.

Du reste, celle-ci peut être appréciée selon ces éléments abondent dans le sens d'une amélioration de la sécurité ou dans celui d'une aggravation de l'insécurité. Par conséquent, nous avons choisi de construire deux indicateurs synthétiques qui rendent respectivement compte de ces volets positif et négatif de la situation sécuritaire. C'est au niveau des modalités que deux séries de coefficients sont ainsi établies pour chacun de ces deux indicateurs. L'indicateur synthétique de sécurité (ISS) et l'indicateur synthétique d'insécurité (ISI) sont donc construits à partir de coefficients de modalité différents afin de prendre en considération séparément les réponses en faveur et celles en défaveur de la sécurité. Cela nous permet de ne pas évacuer les perceptions positives et de les intégrer dans l'évaluation citoyenne de la sécurité. Seules les réponses « ne sait pas » ou « ne répond pas » sont directement isolés de l'indice sans pour autant les exclure complètement dès lors que la base de construction repose sur les valeurs relatives de l'ensemble de l'échantillon, ces réponses incluses. Cela nous permet également de prendre en compte ces « silences » comme données objectives de l'état des perceptions citoyennes en matière de sécurité et de ne pas faire l'impasse sur leur relative signification.

Au total, ce sont donc sept séries de poids – quatre pour les coefficients théoriques et trois pour les coefficients territoriaux – établis à partir des différents niveaux d'information et d'intelligibilité de la réalité sociale, qui vont être appliqués aux différents étages de construction de l'indice. Ces coefficients permettent de rendre compte des différents poids sociologiques exercés sur les perceptions des individus.

Les coefficients théoriques<sup>6</sup> portent sur trois séries de facteurs : les modalités avec deux séries l'une pour rendre compte de la sécurité et l'autre pour l'insécurité ; les variables ; et les dimensions.

Un **coefficient de dimension** (cd) est attribué à chaque dimension du baromètre citoyen de sécurité. Il permet de prendre en considération le poids socio-politique dont rendent compte les différentes dimensions sécuritaires du baromètre.

- En l'occurrence, la dimension relative à l'environnement sécuritaire (d1) reçoit également un coefficient 4. L'environnement sécuritaire également établi de manière déclarative constitue à ce titre une donnée relativement subjective. N'étant pas directement liée à l'expérience de l'enquêté-e, elle en dépend toutefois dans la mesure où elle est établie à partir de leur perception. En cela, elle pèse sur les perceptions de manière toute aussi importante que l'exposition aux violences.

<sup>6</sup> Voir la table des coefficients théoriques : annexe 3, p. 107.

- La dimension relative à l'expérience de victimation (d2) est affectée du coefficient le plus fort (5). En effet, la victimation établie de manière déclarative repose sur l'expérience et le vécu de l'enquêté. Si les informations recueillies sont objectivées, leur perception impacte très fortement les perceptions de la sécurité. Les perceptions sécuritaires d'une personne ayant été ou non victime d'un crime ou d'un délit vont, à travers le traumatisme de cette éventuelle expérience, pesées très fortement sur les autres dimensions.
- Doté d'un fort coefficient (4), la dimension portant sur l'exposition aux violences (d3) est particulièrement subjective, en partie liée à des réalités plus ou moins avérées et perçues comme importantes selon les subjectivités et expériences des enquêté-e-s. Les marges d'erreur entre les faits évoqués et leur perception sont toutefois relativement importantes. Dès lors, les perceptions d'une personne déclarant être ou non exposée aux violences vont fortement impacter les autres dimensions du baromètre.
- L'appréciation de l'action publique sécuritaire (APS) de l'État (d4) est une dimension tributaire de l'expérience citoyenne et de l'engagement politique des enquêté-e-s. Le rapport à l'État est en Afrique de l'Ouest fortement politisé à partir de postures anti ou pro gouvernementales particulièrement clivantes. Nous choisissons de subdiviser cette dimension en distinguant les perceptions de l'action unilatérale de l'État de son action multilatérale. Puisque l'État est le principal acteur de la sécurité et souvent perçu comme tel à travers son monopole de la violence légitime, les perceptions de l'APS étatique impactent assez fortement celles sur la sécurité. Cette sous-dimension relative l'action sécuritaire de l'État se voit affecter d'un coefficient 3.
- En revanche, l'appréciation de l'action publique sécuritaire de l'État avec d'autres États (d5), dans le cadre de coopérations internationales, est moins accessible aux citoyen-ne-s. Ces derniers entretiennent avec l'APS interétatique un rapport plus distancié et critique d'un point de vue politique et idéologique. Cette dimension influe moins fortement sur les perceptions sécuritaires, et nous conduit à lui attribuer un coefficient 2.
- Quoique doté d'un coefficient 1, les dimensions relatives à l'action citoyenne sont au nombre de deux, l'une liée à l'appréciation de l'action publique sécuritaire des organisations de la société civile (d6) et l'autre au rôle des citoyens (d7). La première est en général secondaire par rapport à celle de l'État. Les OSC sont en général perçues comme un contre-pouvoir



au service des populations face à la force publique. Étrangères ou nationales, les OSC bénéficient d'une opinion ambivalente et l'appréciation de leur APS impacte faiblement les perceptions sécuritaires. Quant à l'autre dimension, l'appréciation citoyenne de leur propre rôle dans la sécurité, elle n'est pas toujours évidente, en dehors des civilités. L'auto-perception biaise également l'appréciation de ce rôle dans la mesure où elle aura tendance à développer un discours convenu, général et peu critique.

Une dimension est constituée de plusieurs variables auxquelles un **coefficient de variable** est attribué afin de rendre compte du poids socio-psychologique. Par exemple, pour la dimension relative à l'environnement sécuritaire, le sentiment de sécurité pour être direct doit être considéré comme important dans la caractérisation de l'environnement sécuritaire, même s'il reste à relativiser dans la mesure où il est très souvent surdéterminé. Le rôle du baromètre n'est pas de restituer la réalité de la sécurité, mais celle de la perception citoyenne de la sécurité. Pesant fortement sur la perception de l'environnement sécuritaire, le sentiment de sécurité est une variable à fort coefficient (4). Toutefois, nous ne considérons pas qu'elle soit la variable la plus lourde dans cette dimension, dès lors que l'appréciation de la qualité de vie marque plus fortement la perception de l'environnement sécuritaire dans la mesure où elle est globale et qu'elle intègre la sécurité en évitant un focus amplificateur sur celle-ci.

Pour chaque variable, un **coefficient de modalité "sécurité"** (CMS) est attribué aux différentes modalités qui la constitue, permettant notamment de considérer les poids d'échelle au niveau des options disponibles, et ce, pour établir l'indicateur synthétique de sécurité (ISS). Et un autre coefficient de modalité, "insécurité" celui-ci (CMI), est établi pour chaque réponse afin de calculer l'indicateur synthétique d'insécurité (ISI). Par exemple, toujours avec la variable relative au sentiment de sécurité dans le quartier (ou village), pour le calcul de l'ISI, la réponse au plus fort coefficient (5) est évidemment « Pas du tout en sécurité » tandis que celle « très en sécurité » aura un coefficient 0, l'éliminant du même coup. Inversement pour le calcul de l'ISS, on aura 0 pour « Pas du tout en sécurité » mais 5 pour « très en sécurité ».

Ces séries de coefficients sont les coefficients théoriques de l'indice et portent directement sur les perceptions recueillies à travers le sondage. Dimension, variable et modalité sont ainsi emboîtées comme des poupées russes et permettent de fournir, à l'échelle de base du recueil des perceptions, les deux indicateurs synthétiques nécessaires au calcul de *l'indice citoyen de sécurité du quartier*. En effet, l'indice est calculé de sorte à établir une échelle de score de -10 à 10, permettant de positionner et de comparer les différents indices obtenus. Si l'indice est positif, les citoyens se perçoivent globalement en situation de sécurité, en revanche, s'il est négatif, les

perceptions citoyennes rendent compte d'une situation en insécurité. Nous avons fixé l'échelle des niveaux de sécurité suivante, permettant de qualifier la situation perçue selon l'indice citoyen de sécurité obtenu.

ICS	Situation perçue
8 à 10	En sécurité excellente
6 à 7.99	En sécurité bonne
4 à 5.99	En sécurité mauvaise
2 à -3.99	En sécurité médiocre
0.01 à 1.99	En sécurité inquiétante
0 à -1.99	En insécurité affirmée
-2 à -4.99	En insécurité alarmante
-4 à -5.99	En insécurité urgente
-6 à -7.99	En insécurité critique
-8 à -10	En insécurité totale

**Tableau 1. Echelle des niveaux de sécurité de l'indice citoyen de sécurité**

Lecture<sup>7</sup> : Si l'ICS est situé entre 8 et 10, les citoyens interrogés se perçoivent en situation excellente de sécurité.

Cet indice permet dès lors de comparer les perceptions citoyennes de la sécurité d'un quartier à l'autre, sans que l'incidence du territoire ne soit prise en compte. C'est à l'échelle de la localité que la dimension territoriale est intégrée dans l'indice à travers des **coefficients territoriaux** construits<sup>8</sup> à partir des données sociodémographiques, économiques, politiques et sécuritaires disponibles d'un quartier, d'une localité, d'une région ou d'un pays. En effet, un **coefficient de quartier** (cq) permet de tenir compte du poids sociogéographique du quartier à l'intérieur d'une même localité. On relativise avec les indices citoyens de sécurité de chaque quartier pour obtenir *l'indice citoyen de sécurité de la localité*. Ensuite, un **coefficient de localité** (cl) ou un **coefficient de pays** (cp) est attribué à chaque localité ou pays afin de considérer également son poids sociodémographique sur l'ensemble de l'échantillon. On obtient dès lors *l'indice citoyen de sécurité du pays* ou de *la région* selon la couverture territoriale de l'enquête.

<sup>7</sup> Afin d'éviter tout erreur d'interprétation, une phrase de lecture de la donnée la plus grande est donnée pour chaque tableau ou graphique.

<sup>8</sup> Voir la table des coefficients territoriaux : annexe 4, p. 116.

## 2. L'enquête pilote du Baromètre citoyen de la sécurité

### 2.1. L'enquête Sénégalie 2020

#### CADRE ET CONTEXTE

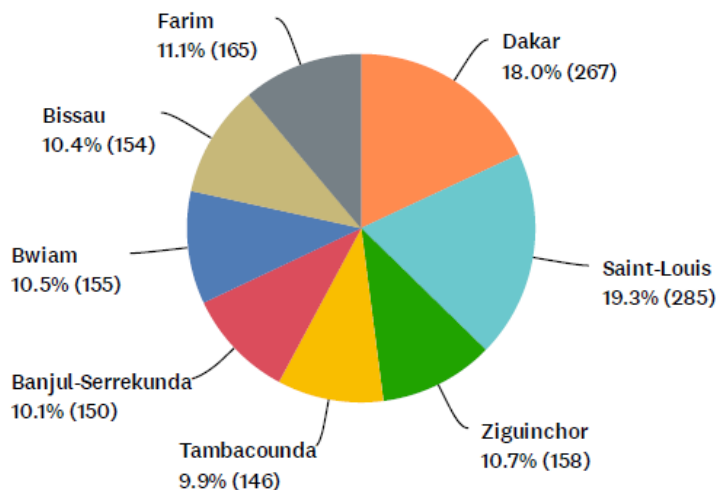
En mars 2018, le West Africa Network for Peacebuilding – Senegal (WANEP) en partenariat avec le Friedrich-Ebert-Stiftung Peace and Security Centre of Competence Sub-Saharan Africa (FES-PSCC) invita le Laboratoire d'analyse des sociétés et pouvoirs Afrique / Diasporas (LASPAD) à un atelier sur le diagnostic sécuritaire en Sénégalie organisé à Dakar<sup>9</sup>. Les deux partenaires décidèrent de poursuivre la réflexion avec le LASPAD et l'option a été prise de mettre l'accent sur l'une des recommandations-phases faites par les participants, à savoir le renforcement de la dimension citoyenne de la gouvernance du secteur sécuritaire. En novembre de la même année, le LASPAD s'est chargé d'organiser un atelier dédié à l'élaboration d'un programme de CCAPS<sup>10</sup>. Les intentions de ce projet de recherche-action et son contexte d'intervention ont conduit à l'élaboration d'un dispositif (a) de production, d'interprétation, de diffusion et d'implémentation de données évaluatives (b) de l'action publique sécuritaire, (c) issues de la société civile (citoyens et OSC) (d) des trois pays Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau. L'outil de contrôle citoyen élaboré sous la forme d'un baromètre citoyen de la sécurité entend restituer de façon objective, mesurable et périodique les perceptions des sociétés civiles sur la qualité de l'environnement et des interventions sécuritaires.

En mars 2019, la phase test du baromètre citoyen de la sécurité fut lancée à travers une enquête exploratoire permettant de tester le dispositif sur les volets production et interprétation de données. L'étude de perception a porté sur 1480 personnes des communes urbaines de Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor et Tambacounda pour le Sénégal, de Banjul et Serrekunda et la commune rurale de Bwiam pour la Gambie, de Bissau et Farim pour la Guinée-Bissau, en déployant quinze enquêteurs et une équipe de chercheurs des universités de Saint-Louis, de Ziguinchor et de Gambie. Outre le recueil des perceptions, cette étape a permis la création d'une base de données cartographiée offrant une lecture territorialisée sur différentes échelles.

---

<sup>9</sup> <https://www.fes-pscc.org/e/diagnostic-workshop-on-common-security-challenges-in-gambia-guinea-bissau-and-senegal/>

<sup>10</sup> <https://www.fes-pscc.org/e/workshop-on-programme-development-citizen-control-of-public-safety-action/>



**Figure 1. Répartition des personnes enquêtées par localité**

Lecture : 19,3% des personnes enquêtées ont interrogées à Saint-Louis.

En avril 2019, le LASPAD organisa à Banjul un atelier de restitution des résultats de la phase test du baromètre citoyen de la sécurité en Sénégal et de discussion de ce dispositif inclusif, coopératif et prospectif<sup>11</sup>. Une trentaine d’experts internationaux du Canada, d’Espagne, du Maghreb, du Togo et du Cameroun ou rattachés aux institutions nationales de sécurité et de justice des trois pays de l’étude, fut invitée à consolider ce dispositif de contrôle citoyen de l’action publique sécuritaire porté par des universitaires. L’idée d’une carte intelligente et interactive permettant de restituer (à l’échelle locale notamment pour coller au plus près de réalités des citoyens) la situation et l’évolution des appréciations de l’environnement et de l’action des FDS, est apparue comme innovante mais aussi inédite dans la région. Elle doit pouvoir offrir de multiples possibilités d’exploitation qui renforceront réellement et durablement la démocratisation du secteur de la sécurité.

#### CARACTERISTIQUES ET DONNEES TECHNIQUES

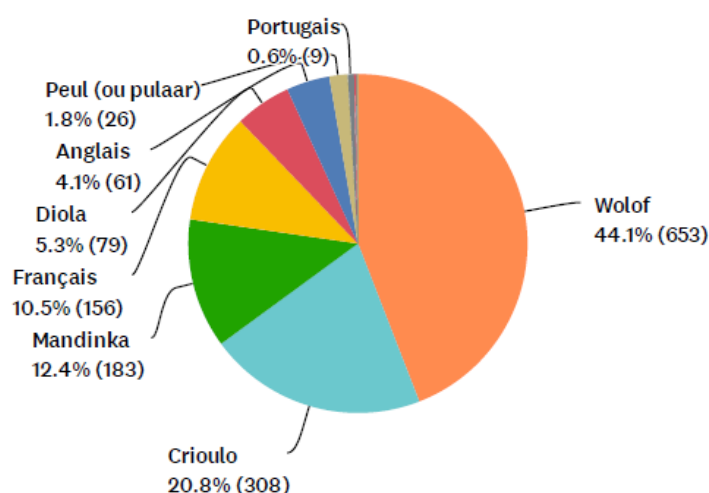
L’enquête est une étude de perceptions reposant sur un questionnaire<sup>12</sup> soumis en administration directe à une cinquantaine de personnes rencontrées dans chacun des quartiers des localités retenues – une centaine pour ceux de Dakar et Saint-Louis. Composée d’une soixante de questions, le questionnaire de base du sondage s’inspire des enquêtes internationales en matière de représentations sociales de l’insécurité

<sup>11</sup> <https://www.fes-pscc.org/e/restitution-workshop-of-the-exploratory-phase-of-the-programme-citizen-control-of-security-public-action-senegal-the-gambia-guinea-bissau/>

<sup>12</sup> Voir le questionnaire : annexe 1, p. 98.

moyennant un certain nombre d'adaptations que nous avons apportées à partir de spécificités locales. Il porte donc sur la victimation, le sentiment d'insécurité, les principales menaces et difficultés ainsi que sur les perceptions des forces de défense et de sécurité (appréciation de l'action publique et confiance). Un nombre conséquent de questions reprend le libellé de questions standards afin de permettre des comparaisons internationales. Le questionnaire s'est en outre construit à partir de notre expertise pluridisciplinaire et de l'accumulation de sondages issus de plusieurs décennies d'études similaires sur le continent africain.

Outre le français, l'anglais et le portugais, le sondage a été traduit dans les langues locales principales (wolof, pulaar, crioulo, etc.) par les enquêteurs polyglottes recrutés localement, avec l'aide d'un groupe d'experts de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, de l'Université de Gambie et de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis qui ont également participé à la formation des enquêteurs. Notons d'ailleurs que la passation s'est essentiellement effectuée en langues locales (84,8%).



**Figure 2. Répartition des langues de passation**

Lecture : 44,12% des personnes enquêtées ont été principalement interrogées en wolof.

Les enquêteurs ont été identifiés par l'équipe du laboratoire de l'Université Gaston Berger, avec l'assistance de Mame-Penda Ba et Cheikh Mbow de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, de Paul Diédhiou et Eugène Tavares de l'Université de Assane Seck de Ziguinchor, et de Saït Matty Jaw et Nyimasata Camara de l'Université de Gambie. Tous les enquêteurs disposaient préalablement d'une expérience avérée des enquêtes par sondage dans les localités respectives de l'étude. Dans la mesure où ce sondage s'inscrivait dans une phase exploratoire à travers laquelle il s'agissait de tester l'outil, une formation a été réalisée pour ces enquêteurs expérimentés, une à Ziguinchor pour les équipes sud-sénégalaise, guinéenne et gambienne, et une à Saint-

Louis pour les deux équipes nord-sénégalaises. Près de la moitié des enquêteurs étaient des femmes, et outre le profil usuel d'enquêteur (tous diplômés universitaires avec une expérience préalable en matière de sondage), la condition de recrutement était de maîtriser les principales langues parlées dans les zones du sondage.

Le sondage s'est déroulé entre le 3 et le 19 mars 2019. L'équipe d'enquêteurs était composée de 9 hommes et de 6 femmes réunis en trinôme (seule l'équipe masculine de Ziguinchor-Tambacounda n'était pas mixte). En moyenne chaque enquêteur a réalisé 6 entretiens par jour, avec, dans l'ensemble, 1480 entretiens réalisés. Les enquêteurs avaient pour consigne de réaliser les entretiens dans le quartier étudié, pour des raisons de contrôle du plan d'échantillonnage. Ils étaient répartis en cinq équipes de trois. Chaque équipe avait deux localités sauf celles de Dakar et Saint-Louis dont les enquêteurs s'étaient vus attribuer une seule où ils devaient doubler le nombre d'enquêté-e-s. Et chaque enquêteur était affecté à un quartier dans chacune des localités enquêtées. Les équipes devaient également photographier les lieux de l'enquête, et ce sont près de 552 photographies qui ont été prises.

#### CHOIX ET TRAÇAGE DES QUARTIERS

Le choix de ces localités a obéi à des raisons méthodologiques et pratiques. En effet, les capitales des trois pays devaient être enquêtées pour des motifs de représentation et de comparaison, et être ensuite associées à une seconde zone suffisamment éloignée et peuplée. Dakar et Saint-Louis au Nord du Sénégal, Banjul et Bwiam au centre de la Gambie et Bissau et Farim de la Guinée-Bissau, ont donc été retenues. Toutefois, la démographie du Sénégal (15,9 millions d'habitants), près de huit fois plus importante que celle de la Gambie (2,1 millions) ou de la Guinée-Bissau (1,9 millions), nous a conduit à y doubler le nombre de localités en privilégiant le Sud et le centre du pays. La région de la Casamance située entre la Gambie et la Guinée-Bissau a nécessairement été privilégiée pour ces raisons de localisation certes, mais aussi pour le conflit qui la caractérise. Ziguinchor, la principale ville, a donc été enquêtée et nous avons choisi d'ajouter la ville de Tambacounda pour son importance démographique et son emplacement au centre du pays, à proximité de la Gambie.

Le dispositif de l'étude cherchant à territorialiser les perceptions mesurées, en les cartographiant, nous avons anticipé leur analyse à différents niveaux, de l'échelle urbaine, communale, régionale et nationale. À partir du découpage administratif disponible ou réalisé, les moyens de l'étude nous ont permis de sélectionner trois quartiers par localité. Bien qu'optionnel, nous avons fait en sorte d'établir le choix de ces quartiers à l'aide d'un critère de comparaison. Au regard de cette phase

exploratoire, nous avons donc jugé pertinent de retenir le quartier qui jouit d'une très bonne réputation en matière de sécurité (34,8%), et celui qui jouit d'une notoriété des plus mauvaises (30,9%). Nous avons ajouté un type de quartier dit « ordinaire » (33,9%). Il est à noter que moins le quartier semble être sécurisé, plus il a été difficile d'obtenir l'assentiment des personnes pour répondre à notre questionnaire. Sur la base de la connaissance publique dont nous disposons mais néanmoins confrontée et vérifiée auprès de chercheurs des universités locales et des enquêteurs recrutés dans ces localités, nous avons établi la liste suivante de ces quartiers.

PAYS	NB	LOCALITES	NB	QUARTIERS	NB	Niveau sécuritaire <sup>13</sup>
Sénégal	856	Dakar	267	Plateau	96	Très bien sécurisé
				Biscuiterie	94	Assez bien sécurisé
				Fass - GT - Colobane	77	Peu sécurisé
		Saint-Louis	285	HLM	107	Très bien sécurisé
				Léona	103	Assez bien sécurisé
				Pikine	75	Peu sécurisé
		Ziguinchor	158	Escale	54	Très bien sécurisé
				Boucotte	51	Assez bien sécurisé
				Lyndiane	53	Peu sécurisé
		Tambacounda	146	Liberté	51	Très bien sécurisé
				Dépôt	52	Assez bien sécurisé
				Saré Guillele	43	Peu sécurisé
Gambie	305	Banjul-Serre-kunda	150	Banjul	50	Très bien sécurisé
				Manjai Kunda	50	Assez bien sécurisé
				Bundung	50	Peu sécurisé
		Bwiam	155	Bwiam	51	Très bien sécurisé
				Kankuntu	48	Assez bien sécurisé
				Sibanor	56	Peu sécurisé
Guinée-Bissau	319	Bissau	154	Praça	49	Très bien sécurisé
				Bairro militar	57	Assez bien sécurisé
				Sintra	48	Peu sécurisé
		Farim	165	Praça	57	Très bien sécurisé
				Nema	47	Assez bien sécurisé
				Morkunda	61	Peu sécurisé

**Tableau 2. Nombre de personnes enquêtées par zone**

Lecture : 856 personnes ont été interrogées au Sénégal dont 267 à Dakar et 96 à Plateau, quartier supposé le plus sûr.

<sup>13</sup> Ce niveau sécuritaire fixe le coefficient de sécurité du territoire dans le calcul du coefficient territorial, selon le barème du *Global Peace Index* (GPI) : GPI de 0 à 1.5, niveau très bien sécurisé, coefficient 5 ; GPI de 1.5 à 2, niveau bien sécurisé, coefficient 4 ; GPI de 2 à 2.5, niveau assez bien sécurisé, coefficient 3 ; GPI de 2.5 à 3, niveau peu sécurisé, coefficient 2 ; GPI supérieur à 3 niveau pas du tout sécurisé, coefficient 1. Il a été établi pour ces territoires par expertise universitaire selon l'état des connaissances sociologiques de ces zones.



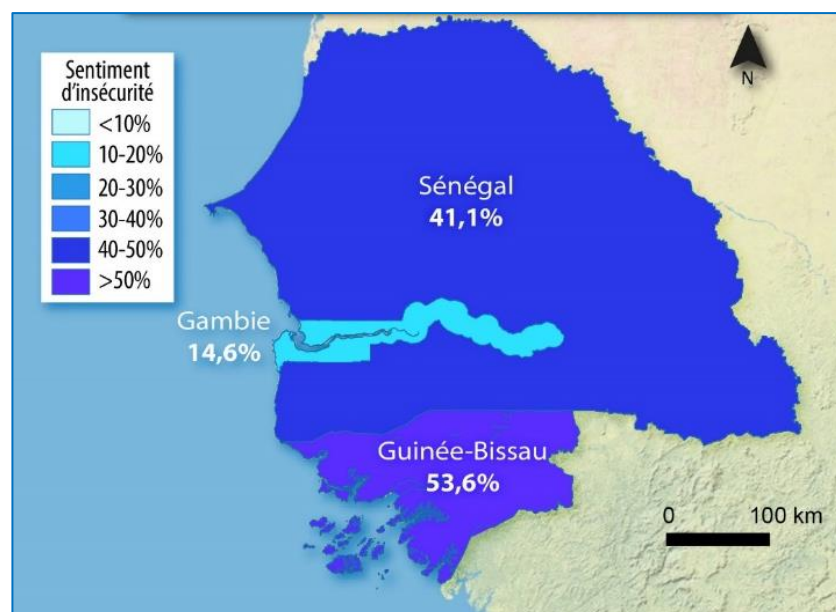
## STATISTIQUES ET CARTOGRAPHIE

Les données de sondage sont à ce stade présentées sous forme d'un tableau et graphique synoptiques. Divers croisements sont envisagés pour la rédaction de rapports spécifiques d'analyse territoriale ou thématique. Ainsi, nous présentons essentiellement les résultats de manière descriptive : taux de victimation, image de la Police, entre autres, par quartier. Le baromètre en ligne<sup>14</sup> se présente sous la forme d'une carte interactive et de rapports périodiques où les données seront exposées à l'aide de tableaux croisés simples ou à travers des analyses plus sophistiquées réalisées en amont de ces présentations. Des modèles explicatifs seront élaborés à partir des ouvrages théoriques sur ces questions avec des hypothèses testées à l'aide de régressions. Les variables explicatives significatives sont triées en fonction de leur poids dans l'explication et seules les variables explicatives principales sont retenues. Comme l'audience du baromètre n'est prioritairement pas la communauté scientifique, nous ne privilégions que des tableaux croisés pour les variables les plus importantes et non les résultats des régressions.

Pour chacune des communes, nous pouvons produire une série de cartes choroplèthes (c'est-à-dire des cartes thématiques où les zones sont colorées) afin de présenter la distribution géographique de certains indicateurs-clefs tels que le taux de victimation, le sentiment d'insécurité, le taux d'exposition, le taux de confiance à l'égard de différents acteurs, le taux de satisfaction à l'égard de leur action publique sécuritaire ou de celle des citoyens. La production de ces cartes se fait à partir de logiciels de système d'information géographique. Le lecteur des cartes choroplèthes doit garder à l'esprit que les données présentées sont des approximations. Les données du sondage ne sont pas représentatives à l'échelon de la commune ou du pays, mais uniquement du quartier. Cela signifie que la marge d'erreur des données présentées sous cette forme peut être assez grande en élargissant la focale de l'échelle. Du coup, il vaut mieux parler d'une présentation de « tendances » sous ce format cartographique.

---

<sup>14</sup> Voir le site dédié : [www.citizen-security.org](http://www.citizen-security.org)



**Carte 1. Exemple de carte : sentiment d'insécurité par pays**

Lecture : 53,6% personnes enquêtées en Guinée-Bissau déclarent ne pas se sentir en sécurité.

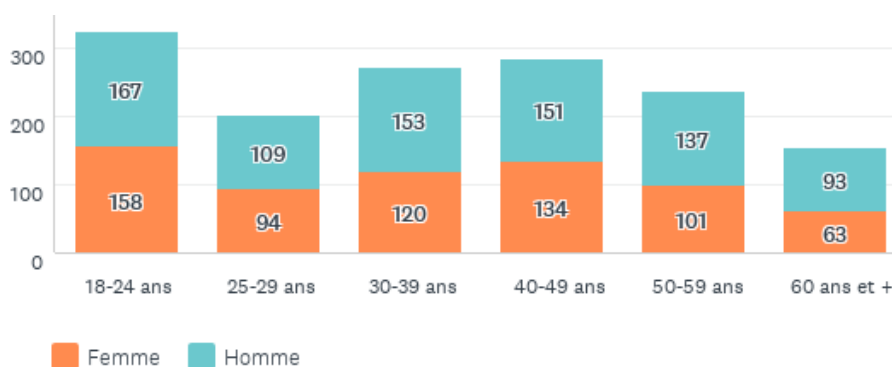
Deuxièmement, les valeurs donnant lieu à une « couleur » dans les cartes sont relatives à l'échantillon du quartier ou constituent parfois une moyenne du quartier. Finalement, ces cartes ne présentent pas les valeurs absolues, mais des taux (par exemple le taux de confiance en la Police). Il faudra donc se souvenir de ces éléments en lisant les cartes géographiques proposées. Ces cartes ont le mérite de présenter les données à l'échelon de base de l'approche sécuritaire, à savoir le quartier. Elles donnent de bonnes indications, même s'il s'agit surtout de tendances, pour les chefs de quartier et les chefs de poste de police de quartier en quête de stratégie et pour adapter leur action aux réalités locales. Elles sont également d'une grande utilité pour une approche en mode de « résolution de problèmes ».

En effet, dans une perspective partenariale fédérant l'action de plusieurs services ou de collaboration avec la société civile sous la direction du chef de quartier, le baromètre citoyen de la sécurité, avec sa carte interactive, constitue un véritable outil d'aide à la décision en matière d'action publique intégrant la participation citoyenne. Il favorise l'identification, la centralisation, la compréhension, l'échange et le partage d'informations. La cartographie permet également de faire prendre conscience aux responsables des forces de défense et de sécurité de l'importance des caractéristiques géographiques, sociales ou économiques de l'insécurité et d'y apporter des réponses novatrices privilégiant des résultats évaluables et s'appuyant sur une expertise pluridisciplinaire. Pour les chefs de quartier qui ont à présider des séances de forums locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, ces cartes seront un formidable outil de communication et de partage.

## 2.2. Le profil de l'échantillon

L'objectif de l'échantillon était d'obtenir des données aussi bonnes que possible à l'échelon des quartiers. L'échantillonnage n'a pas pu se dérouler dans des conditions idéales puisque l'appui des agences nationales de la statistique n'a pas été mobilisé lors de cette phase exploratoire. Nous n'avons donc pas eu recours aux zones de dénombrement des ménages des recensements nationaux disponibles, et avons également interdit aux enquêteurs d'interroger les membres d'un même ménage ou groupe, simultanément ou successivement, afin de solliciter les individus au titre exclusif de citoyen·ne.

Afin de garantir une distribution représentative du sexe et de l'âge, les enquêteurs avaient un plan d'échantillonnage qui déterminait le nombre de profil cible selon ces critères. Les équipes d'enquêteurs ont ainsi pu administrer un questionnaire d'une soixantaine de questions, auprès d'une population parfois réticente<sup>15</sup>, en tenant compte d'une répartition équilibrée en matière de genre et d'âge.

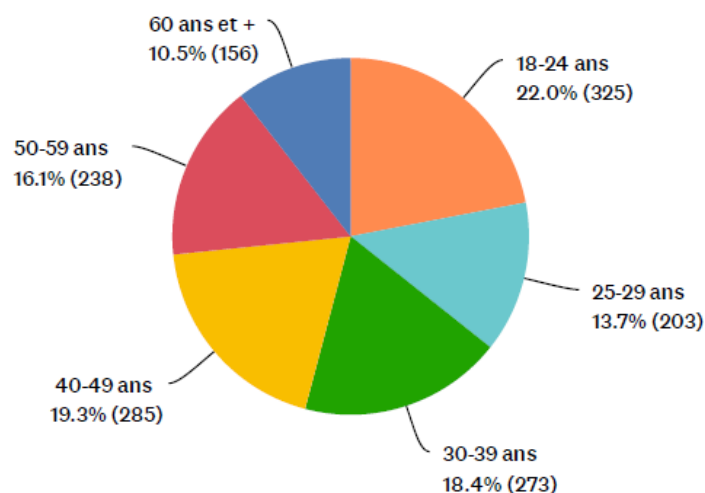


**Figure 3. Répartition de l'ensemble par âge et sexe**

Lecture : 167 personnes enquêtées sont des hommes de 18 à 24 ans.

L'échantillon d'ensemble est donc composé de 45,3% de femmes (54,7% d'hommes) et d'une répartition en équilibrée selon l'âge avec 25,7% des personnes interrogées ayant moins de 30 ans, 37,7% ayant entre 30 et 49 ans et 26,6% qui ont 50 ans et plus.

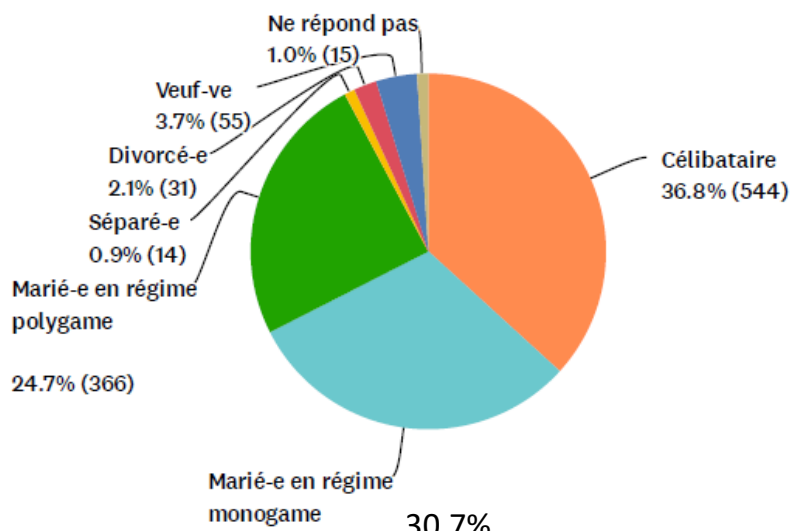
<sup>15</sup> Voir les rapports de terrain en annexe.



**Figure 4. Répartition de l'ensemble selon l'âge**

Lecture : 22% des personnes enquêtées (soit 325) ont entre 18 à 24 ans.

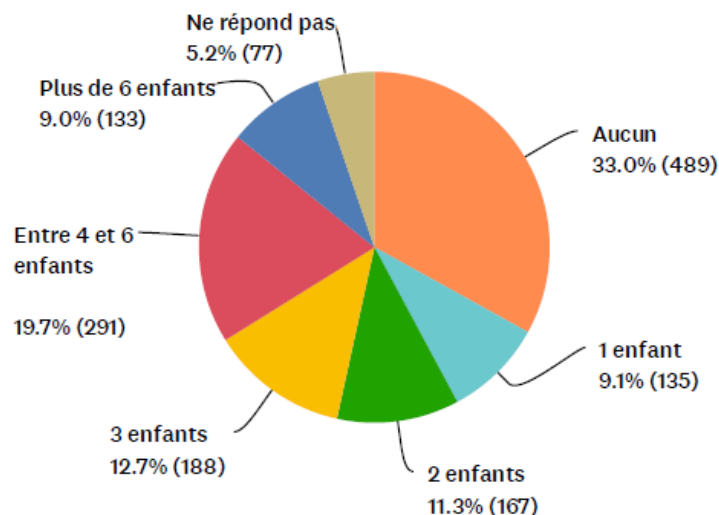
L'échantillon d'ensemble est constitué de 36,8% de personnes célibataires et de 55,4% de personnes mariées (dont 44,6% en polygamie). Ces personnes représentent la quasi-totalité de l'échantillon, les autres statuts civils en faible nombre forment 7,7%.



**Figure 5. Répartition de l'ensemble selon la situation matrimoniale**

Lecture : 36,8% des personnes enquêtées (soit 544) sont célibataires.

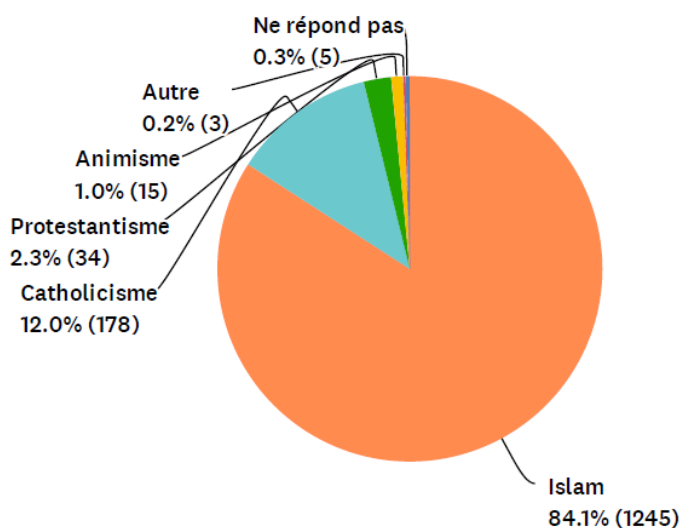
Pour les trois pays de l'étude, la parentalité est fortement représentée avec 61,8% des personnes interrogées qui ont au moins un enfant, contre 33% qui déclarent n'en avoir aucun. Parmi ces 914 parents, 67% d'entre eux ont trois enfants ou plus.



**Figure 6. Répartition de l'ensemble selon la parentalité**

Lecture : 36,8% des personnes enquêtées (soit 544) sont célibataires.

La religion à laquelle s'identifie la grande majorité des personnes interrogées est l'islam (84,1%). Si cette majorité dépasse les 90% dans toutes les localités de l'étude à l'exception de Ziguinchor (68,4%), Farim (69,1%) et Bissau (33,8%), 52,4% des personnes enquêtées dans la capitale bissau-guinéenne s'identifient au christianisme (dont 94,3% au catholicisme). Du reste, le catholicisme est identifié par 25,3% et 23,6% des personnes respectivement interrogées à Ziguinchor et Farim.



**Figure 7. Répartition de l'ensemble selon l'identification religieuse**

Lecture : 84,1% des personnes enquêtées (soit 1245) s'identifient à l'islam.

Parmi les 1245 personnes s'identifiant à l'islam, l'islam confrérique est fortement représenté avec 58,3% d'entre elles qui se reconnaissent dans les Tidianes (35,4%), les Mourides (20,4%), les Khadirs (2,4%) ou les Layènes (0,1%). Seules 5% d'entre elles se reconnaissent dans les Ibadous dont par ailleurs 88,7% sont de Guinée-Bissau (62,9% de Farim et 25,8% de Bissau). Notons que la part de personnes s'identifiant à l'islam et se reconnaissant dans une autre ou aucune de ces cinq affiliations, est de 33,8% avec une écrasante majorité d'entre elles (96%) qui ne revendique aucune affiliation. Ces musulmans ne se reconnaissant dans aucune affiliation confessionnelle sont d'ailleurs majoritaires à Ziguinchor au Sénégal (63%), à Bwiam en Guinée-Bissau (76,5%) et à Banjul-Serrekunda en Gambie (49,3%).

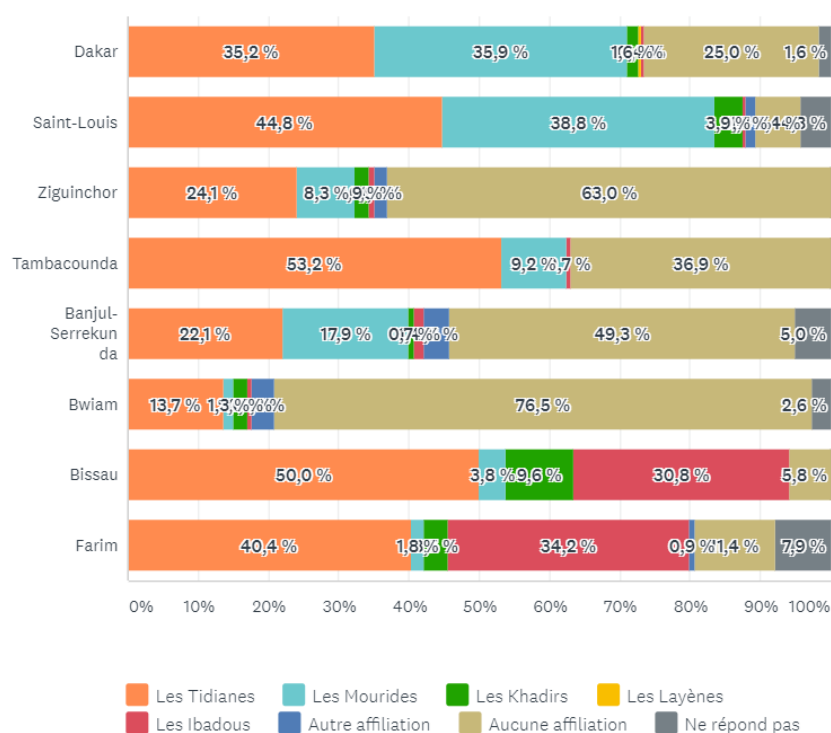
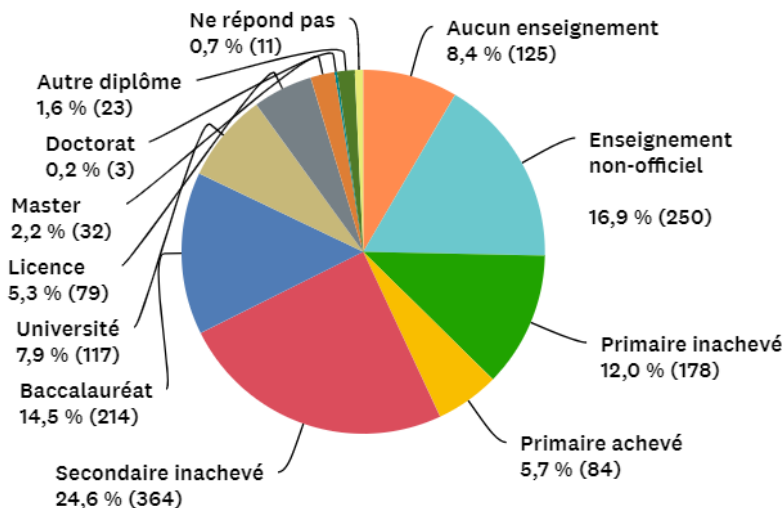


Figure 8. Répartition des identités confessionnelles musulmanes par localité

Lecture : 76,5% des personnes s'identifiant à l'islam à Bwiam disent ne se reconnaître dans aucune affiliation.

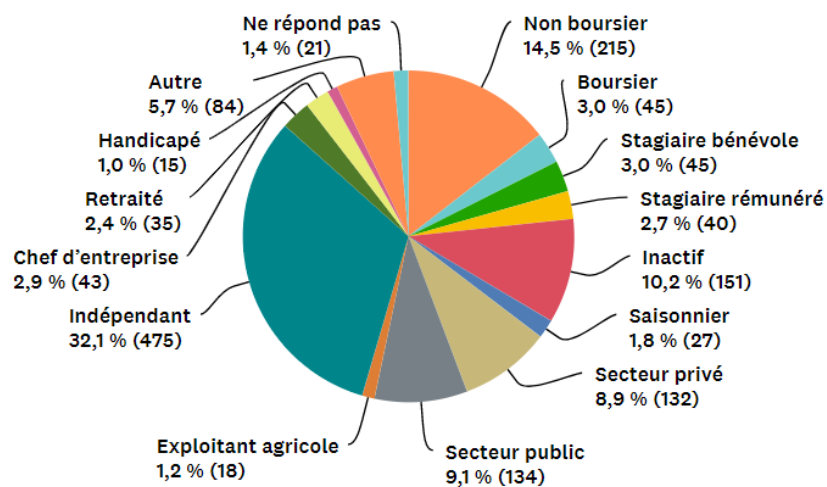
Les personnes interrogées disposent d'un niveau d'instruction régulièrement distribué avec un quart (25,3%) n'ayant pas été scolarisé en école publique, 42,3% d'entre elles n'ont pas pu terminer leur enseignement secondaire, et 31,7% ont obtenu leur baccalauréat pour entamer ou non des études supérieures. Dès lors, ce sont 67,6% des personnes enquêtées qui déclarent un niveau d'instruction inférieur au baccalauréat, avec 12,4% d'entre elles qui disent ne pas avoir bénéficié d'une instruction (8,4% sur l'ensemble). Notons qu'un quart des personnes interrogées (25,3%) n'ont pas bénéficié d'une instruction officielle (publique ou privée).



**Figure 9. Répartition de l'ensemble selon le niveau d'instruction**

Lecture : 24,6% des enquêtées (soit 364) ont interrompu leur scolarité au cours du secondaire (collège ou au lycée).

Selon la situation socioprofessionnelle déclarée, 61,7% des personnes interrogées disposent de ressources, des étudiants boursiers aux chefs d'entreprise en passant par les stagiaires rémunérés ou les salariés. Malgré la diversité de ces situations, nous pouvons relever que 31,2% des personnes de l'étude déclarent ne pas être en situation de percevoir des revenus, qu'elles soient en situation d'inactivité obligée (handicap, retraite) ou non (10,2% sont inactifs ou chômeurs). Les personnes s'identifiant comme travailleur indépendant ou exerçant une activité libérale constituent près d'un tiers (32,1%) de l'échantillon, en sachant pertinemment que leurs profils sont extrêmement variés allant du médecin ou de l'architecte au domestique ou vendeur ambulante. Retenons également que 23,2% de l'ensemble sont élèves, étudiants ou stagiaires...

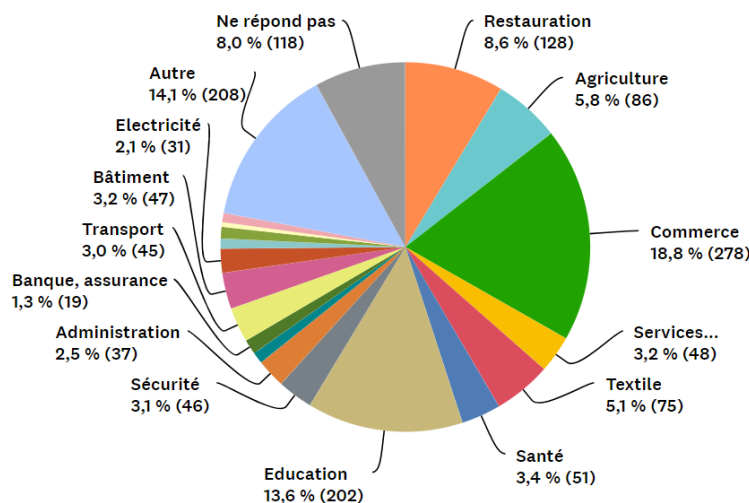


**Figure 10. Répartition de l'ensemble selon la situation socioprofessionnelle**

Lecture : 32,1% des personnes enquêtées (soit 475) se disent être libéral ou travailleur indépendant.



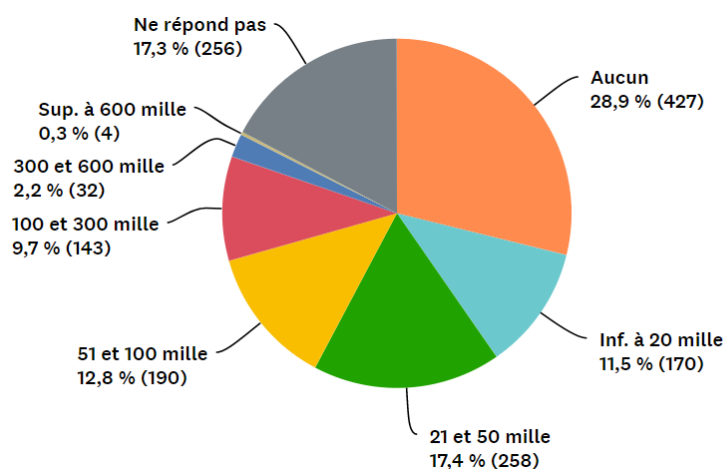
L'ensemble des secteurs d'activité est représenté avec une plus forte proportion pour le commerce, le négoce et la distribution (18,8%) et l'éducation et assimilé (13,6%). Tous les autres sont inférieurs au dixième (restauration et assimilé à 8,6%) voire égaux ou inférieurs à 5%.



**Figure 11. Répartition de l'ensemble selon le secteur d'activité**

Lecture : 18,8% des enquêtés (soit 278) ont pour principal secteur d'activité le commerce, négoce ou distribution.

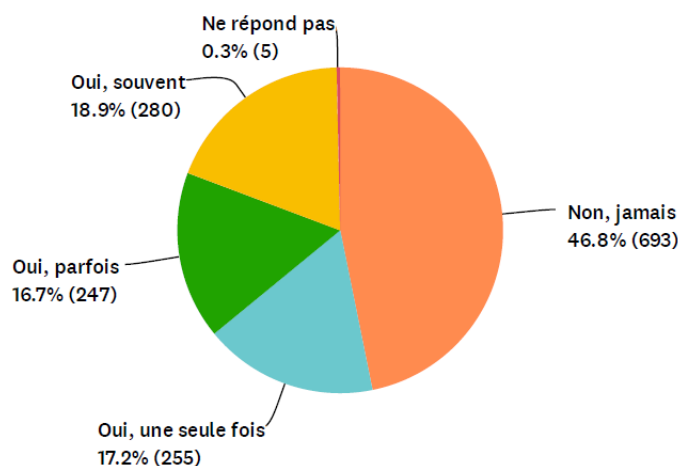
Les personnes enquêtées sont majoritairement nombreuses à percevoir un revenu mensuel approximatif inférieur à cinquante mille francs CFA, avec 57,8% d'entre elles dont la moitié déclarent n'en percevoir aucun. En excluant les 17,3% des personnes n'ayant pas souhaité répondre à la question, c'est plus d'un tiers des répondants qui disent n'avoir aucun revenu mensuel (34,9%). Notons que plus d'un cinquième (22,5%) des personnes interrogées dit avoir approximativement entre cent et trois cents mille francs CFA par mois.



**Figure 12. Répartition de l'ensemble selon le revenu mensuel approximatif**

Lecture : 28,9% des personnes enquêtées (soit 427) déclarent ne percevoir aucun revenu.

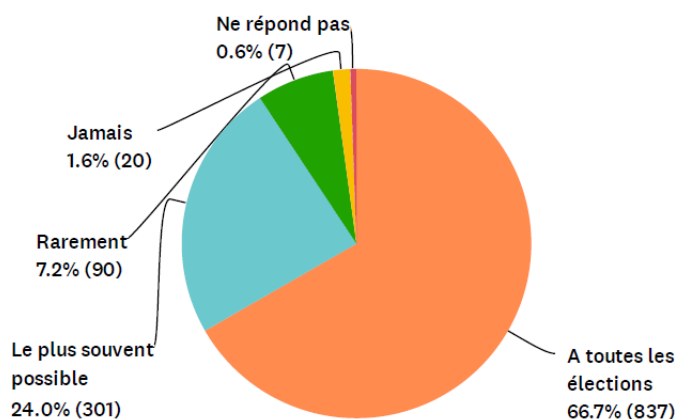
Si 46,8% des personnes enquêtées n'ont jamais quitté leur pays, c'est une majorité de 52,8% qui déclare avoir été au moins une fois dans un pays étranger. Ceci dit, il est à relever que seuls 23,2% des enquêtés ont déclaré être en possession d'un passeport<sup>16</sup> qui, par ailleurs, n'est pas indispensable pour se rendre dans certains pays voisins, la carte d'identité nationale que 90,1% des personnes de l'enquête disent posséder.



**Figure 13. Répartition de l'ensemble selon la mobilité internationale**

Lecture : 46,8% des personnes enquêtées (soit 693) ne sont jamais allées à l'étranger.

L'inscription sur les listes électorales de leur pays respectif est déclarée par 84,8% des personnes interrogées, contre 14,6% qui disent savoir ne pas être inscrits électoralement. Pour les électeurs de l'échantillon, la fréquence du vote est très forte avec 90,7% d'entre eux qui déclarent voter le plus souvent possible voire même, avec une majorité toujours (66,7%), à toutes les élections.



**Figure 14. Répartition des inscrits sur les listes électorales selon la fréquence du vote**

<sup>16</sup> Pour information, 8,9% des personnes enquêtées (131) ont déclaré ne posséder aucun document d'identité (carte d'identité nationale, passeport ou permis de conduire).

Lecture : 66,7% des enquêtés inscrits sur les listes électorales (soit 837) disent voter à toutes les élections.

L'échantillon de l'étude donne pleinement satisfaction à la méthodologie de l'étude consistant à obtenir un ensemble équilibré selon les localités et, jusqu'à l'échelle des quartiers, selon l'âge et le sexe. L'ensemble est également bien représentatif de la diversité sociodémographique des populations locales avec des caractéristiques fortes de son profilage sociologique. Les majorités constitutives de cet échantillon sont représentatives du profil sociodémographique des populations locales.

### Récapitulatif

L'ensemble des personnes interrogées est constitué de :

- une quasi-**moitié de femmes** (45,3%) ;
- un **quart de jeunes** de moins de 30 ans (25,7%) et de cinquante ans et plus (26,6%) ;
- une **majorité de personnes mariées** (55,4%) et de parents d'au moins un enfant (61,8%) ;
- une **forte majorité de musulmans** (84,1%) se reconnaissant eux-mêmes majoritairement dans l'islam confrérique (58,3%) ;
- une **majorité de personnes ayant un niveau d'instruction inférieur au baccalauréat** (67,6%) dont 37,4% n'ont pas été officiellement scolarisées ;
- une **majorité de personnes ayant une activité rémunératrice** (61,7%) ;
- près d'**un tiers ne percevant aucun revenu mensuel** (28,9% soit 34,9% des répondants) ;
- une majorité ayant été au moins une fois dans un pays étranger (52,8%) ;
- une quasi-unanimité déclarant être inscrits sur la liste électorale (84,8%) et, une quasi-unanimité parmi elle (90,7%), voter aussi souvent que possible.

### 3. Les résultats de l'enquête Sénégal-Gambie 2020.

#### 3.1. L'ICS Sénégal-Gambie 2020

Rappelons que l'indice citoyen de sécurité (ICS global) est multidimensionnel et agrège des données relatives au territoire sur lequel il porte et aux perceptions des populations interrogées. Moins il est important, plus l'insécurité perçue est forte. Pour l'ensemble du territoire enquêté, **l'indice citoyen de sécurité Sénégal-Gambie 2020 est de 6.35**, ce qui en fait un indice moyen (pour situation perçue comme en assez bonne sécurité), et dont nous pourrions apprécier l'évolution lors de prochaines enquêtes. L'ICS Sénégal-Gambie 2020 est obtenu à partir des ICS des trois pays de l'étude, pondérés à travers leur coefficient territorial respectif (Sénégal 3.375 ; Gambie 3.625 ; Guinée-Bissau 2.750). Comme nous l'indiquons plus haut, les différents indices nationaux ou locaux sont également construits à partir des coefficients territoriaux respectifs, et seul l'indice du quartier repose uniquement et directement sur les données de l'étude de perception.

Les ICS de chacun des pays sont de 7.25 pour la Gambie, de 6.16 pour le Sénégal, et de 5.38 pour la Guinée-Bissau. Les perceptions des citoyens de la Guinée-Bissau rendent compte de la situation sécuritaire la moins satisfaisante, tout comme celles des citoyens de Bissau (5.21) et celles du quartier de Bairro Militar (2.93). En revanche, les perceptions des citoyens de Gambie font état de la situation sécuritaire nationale la plus satisfaisante avec l'ICS le plus élevé des trois pays de l'étude et des huit localités avec 7.74 pour la localité de Bwiam. D'ailleurs, le quartier dont l'ICS est le plus élevé se trouve aussi en Gambie, s'agissant de Kankuntu, quartier au nord-est de Bwiam, au bord de l'affluent Bintang Bolong.

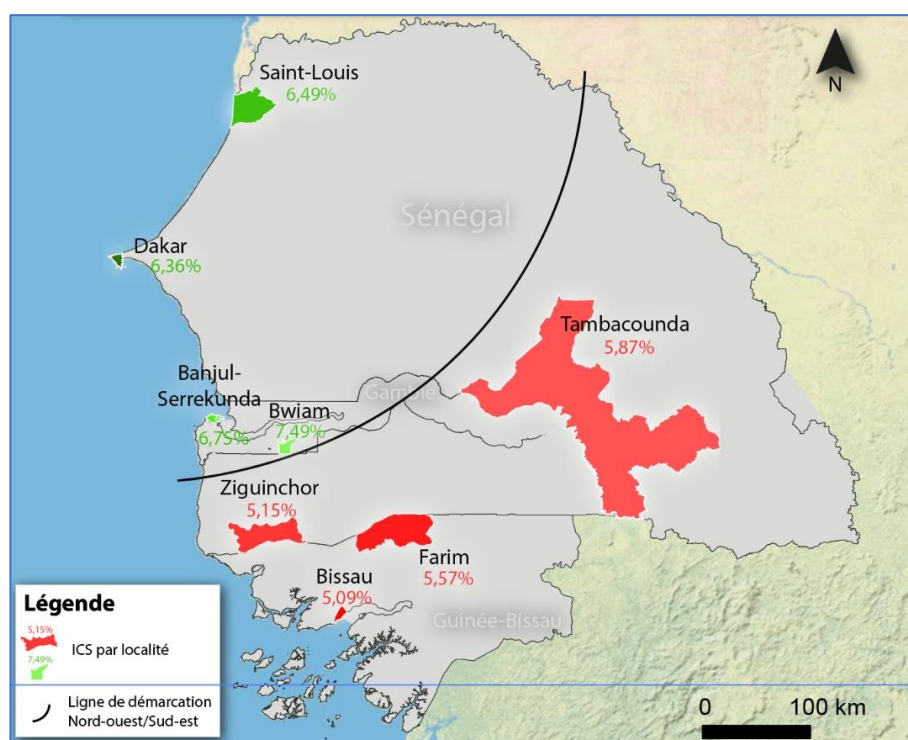
PAYS	ICSP	LOCALITE	ICSL	QUARTIER	ICSQ	SITUATION	INITIALEMENT PRESENTI <sup>17</sup>
Gambie	7.25	Bwiam	7.74	Kankuntu	8.71	En sécurité excellente	Assez bien sécurisé
				Sibanor	7.41	En sécurité bonne	Peu sécurisé
				Bwiam Q	7.24	En sécurité bonne	Très bien sécurisé
		Banjul-Serrekunda	6.98	Bundung	7.33	En sécurité bonne	Peu sécurisé
				Banjul	6.91	En sécurité bonne	Très bien sécurisé
				Manjai Kunda	6.77	En sécurité bonne	Assez bien sécurisé
Sénégal	6.16	Saint-Louis	6.71	Léona	7.64	En sécurité bonne	Assez bien sécurisé
				HLM	7.14	En sécurité bonne	Très bien sécurisé
				Pikine	4.93	En sécurité mauvaise	Peu sécurisé
		Dakar	6.50	Plateau	7.48	En sécurité bonne	Très bien sécurisé
				Biscuiterie	5.92	En sécurité mauvaise	Assez bien sécurisé
				Fass - Gueule Tapée - Colobane	5.75	En sécurité mauvaise	Peu sécurisé
		Tambacounda	6.01	Liberté	7.95	En sécurité bonne	Très bien sécurisé
				Dépôt	5.51	En sécurité mauvaise	Assez bien sécurisé
				Saré Guillèle	3.37	En sécurité médiocre	Peu sécurisé
		Ziguinchor	5.29	Boucotte	6.60	En sécurité bonne	Assez bien sécurisé
				Lyndiane	4.87	En sécurité mauvaise	Peu sécurisé
				Escale	4.56	En sécurité mauvaise	Très bien sécurisé
Guinée-Bissau	5.38	Farim	5.70	Praça F	6.53	En sécurité bonne	Très bien sécurisé
				Nema	5.04	En sécurité mauvaise	Assez bien sécurisé
				Morkunda	4.99	En sécurité mauvaise	Peu sécurisé
		Bissau	5.21	Sintra	6.72	En sécurité bonne	Peu sécurisé
				Praça B	5.98	En sécurité mauvaise	Très bien sécurisé
				Bairro militar	2.93	En sécurité médiocre	Assez bien sécurisé

**Tableau 3. Classement des territoires selon les ICS 2020**

Lecture : L'indice citoyen de sécurité du quartier de Kankuntu à Bwiam en Gambie est de 8.71.

<sup>17</sup> Voir tableau, p. 38.

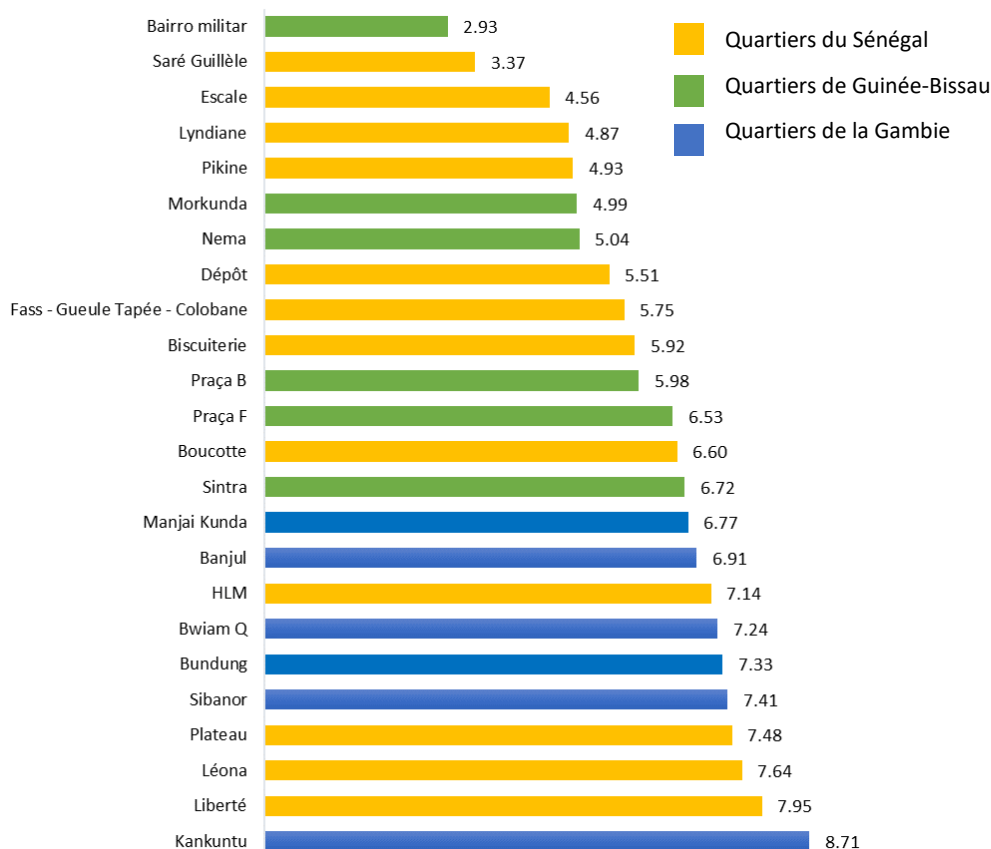
Il est intéressant de relever que les localités dont la situation sécuritaire est la moins appréciée par les citoyens se trouvent dans la zone Sud-Est de la région de Sénégambie, tandis que celles où l'indice citoyen de sécurité est le plus fort se situent dans la zone Nord-Ouest, dessinant une frontière des perceptions coupant en deux la région sénégambienne.



**Carte 2. Découpage de la région selon les ICS 2020 des localités enquêtées**

Lecture : L'indice citoyen de sécurité du quartier de la localité de Bwiam est de 7.74.

Eu égard au canevas de l'étude, il est plus intéressant d'examiner le classement des ICS des différents quartiers des pays enquêtés. En effet, l'ensemble des ICS des quartiers ou des localités de la Gambie est supérieur à l'ICS Sénégambie 2020 (6.35) tandis que tous ceux de la Guinée-Bissau lui sont inférieurs à l'exception des quartiers de Praça à Farim et de Sintra à Bissau.



**Figure 15. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS 2020**

Lecture : L'indice citoyen de sécurité du quartier de Kankuntu à Bwiam est de 8.71.

Au Sénégal, les résultats offrent un paysage plus dispersé. En effet, pour l'ensemble des quartiers initialement identifiés comme les plus sécurisés, on obtient un ICS en haut du classement pour trois des quatre localités étudiées (7.48 Plateau à Dakar ; 7.64 Léona à Saint-Louis ; 7.95 Liberté à Tambacounda). La ville de Ziguinchor présente le second ICS le plus faible de l'étude (5.29), tandis que Tambacounda est la localité aux perceptions les plus polarisées et dont les ICS quartier sont les plus dispersés allant de 7.95 pour Liberté à 3.37 pour Saré Guillèle en passant par 5.51 pour Dépôt.

### 3.2. Analyse générale des résultats

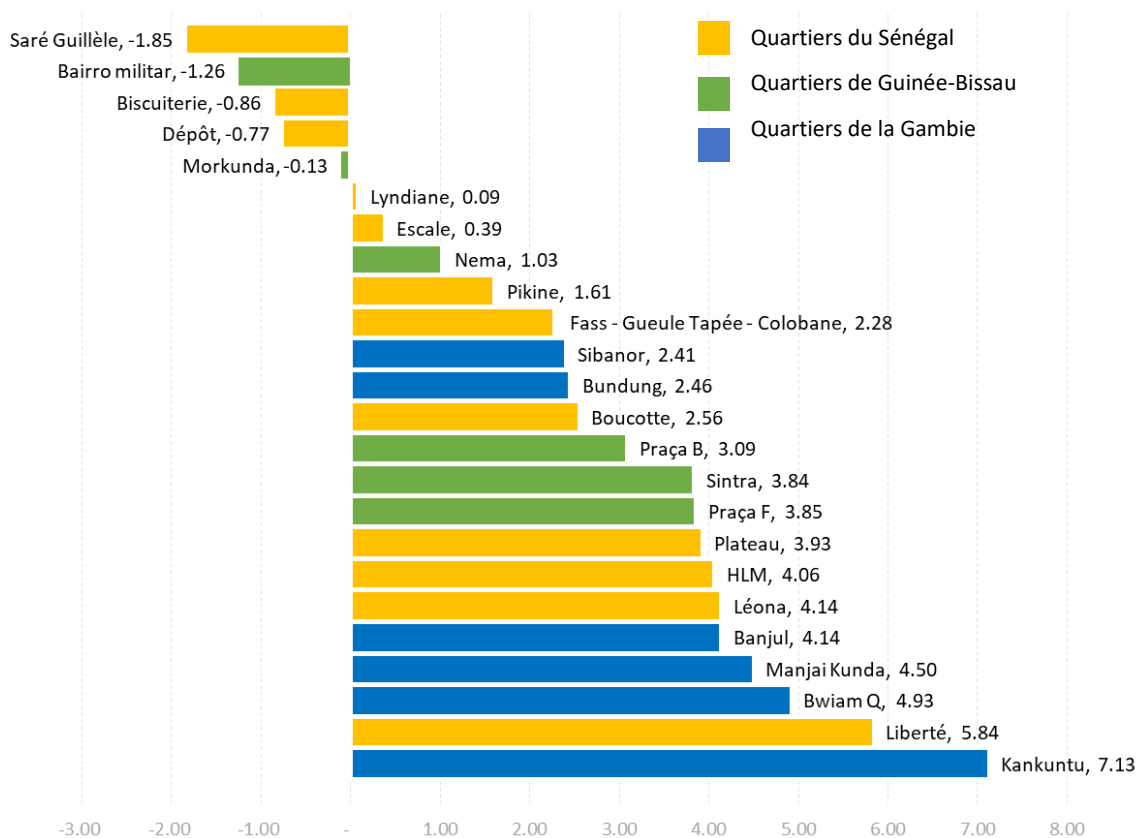
#### UNE PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT SECURITAIRE CONTRASTÉE

Les citoyens interrogés ont globalement une assez mauvaise perception de l'environnement sécuritaire. Cette dimension rend compte de 5 éléments : le type de



difficulté principale (1) et de danger principal (2) identifiés pour le quartier ; la cohésion sociale du voisinage (3) ; la qualité de vie (4) ; et le sentiment de sécurité (5).

Les indices citoyens de sécurité spécifique à la dimension relative à l’environnement sécuritaire sont dès lors inférieurs à 5 pour l’ensemble des quartiers à l’exception de Liberté à Tambacounda au Sénégal (5.84) et Kankuntu à Bwiam en Gambie (7.13). Ce dernier quartier est d’ailleurs le seul à présenter un bon niveau de sécurité pour cette dimension portant sur les perceptions relatives à l’environnement et au cadre de vie.



**Figure 16. Classement des quartiers de l’étude selon l’ICS spécifique à l’environnement sécuritaire**

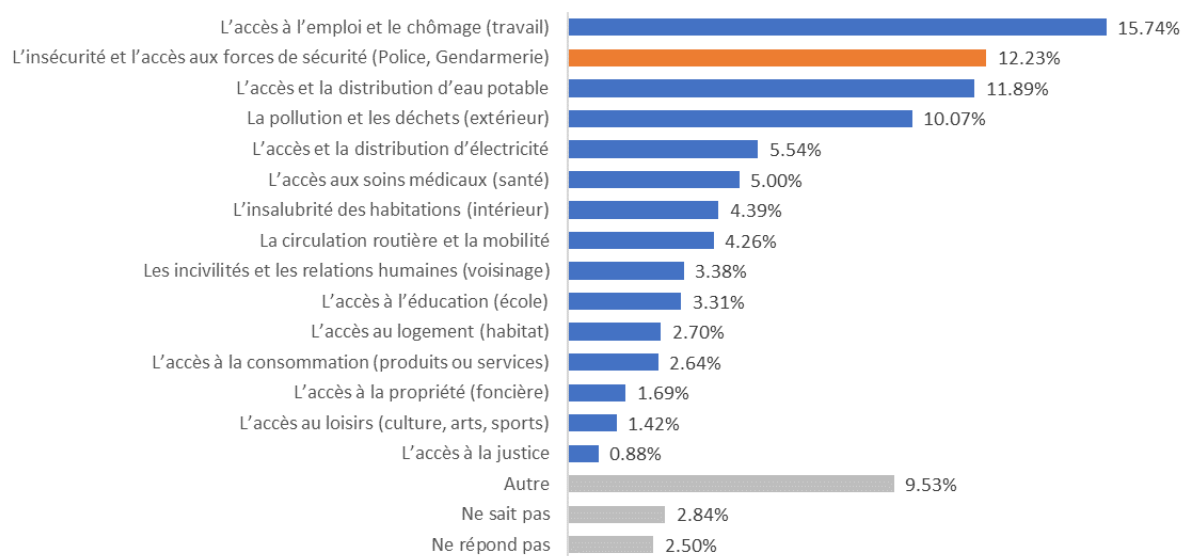
Lecture : L’indice citoyen de sécurité spécifique à l’environnement sécuritaire du quartier de Kankuntu à Bwiam en Gambie est de 8.43.

Parmi les difficultés soumises aux enquêtés, celle qu’ils ont identifiés le plus souvent comme étant la principale difficulté rencontrée dans le quartier est l’accès à l’emploi et le chômage avec 15,74%.

Il faut cependant noter que l’insécurité et l’accès aux forces de sécurité a été retenu par 12,23% des personnes interrogées comme principale difficulté avant toutes les autres. Ce taux est particulièrement élevé et a contribué à affaiblir l’indice de dimension. Signalons par ailleurs que plus des trois quarts de ceux qui ont fait ce choix sont au Sénégal (76,3%), avec plus particulièrement 31,5% d’entre eux à Dakar et

35,4% à Saint-Louis, ville où cette difficulté arrive en tête avec 22,5% des Saint-Louisien interrogés qui ont fait ce choix. *A contrario*, à Ziguinchor, cette difficulté n'a été privilégiée que par 1,9% des enquêtés qui en ont fait la dernière des options retenues.

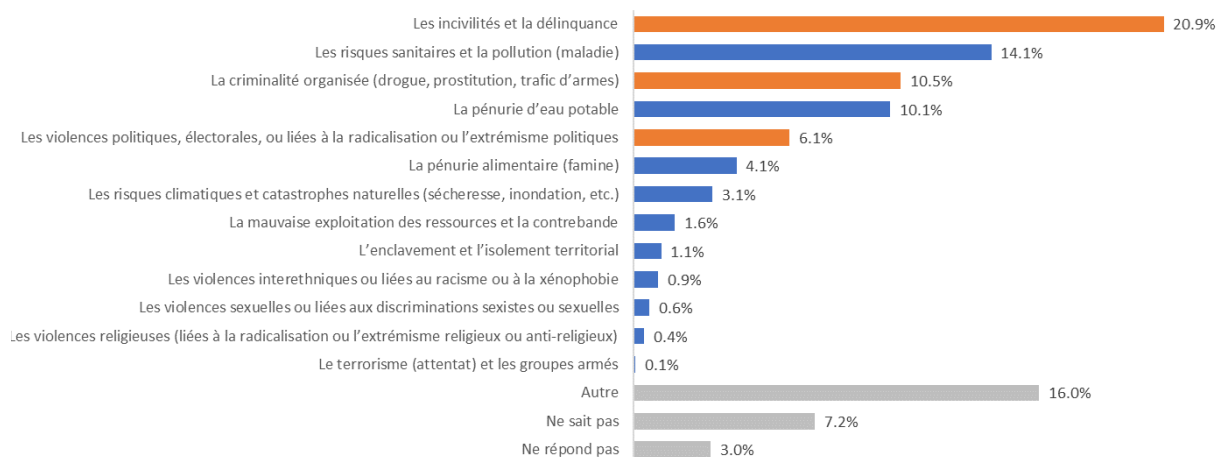
Signalons que l'accès à la justice n'a quasiment jamais été choisi comme principale difficulté rencontrée dans le quartier (0,88%). Les quelques répondants ayant fait ce choix se situent quasiment tous en Guinée-Bissau, avec plus précisément 69,2% d'entre eux à Farim et 23,1% à Bissau ; les autres sont de Bwiam (7,7%).



**Figure 17. Répartition de la principale difficulté rencontrée dans le quartier**

Lecture : 15,74% des enquêtés ont identifié l'accès à l'emploi comme principale difficulté de leur quartier.

Parmi les dangers qui, selon les enquêtés, menacent actuellement les habitants du quartier, les violences interpersonnelles que l'on identifie le plus souvent ne sont pas celles qui se trouvent au centre du débat public telles que le terrorisme, les violences religieuses, sexuelles ou interethniques. Ces dernières menaces ne comptabilisent ensemble que 2% des réponses. Plus ordinaires, ce sont les incivilités, la délinquance, la criminalité organisée ou les violences politiques qui sont retenues par 37,5% des personnes interrogées comme principal danger menaçant leur quartier. C'est d'ailleurs surtout le cas à Dakar, Saint-Louis et Ziguinchor où la majorité des personnes interrogées (respectivement 43,8%, 31,6% et 27,2%) signalent que le principal danger qui menace leur quartier porte sur les incivilités et la délinquance. En Gambie, c'est à Banjul-Serreunda, la criminalité organisée qui arrive en tête avec 28% des réponses, tandis qu'à Bwiam, 27,1% des enquêtés ont identifié les violences politiques ou électorales. Enfin, en Guinée-Bissau, la majorité des réponses porte à Bissau sur les risques sanitaires et la pollution (32,5%) et à Farim sur la pénurie d'eau potable (24,8%).



**Figure 18. Répartition des enquêtés selon le principal danger dans le quartier**

Lecture : 56,6% des enquêtés (838) disent à propos de la qualité de vie dans leur quartier, qu'on y vit plutôt bien.

En matière d'évaluation de l'environnement sécuritaire, les enquêtés ont pu apprécier la cohésion sociale et la qualité de vie de leur quartier. Seuls 9,4% des citoyens interrogés estiment d'ailleurs que les habitants de leur quartier ne sont *jamais* solidaires et ne s'entraident *jamais*. Ce constat est le plus fort en Guinée-Bissau avec 17,2% des personnes interrogées dans ce pays qui le partage. En effet, sur l'ensemble des enquêtés ayant retenu ce choix, 39,6% sont en Guinée-Bissau où elles représentent 19,5% des enquêtés à Bissau et 15,2% à Farim.

En revanche, c'est en Gambie où les enquêtés sont une majorité (58,7%) à penser que les habitants de leur quartier sont *toujours* solidaires et s'entraident *toujours* (avec 60,6% à Bwiam et 56,7% à Banjul-Serrekunda), formant 37,3% des personnes ayant formulé cette opinion (soit 19,6% de Bwiam et 17,7% de Banjul-Serrekunda). Nous pouvons également relever qu'à Ziguinchor, une majorité des personnes interrogées (53,8%) estiment que cette solidarité et cette entraide de voisinage sont très occasionnelles.

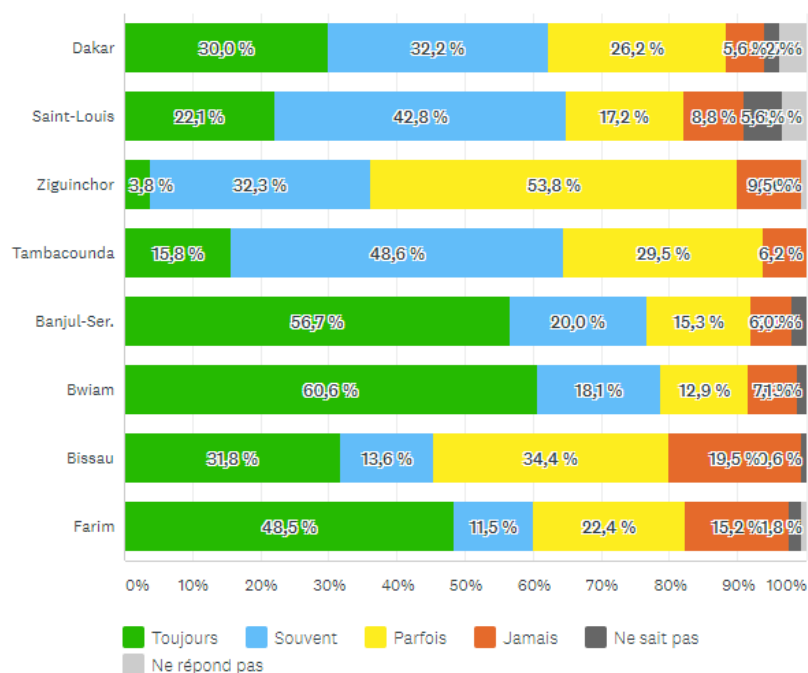


Figure 19. Répartition de la perception de la cohésion sociale selon la localité

Lecture : 60,6% des enquêtés de Bwiam déclarent que les habitants de leur quartier sont solidaires et s'entraident toujours.

Quant au Sénégal, les réponses se répartissent davantage selon les options possibles. En effet, moins polarisées, elles se distribuent avec 20,1% des enquêtés de ce pays à retenir que la cohésion sociale du quartier est permanente, plus d'un tiers (38,6%) pour la considérer comme régulière et 28,9% à la percevoir comme très occasionnelle. L'écart le plus significatif est certainement entre la capitale et Ziguinchor où les personnes interrogées en Casamance sont proportionnellement dix fois moins nombreuses à penser que les habitants de leur quartier sont *toujours* solidaires et s'entraident *toujours*.

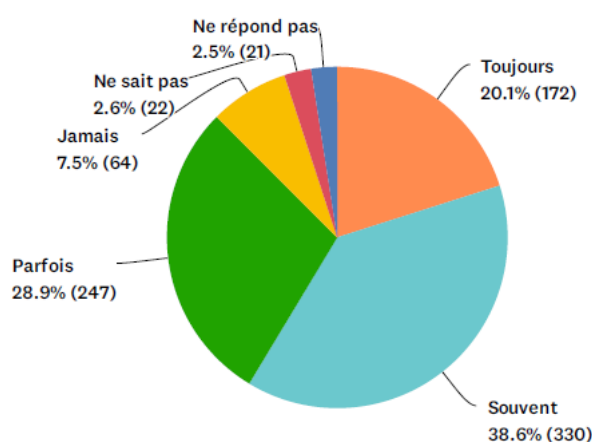
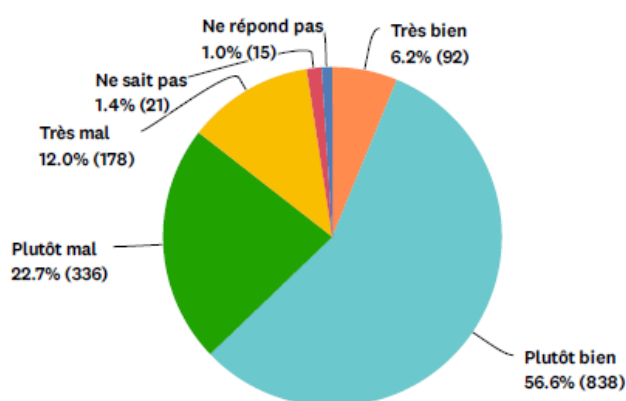


Figure 20. Répartition des enquêtés du Sénégal selon la perception de la cohésion sociale

Lecture : 38,6% des enquêtés (330) au Sénégal déclarent que les habitants de leur quartier sont solidaires et s'entraident souvent.

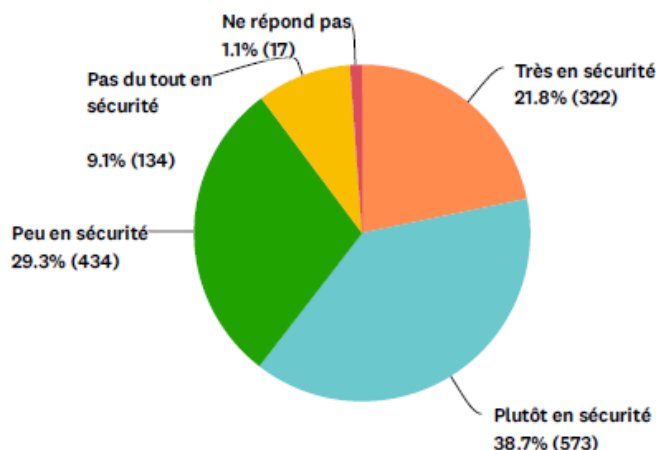
L'autre facteur relatif à l'appréciation de l'environnement sécuritaire porte sur la qualité de vie dans le quartier. Sur l'ensemble des enquêtés, une majorité considère que l'on vit bien dans leur quartier, 62,8% contre 32,7% à affirmer le contraire. Là encore, les résultats sont relativement différents d'un pays à un autre, avec notamment 32,6% des enquêtés en Guinée-Bissau – dont plus de la moitié (57,9%) sont de Farim – qui disent qu'on vit très mal dans leur quartier contre seulement 5,7% des enquêtés du Sénégal (où une large majorité de 64,8% pense qu'on y vit plutôt bien). Du reste, c'est en Gambie que l'on retrouve la majorité de ceux qui déclarent qu'on vit très bien dans leur quartier (67,5%).



**Figure 21. Répartition des enquêtés selon la perception de la qualité de vie**

Lecture : 56,6% des enquêtés (838) disent à propos de la qualité de vie dans leur quartier, qu'on y vit plutôt bien.

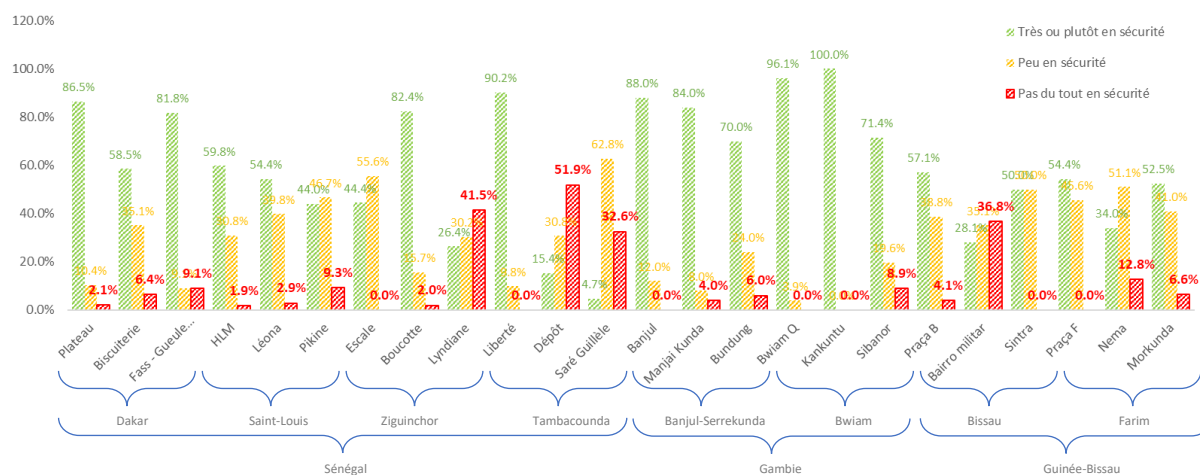
Enfin, en ce qui concerne le sentiment de sécurité qui, pour être explicite et direct, est le facteur le plus lourd de cette dimension, les réponses sont majoritairement positives. Toutefois, même 60,5% des personnes interrogées qui disent se sentir en sécurité dans leur quartier, l'insécurité reste toutefois relativement importante avec plus d'un tiers des enquêtés qui affirment le contraire. En effet, 38,4% des personnes interrogées disent se sentir peu voire pas du tout en sécurité. Ce sentiment d'insécurité est particulièrement fort en Guinée-Bissau avec 50,6% des enquêtés de ce pays qui en ont fait part, contre 41,1% au Sénégal et seulement 14,8% en Gambie. Ce pays fait d'ailleurs état d'une majorité de 50,8% à s'être affirmée très en sécurité dans leur quartier et 33,8% plutôt en sécurité.



**Figure 22. Répartition des enquêtés selon le sentiment de sécurité**

Lecture : 38,7% des enquêtés (573) déclarent se sentir plutôt en sécurité dans leur quartier.

Il est intéressant de comparer les réponses selon les quartiers et de vérifier si les perceptions recueillies corroborent les niveaux de sécurisation établis dans l'identification des quartiers à enquêter. Il s'avère que c'est effectivement le cas pour l'ensemble des quartiers où le taux de réponse « pas du tout en sécurité » est le plus élevé pour le quartier de niveau "peu sécurisé" de la ville, à l'exception des localités de Guinée-Bissau (36,8% à Bairro Militar alors que personne à Sintra n'a fait ce choix), et au Sénégal, de Tambacounda où 51,9% des personnes interrogées se sentent pas du tout en sécurité à Dépôt (quartier de niveau "assez bien sécurisé") contre 32,6% à Saré Guillaë (quartier de niveau "peu sécurisé")



**Figure 23. Répartition du sentiment de sécurité selon le quartier**

Lecture : 100% des enquêtés du quartier de Kankuntu à Biwiam en Gambie disent se sentir très ou plutôt en sécurité dans leur quartier.

Enfin, notons que la répartition des réponses selon le sexe n'est pas variable comme l'illustre pour l'ensemble des facteurs de cette dimension, à l'instar du sentiment de sécurité qui n'influe guère selon que le répondant soit un homme ou une femme. Cependant il faut signaler que, dans l'ensemble, les hommes (10,5% d'entre eux) sont proportionnellement plus nombreux à ne se sentir pas du tout en sécurité dans leur quartier que les femmes (7,3% d'entre elles).

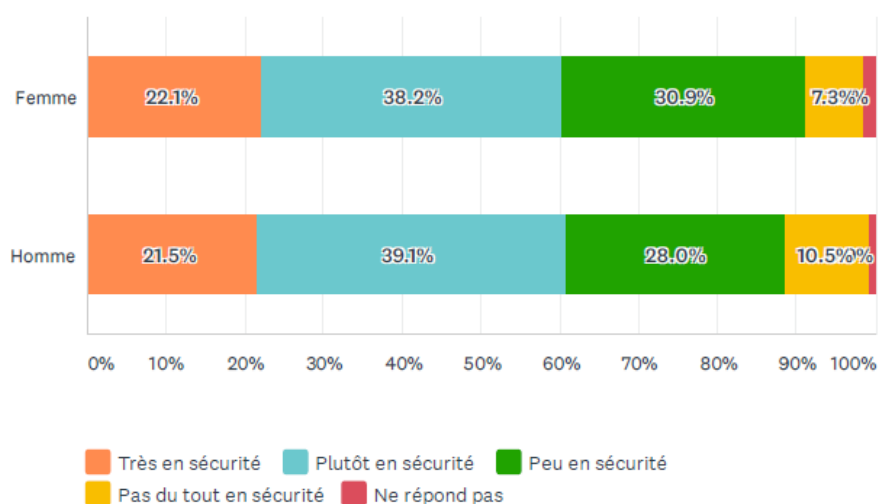


Figure 24. Répartition du sentiment de sécurité dans le quartier selon le sexe

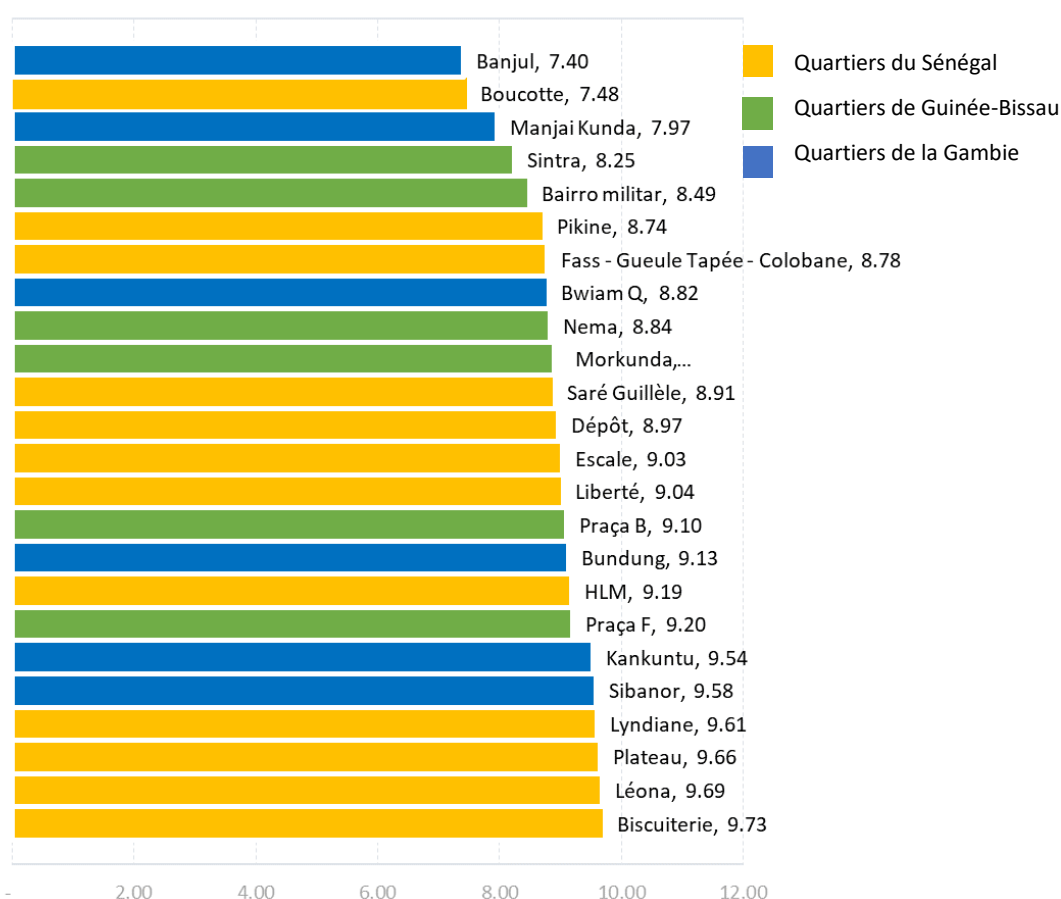
Lecture : 39,1% des hommes enquêtés disent se sentir plutôt en sécurité dans leur quartier.

Cette dimension fait ainsi état d'une perception de l'environnement sécuritaire relativement contrastée selon le pays enquêté. Si l'ensemble des quartiers de Gambie ont un ICS global au-dessus 6.57, ceux de la Guinée-Bissau sont tous en-dessous de 6.63. L'ICS global restitue donc bien les différentes répartitions de certains facteurs de composition de cette dimension relative à l'environnement sécuritaire. En effet, les enquêtés de la Gambie sont notamment plus satisfaits de la cohésion sociale (77,7% "toujours ou souvent"), de la qualité de vie (67,5% "Très ou plutôt bien") ou de la sécurité (84,6% "Très ou plutôt en sécurité"). *A contrario*, ceux de Guinée-Bissau sont plus insatisfaits (avec respectivement, 45,4% "Parfois ou jamais" ; 56,7% "Plutôt ou très mal" ; 53,6% "Peu ou pas du tout en sécurité"). La Gambie et la Guinée-Bissau (dont les échantillons sont quantitativement similaires) se placent de part et d'autre du Sénégal (échantillon double) qui présentent une perception citoyenne de l'environnement sécuritaire plus neutre.



## UNE VICTIMATION PLUS COMMUNAUTAIRE QUE SOCIETAIRE

Rappelons que la dimension relative à la victimation est composée de deux volets, l'un sur les atteintes aux personnes et l'autre sur la prise en charge des victimes. La dimension présente un indice régional de 3.56 auquel peuvent être comparés les indices nationaux (4.36. Gambie ; 3.35 Guinée-Bissau ; 2.87 Sénégal). La localité qui présente l'ICS relatif à cette dimension le plus élevé est Banjul-Serrekunda en Gambie (19.69) et le plus faible, Dakar au Sénégal (1.87). L'interprétation de ces résultats est relativement délicate même s'il convient de noter que la faiblesse de ces indices s'explique par le faible nombre de victimes déclarées avec 81,3% des personnes interrogées se disant n'avoir été victime d'aucune agression durant les douze derniers mois précédents l'enquête.

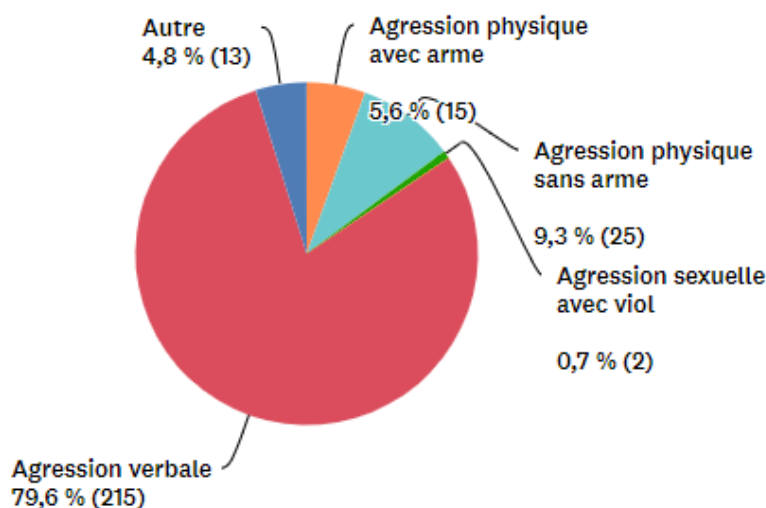


**Figure 25. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à la victimation**

Lecture : L'indice citoyen de sécurité spécifique à la victimation est de 9.73 pour le quartier de Biscuiterie à Dakar au Sénégal.

Il est en effet difficile d'apporter des conclusions probantes sur les données relatives aux quelques 230 déclarations d'agression dont 79,6% ont été uniquement

verbales. Parmi elles, notons que 77,2% sont au Sénégal avec 42,2% d'entre elles à Ziguinchor (dont 62,9% du quartier de Boucotte) et 37,9% à Tambacounda (dont 60,3% du quartier de Saré Guillèle). Quant aux 15 victimes d'agression physique avec arme, 9 d'entre elles vivent en Gambie et 8 sont de Banjul-Serrekunda et dont la moitié du quartier de Manjai Kunda. Quant aux deux victimes de viols, elles sont de Bissau.

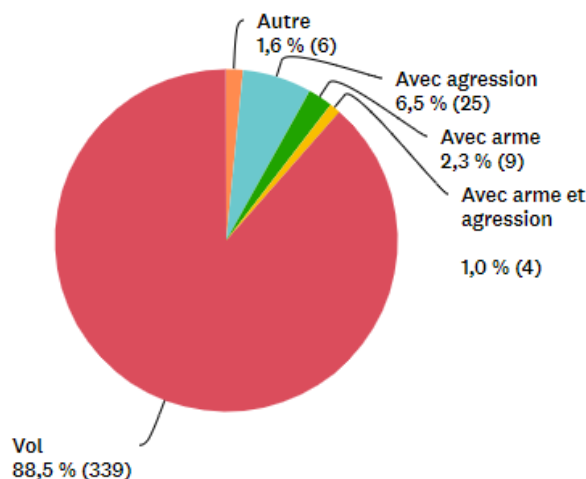


**Figure 26. Répartition des enquêtes selon le type d'agression**

Lecture : 81,3% des enquêtés (1203) déclarent n'avoir été victime d'aucune agression dans les 12 derniers mois.

Ces données sont évidemment déclaratives avec toutes les précautions que l'on connaît quant à leur représentativité. Les variables interprétatives sont nombreuses et dépendantes aussi bien des conditions de l'enquête que, plus significativement, de la culture du justiciable. Si déjà plusieurs facteurs interviennent dans le jugement des victimes qui interprètent une mésaventure comme constituant une infraction, d'autres facteurs encore les conduisent à décider ou non de la porter à la connaissance ici des enquêteurs, ou plus généralement des autorités.

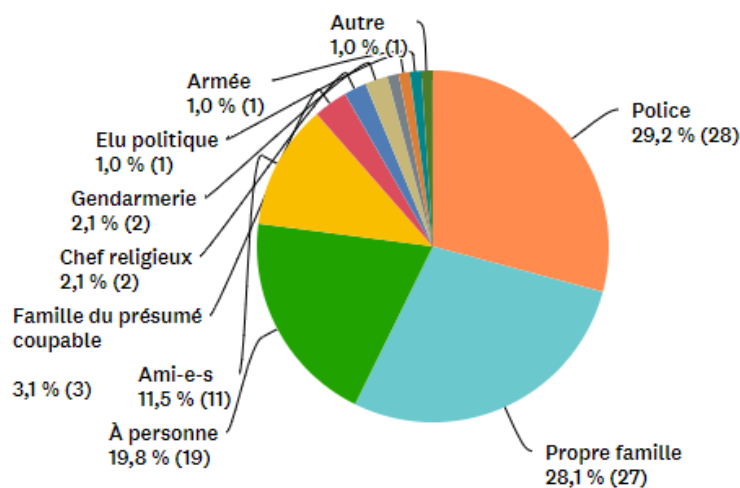
Il en est de même pour tous les autres actes délictueux ou criminels dont les 464 déclarations de vol (dont 89,9% l'ont été sans arme ni agression), dont 50,4% sont recueillies au Sénégal (avec 40,2% de celles-ci à Saint-Louis).



**Figure 27. Répartition des enquêtes selon le type de vol**

Lecture : 74,0% des enquêtes (1095) déclarent n'avoir été victime d'aucun vol dans les 12 derniers mois.

Aussi, si l'on tient compte de l'ensemble des déclarations d'actes délictueux ou criminels (avec 29 déclarations de prise d'otage, séquestration, enlèvement, torture ou attentat) dont auraient été victime les enquêtés durant la période des douze mois précédents l'enquête, le taux de prévalence<sup>18</sup> est de 59,19% avec 876 déclarations recueillies pour 1480 personnes interrogées. Le taux de plainte<sup>19</sup> est en revanche bien plus faible avec 3,54% avec 31 plaintes officielles déclarées contre 41 plaintes directement auprès d'amis ou des familles concernées.



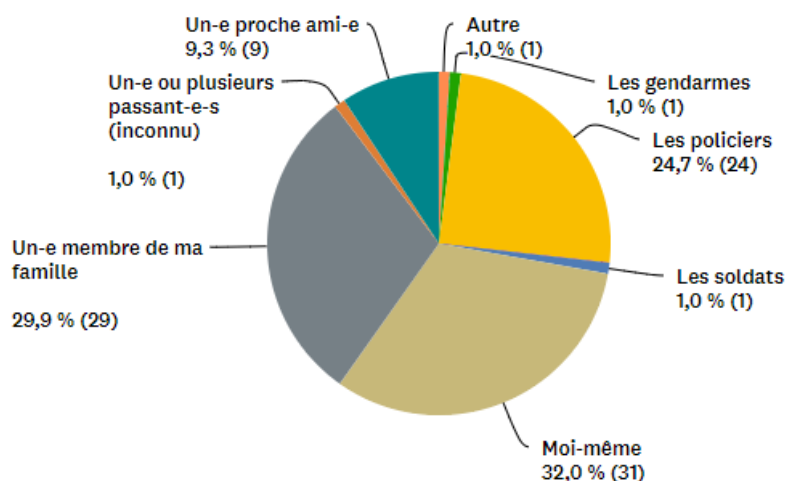
**Figure 28. Répartition des plaintes selon le destinataire**

Lecture : 29,2% des victimes s'étant plaintes (28) l'ont fait auprès de la Police.

<sup>18</sup> S'agissant de la proportion de personnes atteintes au moins une fois au cours de la période de référence.

<sup>19</sup> S'agissant de la proportion de victimes qui disent avoir porté plainte auprès de la police, la gendarmerie, l'armée ou la justice.

Parmi les victimes affirmant avoir été blessées suite à l'un de ces actes (97), aucune ne déclare avoir bénéficié de l'administration de premiers soins par les pompiers ou ambulances. En revanche, près d'un tiers d'entre elles (32%) se sont autoadministré ces premiers soins, tandis que pour 29,9% ce fut un membre de leur famille qui s'en chargea. 48% de ces blessés se disent toutefois satisfaits de leur prise en charge.



**Figure 29. Répartition des victimes de blessure selon la prise en charge**

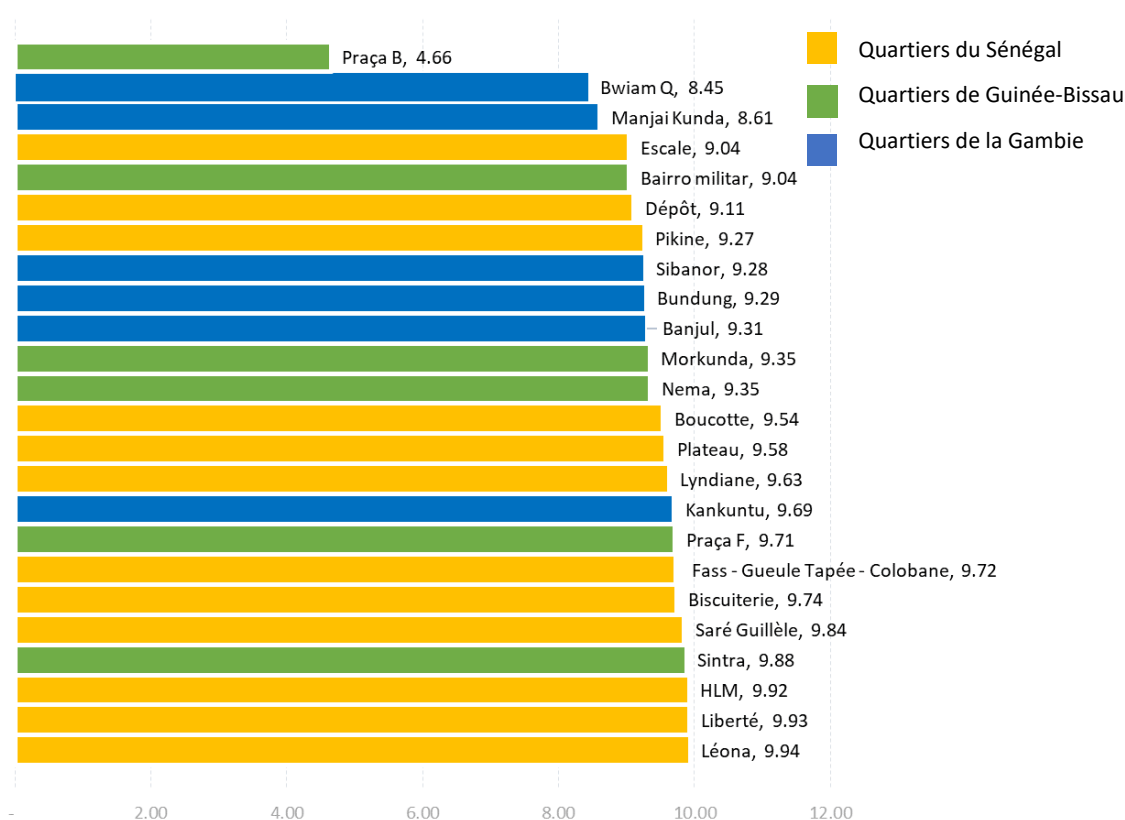
Lecture : 29,8% des victimes de blessure (31) déclarent s'être personnellement administrés les premiers soins.

Au regard de ces principaux résultats, la victimation nous confirme la pertinence des indices citoyens obtenus eu égard aux connaissances scientifiques (en général qualitative) dont nous disposons sur la sécurité des différents quartiers d'une part, et sur la culture citoyenne faites de pratiques et d'imaginaires qui relèvent davantage de la rationalité communautaire que sociétaire. « Les analyses dans ce domaine continuent certes de buter sur plusieurs écueils. Le premier concerne le recueil des données » (Pérouse de Montclos, 2004/1), ce à quoi le Baromètre citoyen de la sécurité entend remédier. Les travaux existant nous renseignent toutefois sur des rapports ambivalents entre le citoyen et les institutions publiques en Afrique de l'Ouest (Banégas, 2012 ; Bayard et *alii*, 2001). Aussi, le recours aux services publics par les victimes, pour le secours, la plainte ou encore la réparation, est loin d'être courant avec une majorité des soins (72,16%) ou des plaintes (57,14%) directement pris en charge de façon informelle sans recourir aux services de l'État.

## UNE EXPOSITION AUX VIOLENCES "CITOYENNEMENT" INEXISTANTE

L'ICS spécifique à l'exposition aux différentes violences est relativement élevé pour l'ensemble des quartiers de l'étude (supérieur à 8.45), à l'exception de Praça à Bissau.

Autrement dit, l'exposition aux violences perçues par les enquêtés est particulièrement faible, voire inexistante pour la majorité des personnes interrogées. En effet, l'exposition au trafic de drogue (50,9%), à la prostitution (63%), au trafic d'armes à feu (88,6%), à un risque d'enlèvement (87,2%), de déplacement forcé (86,2%), d'attentat terroriste (92,4%), à des violences politiques (63,9%), l'extrémisme violent d'inspiration religieuse (89%) ou au conflit en Casamance (79,9%), pour l'ensemble de ces violences, les enquêtés ont à chaque fois été une large majorité à ne pas se sentir être exposée à ces violences. Précisons d'ailleurs que pour l'expression « être exposé », nous avons pris soin de laisser à l'individu de l'interpréter librement comme pouvant éventuellement signifier « être concerné, préoccupé, dérangé ou menacé ».



**Figure 30. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'exposition aux violences**

Lecture : L'indice citoyen de sécurité spécifique à l'exposition aux violences est de 9.94 pour le quartier de Léona à Saint-Louis du Sénégal.

Quel que soit le niveau d'exposition signalé par les personnes interrogées, ces violences ne sont pas pour elles toutes aussi préoccupantes les unes que les autres. Le trafic de drogue arrive en tête des expositions, tandis que le risque d'attentat terroriste est en fin de classement. En effet, les personnes interrogées ont été plus nombreuses à se trouver être exposées au trafic de drogue, 43,6% contre 3,8% pour le risque d'attentat terroriste. De plus, l'exposition au trafic de drogue enregistre un fort niveau

d'exposition avec 44,2% des réponses qui l'apprécie comme plutôt voire très forte. En revanche, c'est l'inverse pour l'exposition à un risque d'attentat terroriste, avec 92,8% des réponses qui l'évalue comme plutôt voire très faible.

Comme l'ont également montrée les réponses relatives aux dangers menaçant le quartier dans la dimension portant sur l'environnement sécuritaire, les violences "ordinaires" auxquelles peuvent nous exposer la drogue, la prostitution ou les élections sont les plus préoccupantes pour les enquêtés, avec pour chacune d'elles, au moins près d'un tiers d'entre eux qui se dit exposé à elles. En nous penchant sur ces trois types de potentielles violences, nous pouvons examiner les différences de perception d'une localité à l'autre.

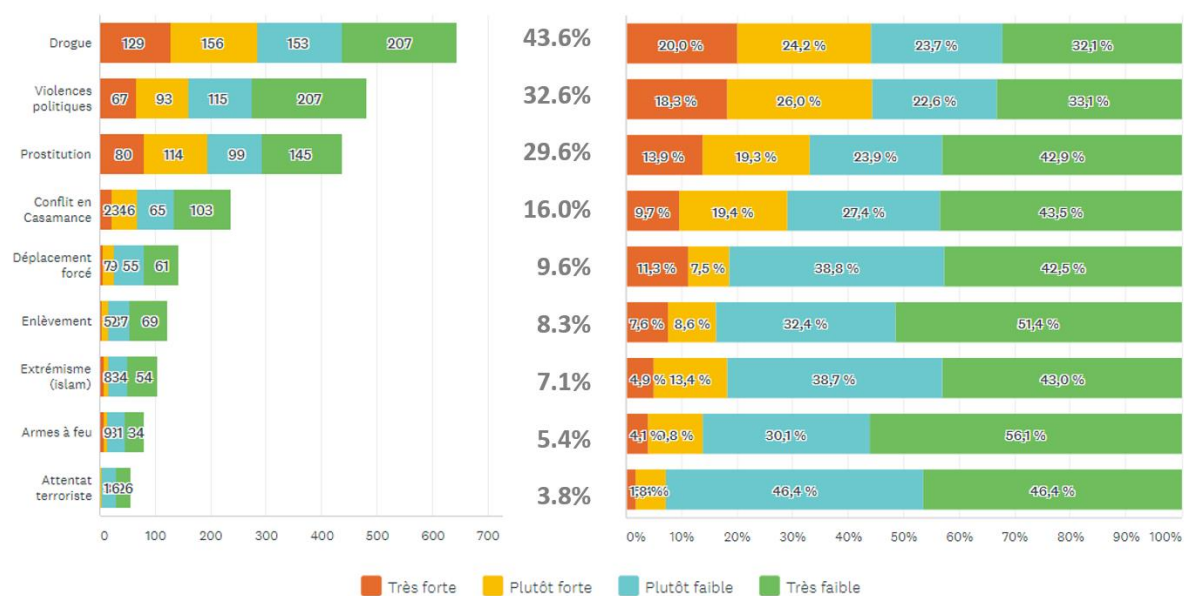
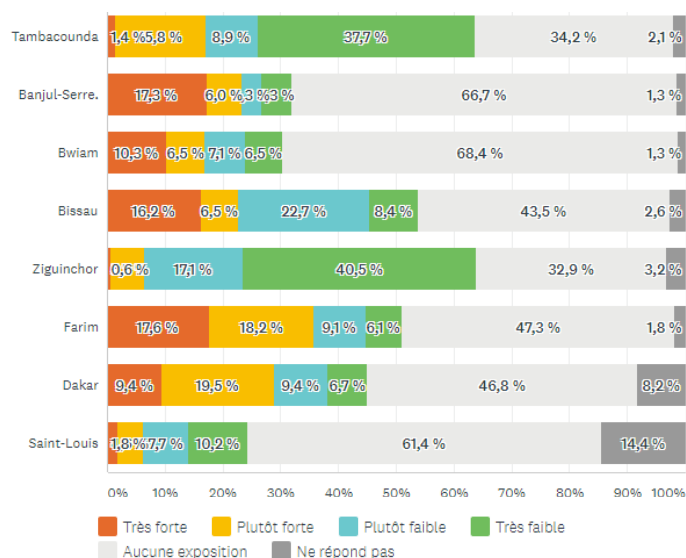


Figure 31. Répartition des niveaux d'exposition positive aux différents types de violence

Lecture : 43,6% des enquêtés se disent être exposés au trafic de drogue dans leur quartier, avec 20% (129) d'entre eux qui apprécient cette exposition comme très forte.

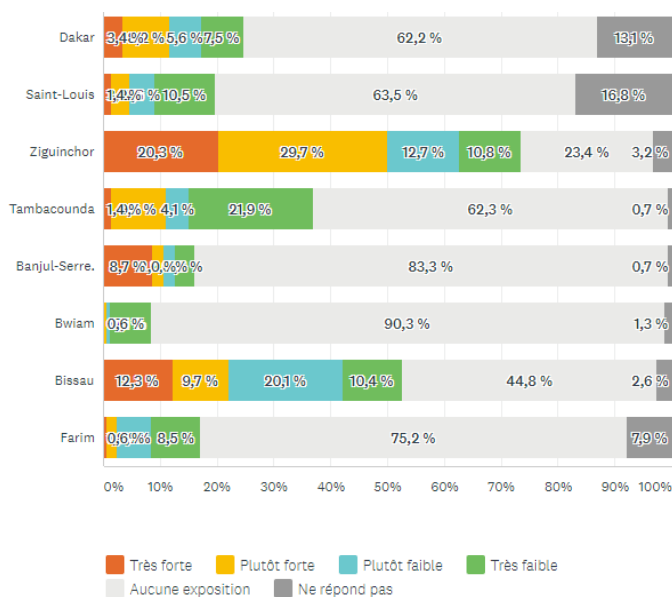
En effet, les répartitions varient selon les localités sans que ces variations ne soient nécessairement marquantes. Elles ne nous renseignent pas davantage sur l'état des perceptions citoyennes et confirment dans l'ensemble les préoccupations liées à l'environnement sécuritaire. Ainsi, avec Bwiam par exemple, 27,1% des enquêtés de cette localité ont identifié les violences politiques ou électorales comme principal danger pour leur quartier, et on retrouve ici aussi près d'un tiers des personnes interrogées dans cette localité gambienne qui se dit être fortement exposé à ce même type de violence (29%). Mais c'est néanmoins à Tambacounda au Sénégal que l'on rencontre la perception la plus importante d'une forte exposition à ces violences politiques ou électorales (32,9%).



**Figure 32. Répartition des niveaux d'exposition au trafic de drogue selon les localités**

Lecture : 40,5% des enquêtés de Ziguinchor se disent être très faiblement exposés au trafic de drogue dans leur quartier.

Nous pouvons également relever que les enquêtés témoignent d'une forte exposition au trafic de drogue dans leur quartier d'abord à Farim (35,8%) puis à Dakar (28,9%). Quant à la prostitution, elle est particulièrement ressentie à Ziguinchor avec la moitié des enquêtés (50%) de cette localité qui se disent y être fortement exposés, tandis que c'est à Bissau que se situe la seconde mais néanmoins bien plus faible proportion (22%). Seule Ziguinchor ne présente d'ailleurs pas de majorité d'enquêtés à se dire n'être aucunement exposée à la prostitution dans leur quartier.



**Figure 33. Répartition des niveaux d'exposition à la prostitution selon les localités**

Lecture : 29,7% des enquêtés de Ziguinchor se disent être plutôt fortement exposés à la prostitution dans leur quartier.



Quant à l'exposition à l'extrémisme violent se réclamant de l'islam ou à encore à un risque d'attentat terroriste, il est intéressant de relever que c'est dans la localité de Bissau que ces expositions sont ressenties quoique faiblement. En effet, si sur les 17 enquêtés qui se disent être fortement exposés à l'extrémisme violent se réclamant de l'islam, 4 sont de Bissau, 51,1% de l'ensemble des personnes interrogées qui déclarent être faiblement exposé à cette violence, sont de cette localité. La distribution est similaire pour l'exposition à un risque d'attentat terroriste, avec 75% des personnes qui se disent être exposées à ce risque (toutes faiblement d'ailleurs) sont de la capitale bissau-guinéenne.

De même, il est intéressant de remarquer que seules les localités du Sud présentent des taux d'exposition aux violences liées au conflit de Casamance, Ziguinchor en tête même si c'est à Bwiam sur la frontière sud de la Gambie que cette exposition est la plus fortement ressentie (14,2%).

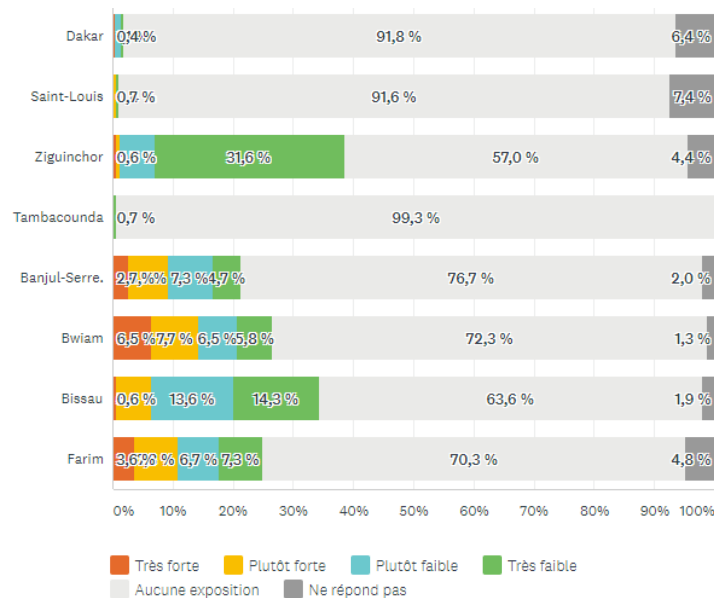


Figure 34. Répartition des niveaux d'exposition à la prostitution selon les localités

Lecture : 29,7% des enquêtés de Ziguinchor se disent être plutôt fortement exposés à la prostitution dans leur quartier.

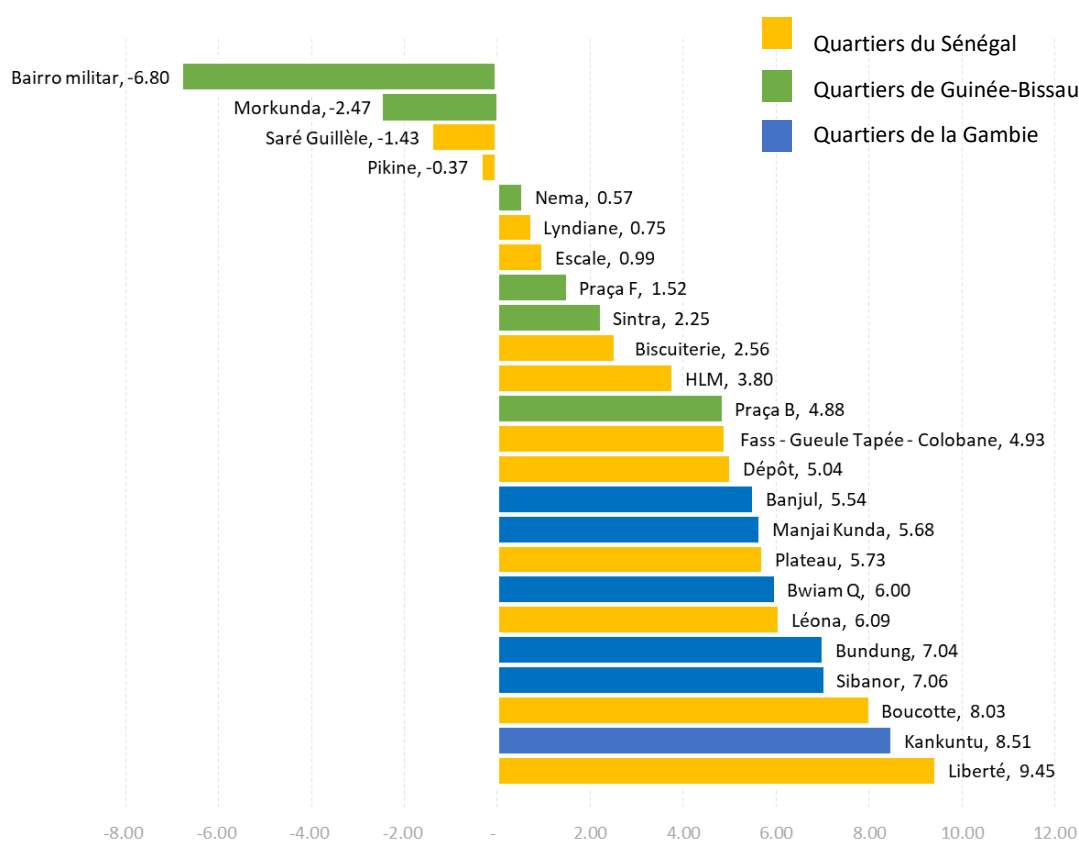
Cette dimension de la sécurité citoyenne portant sur l'exposition aux violences pèsera plus favorablement dans l'ICS global dès que lors que les perceptions ne font pas état d'une exposition importante à ces violences. On sait combien la perception de ces phénomènes de violence est particulièrement subjective avec des appréciations dépendantes de plusieurs facteurs particulièrement changeants. L'actualité et le traitement médiatique des faits ont une incidence plus ou moins importante selon le degré aux différents types de médias ou de sources médiatiques mais aussi selon le niveau d'instruction.

L'enquête nous renseigne ainsi davantage sur le niveau de perception des violences que sur les perceptions elles-mêmes. Cette dimension nous apprend combien les citoyens ne se sentent que très peu voire pas du tout exposés à ces différents types de violence.

#### ENTRE EXIGENCE ET SCEPTICISME, UNE PERCEPTION CLIVÉE DE L'ACTION (INTER)ÉTATIQUE

L'appréciation de l'action publique sécuritaire passe nécessairement par évaluer la confiance et l'efficacité des acteurs étatiques et interétatiques qui interviennent dans le secteur de la sécurité. Les forces de défense et de sécurité évidemment, mais plus généralement l'institution judiciaire et les organisations internationales et étrangères qui opèrent dans le cadre des luttes contre les organisations armées, criminelles ou terroristes. L'indice citoyen de sécurité spécifique à l'action de l'État distingue ainsi les perceptions citoyennes à l'égard des institutions des pouvoirs exécutif et judiciaire du pays, en charge des missions de sécurité. Cela permet de considérer isolément le rapport des citoyens à leur État qui, plus direct et immédiat et moins distancié et idéologique, n'impacte pas lesdites perceptions aussi fortement que l'appréciation de l'action des organisations internationales ou des puissances étrangères. Celle-ci est prise en considération à travers l'ICS spécifique à l'action sécuritaire internationale qui mesure les perceptions relatives aux institutions internationales telles que l'ONU, l'Union africaine ou la CEDEAO, et aux principales puissances étrangères qui interviennent dans le cadre de leurs opérations militaires extérieures (OPEX) ou leur (para)diplomatie, les principales étant ici l'Union européenne et les États-Unis.

L'ICS spécifique à l'action sécurité de l'État varie significativement d'un quartier à un autre. Le quartier de Liberté à Tambaounda présente cet ICS le plus élevé à 9.45, tandis que c'est à Bairro Militar à Bissau qu'il est le plus bas à -6.80. En Guinée-Bissau, ces ICS sont faibles et témoignent ainsi d'une insatisfaction des citoyens à l'égard de l'action de leur État. *A contrario*, avec ces ICS spécifiques supérieurs à 5.53 en Gambie, les quartiers de ce pays semblent entretenir un rapport plus positif avec les acteurs étatiques en charge de l'action sécuritaire.



**Figure 35. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire de l'État**

Lecture : L'indice citoyen de sécurité spécifique à l'action sécuritaire de l'État est de 9.45 pour le quartier de Liberté à Tambacounda au Sénégal.

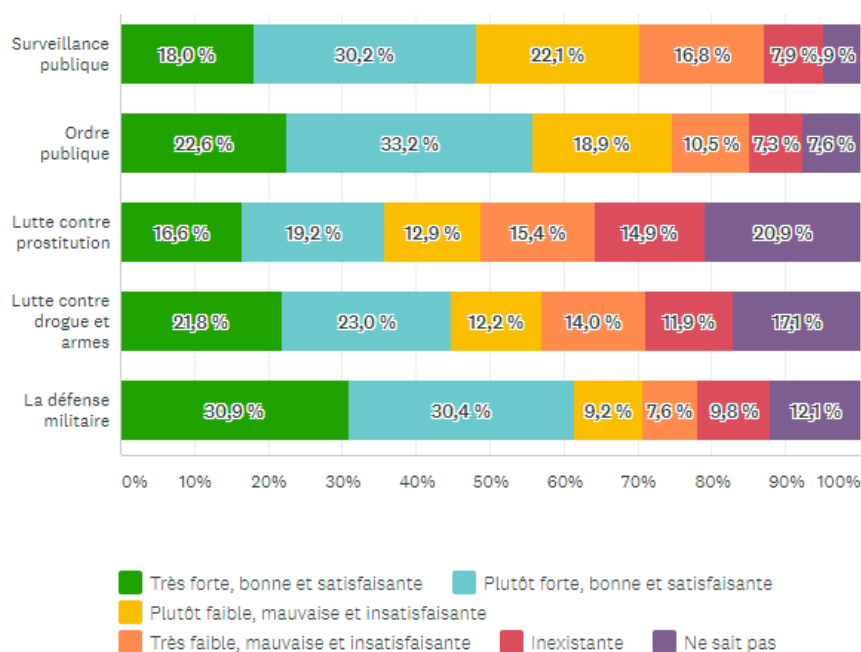
La diversité de ces acteurs et de leur action a nécessité des compilations dans des catégories de question et de réponse suffisamment larges pour avoir des points de comparaison. Ainsi, si nous avons parfois identifié tel acteur pour telle action (par exemple maintien de l'ordre par la Gendarmerie), les réponses devaient être générales et comparables, ce que seule permettait une échelle identique de réponses. Une échelle d'intensité ou de degré permet ainsi de situer le curseur d'appréciation, d'évaluation ou de satisfaction des citoyens quant à l'une ou l'autre des actions conduites par l'un ou l'autre des acteurs<sup>20</sup>.

Si l'on s'en tient uniquement aux répondants, et donc aux personnes interrogées ayant formulé une réponse que celle-ci consiste à nous informer qu'elles ignorent la

<sup>20</sup> Faisons remarquer que pour les questions dites d'appréciations, la dénomination des modalités était volontairement plurivoque en associant trois critères binaires d'appréciation : la force-faiblesse, la qualité (bonne-mauvaise) et la satisfaction-insatisfaction. L'intention n'était pas ici d'être sur un niveau d'interprétation précis et susceptible de rendre compte de la possibilité d'avoir ainsi une opinion positive pour l'un des critères d'appréciation et négative pour un autre. Ce que nous cherchions au contraire à savoir porte sur l'opinion générale de l'enquêteur indépendamment de ces nuances, au risque d'éventuellement le contraindre à être moins spontané et à nous livrer, à l'issue d'une réflexion rapide mais nécessaire, l'opinion de synthèse que nous souhaitons recueillir. C'est elle qui a le plus de pertinence pour l'élaboration d'un indice de tendance tel que l'ICS.

qualité de l'action sécuritaire en question, la majorité d'entre eux se dit satisfaite de l'ensemble des actions évoquées à l'exception de la lutte contre le trafic sexuel et la prostitution par la Police ou les Douanes. En effet, outre le fait qu'ils sont ici proportionnellement les plus nombreux à reconnaître ne pas savoir ce qu'il en est, 43,2% (54,7% sans ceux qui ne savent pas) considèrent être plutôt ou très insatisfaits de cette lutte quand ils ne la considèrent tout simplement pas comme inexistante. Signalons d'ailleurs que c'est au Sénégal que l'on rencontre une majorité des enquêtés (45,9%) à avoir formulé ce type d'avis, contrairement à la Gambie et la Guinée-Bissau où respectivement 58% et 38% des enquêtés constituent une majorité de personnes satisfaites de la lutte contre le trafic sexuel et la prostitution par la Police ou les Douanes de leur pays. Nous avons la même situation en ce qui concerne la lutte contre le trafic de drogue et d'armes à feu par la Police et les Douanes. Les citoyens interrogés au Sénégal sont majoritairement déçus par cette action (42,1%) contrairement aux deux autres pays de l'étude.

En revanche l'Armée est particulièrement saluée par ces perceptions dans chacun des pays. L'action de défense et de sécurité militaire conduite par l'Armée nationale rencontre la plus forte satisfaction, avec 61,3% des répondants qui forment cette appréciation et dont la majorité se dit même très satisfaite. Au Sénégal (61,8%), en Gambie (67,5) ou en Guinée-Bissau (47%), c'est à chaque fois une forte majorité qui témoigne de cette perception positive.



**Figure 36. Répartition des répondants selon le niveau de satisfaction par type d'action sécuritaire étatique**

Lecture : 33,2% des répondants pensent que l'action de maintien de l'ordre public par la Gendarmerie est plutôt satisfaisante.

Cette appréciation du rôle de l'Armée se traduit à travers la confiance portée à l'égard de l'institution militaire. Elle arrive en tête de la confiance à l'égard des institutions sécuritaires de l'État avec 88,2% des enquêtés qui témoignent d'une confiance en leur Armée nationale, et dont 38,7% d'entre eux lui font totalement confiance. Cette confiance totale en l'Armée est proportionnellement la plus importante en Gambie (43,6%), suivi par le Sénégal (37,4%) et enfin la Guinée-Bissau (16,3%). Et inversement, c'est en Guinée-Bissau où les enquêtés ont été proportionnellement les plus nombreux à affirmer n'avoir aucune confiance en leur Armée (13,5%), suivi par la Gambie (8,9%) et le Sénégal où seulement 1,4% des personnes interrogées ont formulé cette réponse.

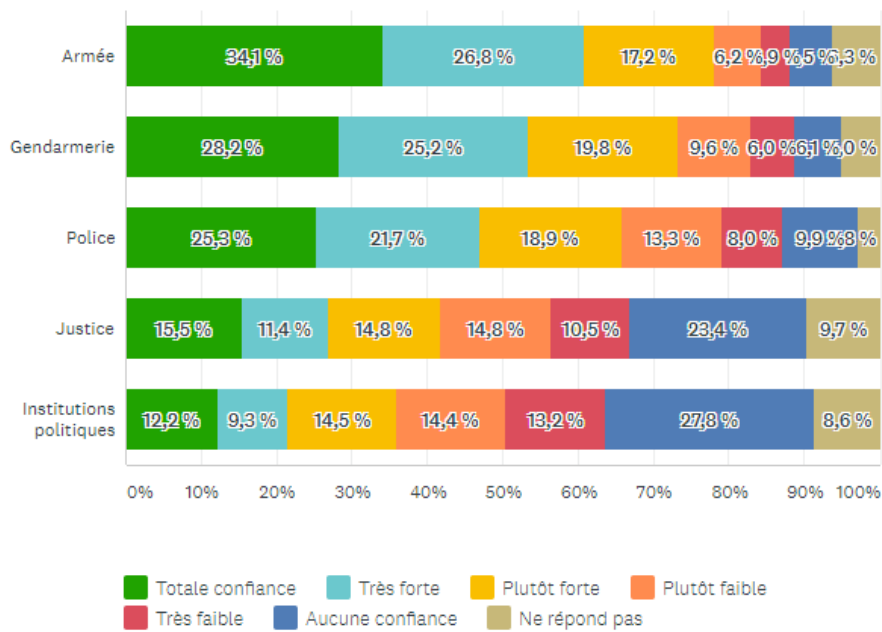
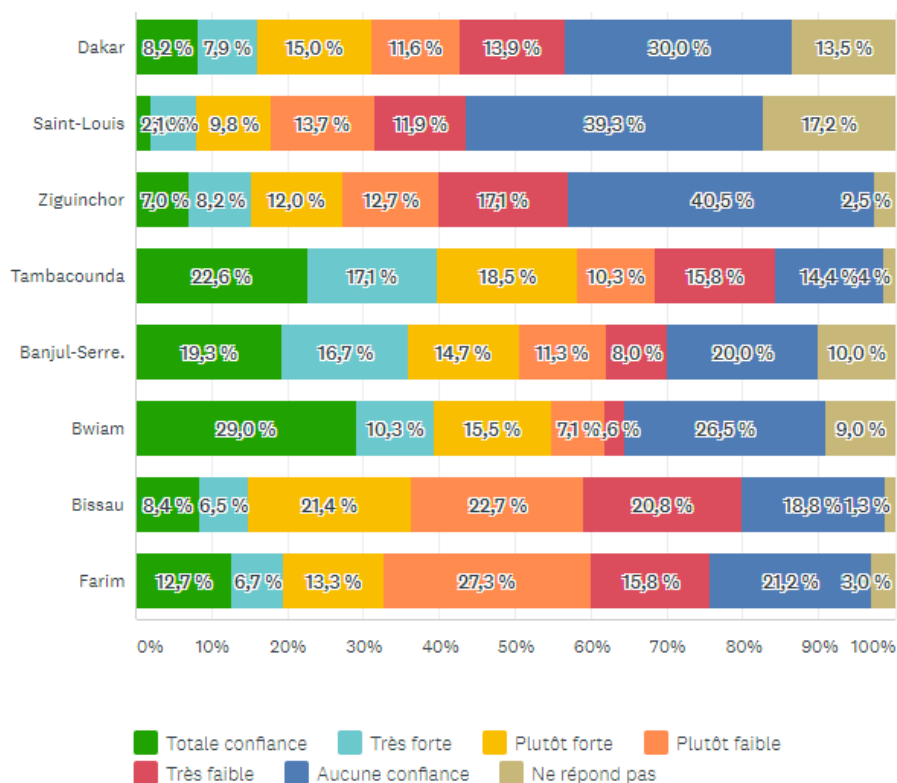


Figure 37. Répartition des enquêtés selon le niveau de confiance par acteur sécuritaire étatique

Lecture : 34,1% des répondants déclarent avoir une confiance totale dans l'Armée de leur pays.

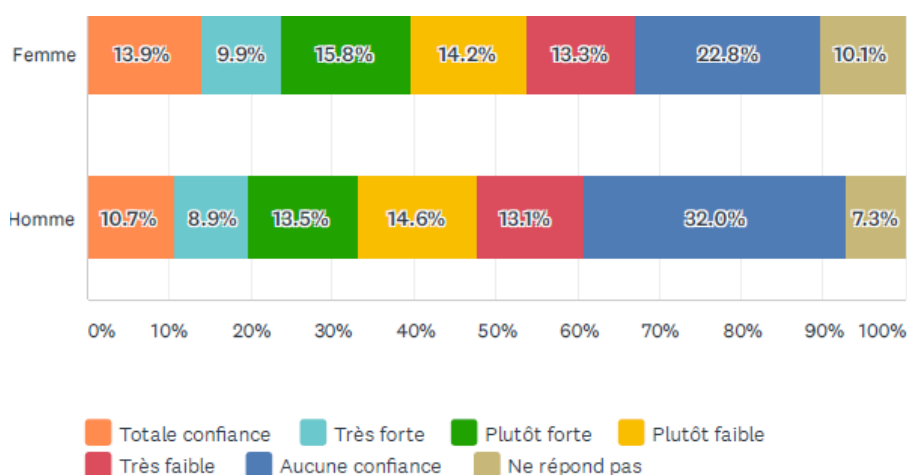
Nous pouvons également relever le faible niveau de confiance dans les institutions politiques qui sont certainement assimilées dans l'opinion des enquêtés à la classe politique. Ils sont près d'un tiers à reconnaître n'avoir aucune confiance en elles. Cette opinion est proportionnellement la plus forte au Sénégal avec 32,4% des enquêtés de ce pays qui la partage, tandis qu'ils sont 23,3% en Gambie et 20,1% en Guinée-Bissau. Selon les localités, les niveaux de confiance sont assez différents, notamment avec près d'un tiers des enquêtés de Bwiam en Gambie qui déclarent avoir totalement confiance dans les institutions politiques de leur pays tandis qu'à Ziguinchor (40,5%), Saint-Louis (39,3%) et Dakar (30%), c'est au contraire l'absence de confiance en elles que les enquêtés rapportent significativement.



**Figure 38. Répartition des enquêtés selon le niveau de confiance des institutions politiques par localité**

Lecture : 40,5% des enquêtés de Ziguinchor déclarent n'avoir aucune confiance dans les institutions politiques de leur pays.

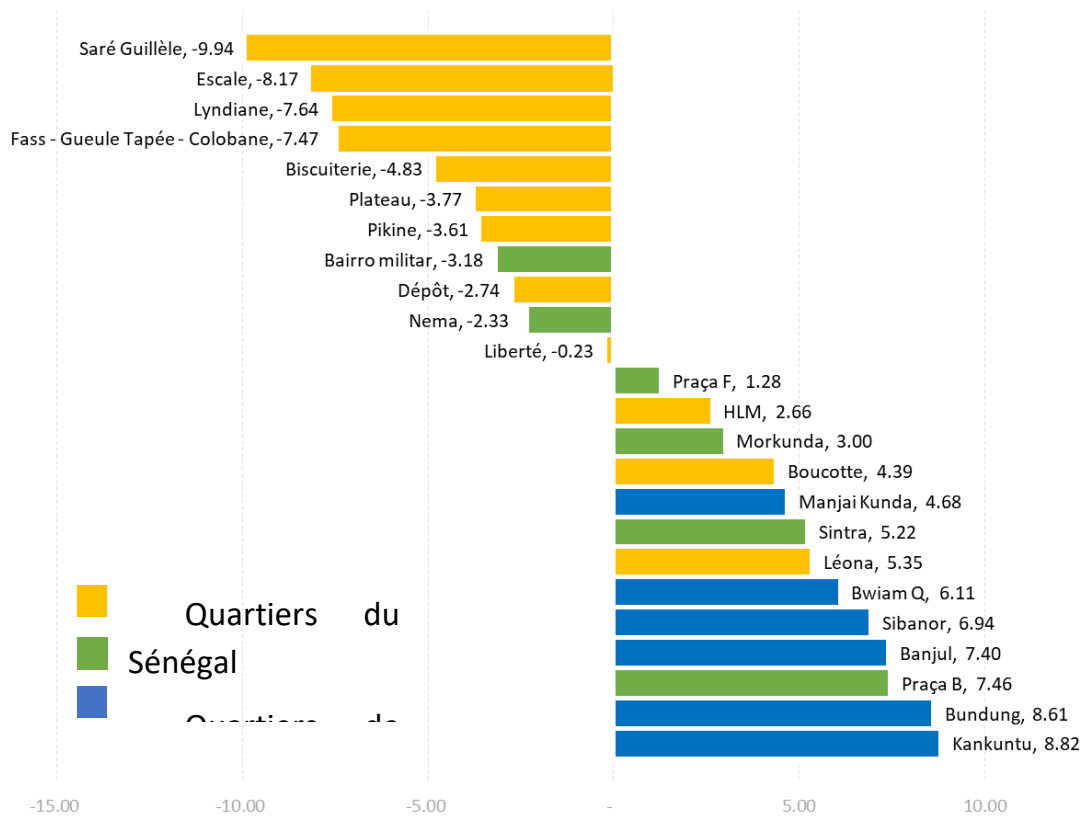
Du reste, signalons que l'écart en les hommes et les femmes interrogés n'est pas significatif sur l'ensemble des réponses, excepté peut-être celles relative à la confiance totale en l'armée proportionnellement plus forte chez les hommes (37,4%) que chez les femmes (30,1%). On peut également signaler que c'est aussi davantage chez les hommes (32%) que chez les femmes (22,8%) que l'on retrouve une absence de confiance dans les institutions politiques du pays.



**Figure 39. Répartition des enquêtés selon le niveau de confiance des institutions politiques par localité**

Lecture : 40,5% des enquêtés de Ziguinchor déclarent n'avoir aucune confiance dans les institutions politiques de leur pays.

L'autre dimension de la sécurité portant sur les acteurs sécuritaires est relative à l'action des acteurs institutionnels en dehors de l'État qui intervient dans le pays mais à l'échelle internationale (ONU, UA, CEDEAO, UE et USA). Ici, l'indice citoyen de sécurité spécifique à cette dimension relative à l'action sécuritaire dite interétatique est beaucoup plus clivant que l'ICS précédent. En effet, près de la moitié des quartiers interrogés présentent un ICS spécifique à l'action interétatique négatif, avec une position divergente entre les quartiers sénégalais et gambiens.



**Figure 40. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire interétatique**

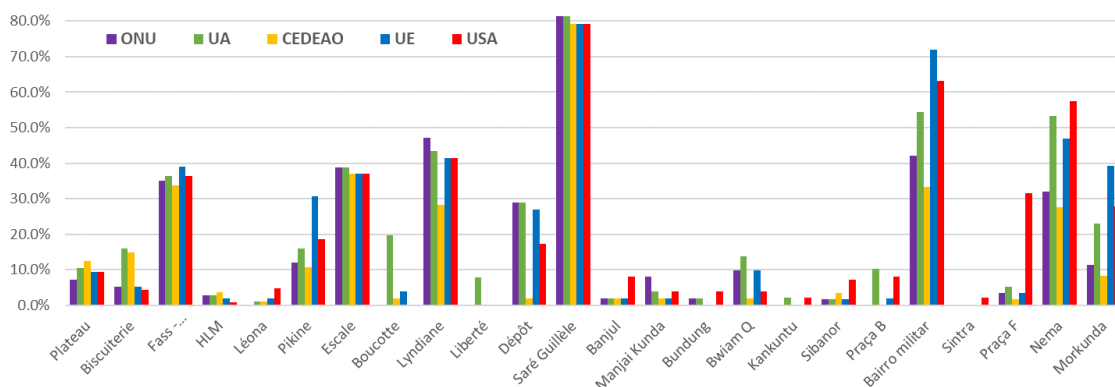
Lecture : L'indice citoyen de sécurité spécifique à l'action sécuritaire interétatique est de 8.82 pour le quartier de Kankuntu à Bwiam en Gambie.

D'ailleurs, l'ICS spécifique le plus critique est ici donné par le quartier de Saré Guillèle à Tambacounda où il est frise le maximum avec -9,94. Pour illustrer cette différence des opinions selon le quartier, nous pouvons constater à travers les réponses relatives à l'opinion selon laquelle l'action sécuritaire de ces acteurs est inexistante, que les quartiers présentent à la fois d'importantes différences d'un quartier à l'autre mais aussi des taux très proches quel que soit l'acteur international.

Autre remarque notable, ce sont les quartiers de niveau peu sécurisé des localités de Dakar, Saint-Louis et Tambacounda qui ont les proportions les plus importantes pour cette catégorie d'opinion. En effet, les enquêtés de Fass - Gueule Tapée -



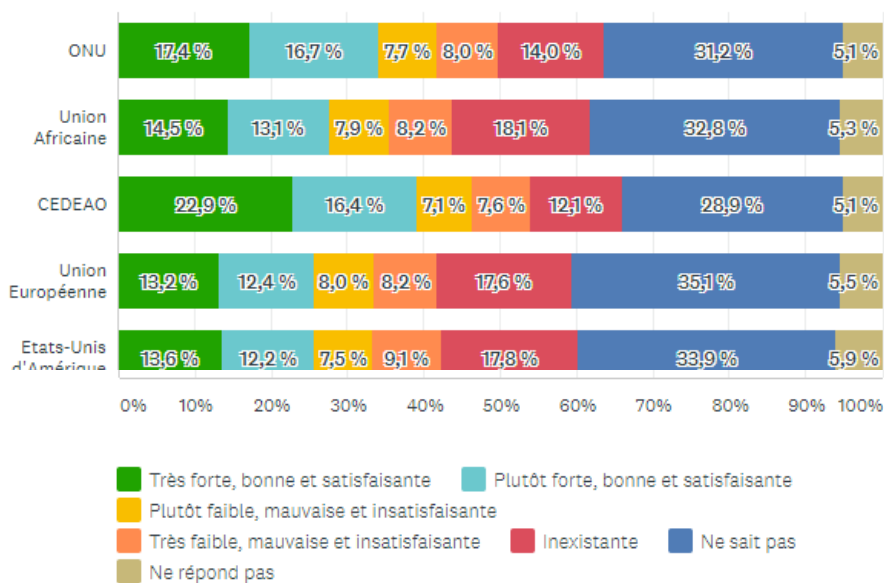
Colobane à Dakar sont entre 33,8% et 39% selon l'acteur interrogé à penser qu'il n'existe aucune action sécuritaire conduite par celui-ci. D'autres quartiers ont un profil de résultats moins homogène pour ce type de réponses, comme notamment tous ceux de Guinée-Bissau qui formulent davantage ce type de réponses à propos de l'action sécuritaire des États-Unis d'Amérique.



**Figure 41. Distribution des réponses "action inexistante" selon les acteurs internationaux par quartier**

Lecture : 81,4% des enquêtés de Saré Guillele à Tambacounda considèrent que l'action sécuritaire de l'ONU est inexistante.

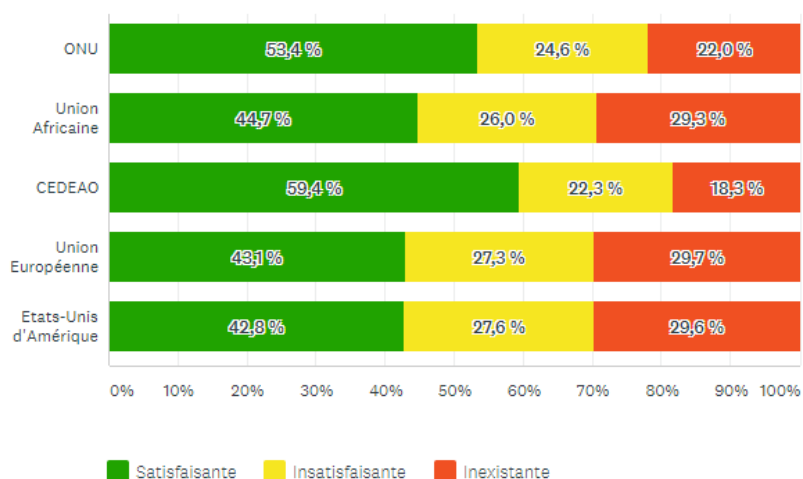
C'est environ un tiers des enquêtés à chaque fois qui déclarent ne pas savoir apprécier l'action sécuritaire de l'une ou l'autre de ces organisations internationales. Cette information nous semble particulièrement importante à retenir quant à l'incidence de cette dimension dans l'indice citoyen de sécurité. En effet, ces réponses ont été éliminées du calcul de l'indice à travers un coefficient de pondération nul. Dès lors, seules les personnes les plus affirmatives dans leur réponse ont impacté cette dimension, ce qui explique en partie les fortes variations de cet indice spécifique. Cette hypothèse s'illustre d'ailleurs très à travers la répartition des autres modalités de réponses. Les taux les plus forts sont en général à chaque extrémité de l'échelle de réponse (en vert et rouge dans le graphique ci-dessous).



**Figure 42. Répartition des enquêtés selon l'appréciation des acteurs internationaux**

Lecture : 35,1% des enquêtés considèrent que l'action sécuritaire de l'Union européenne est inexistante.

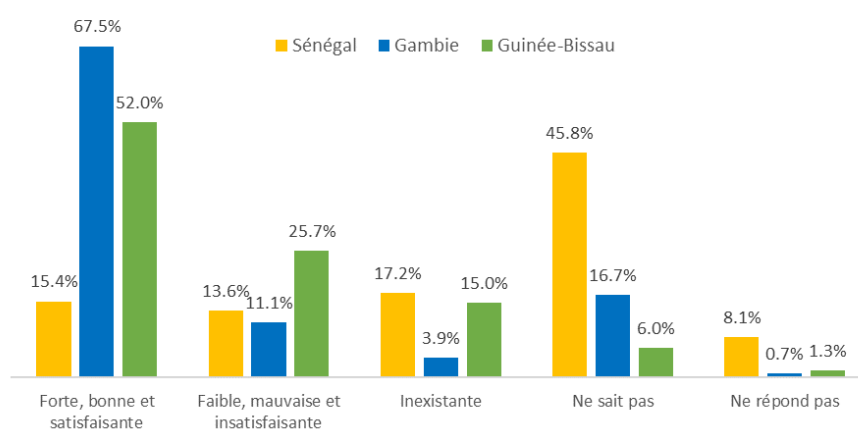
Si nous retirons donc du décompte les « ne sait pas » avec les « ne répond pas », nous avons pour chaque acteur en question, une majorité de répondants qui se dit satisfaite de l'action sécuritaire de ces organisations internationales. Le classement selon cette satisfaction place en tête la CEDEAO avec 59,4% des répondants qui apprécient positivement son action sécuritaire. Viennent ensuite l'ONU (53,4%), l'Union africaine (44,7%) suivis de l'Union européenne (43,1%) et des États-Unis d'Amérique (42,8%).



**Figure 43. Répartition des enquêtés ayant une appréciation des acteurs internationaux**

Lecture : 59,4% des enquêtés ayant formulé une appréciation se disent satisfaits de l'action sécuritaire de la CEDEAO.

L'appréciation de l'action sécuritaire des différentes organisations internationales est en général plus positive en Gambie, tandis qu'au Sénégal, une majorité des enquêtés déclarent ne pas savoir si ladite action sécuritaire est forte, bonne et satisfaisante. En Guinée-Bissau, les distributions varient davantage selon l'acteur en question. En effet, pour l'ONU (52%), l'UA (39,8%) ou la CEDEAO (63,9%), la majorité des personnes interrogées dans ce pays disant apprécier positivement leur action sécuritaire respective, est un peu plus forte que pour l'action de l'UE (37,3%) ou des USA (32%) pour lesquelles les enquêtés sont plus nombreux à la considérer comme inexistante. Cette tendance s'illustre par exemple avec un quart des enquêtés de Guinée-Bissau qui se disent « insatisfait » de l'action de l'ONU contre une proportion moitié moindre pour les deux autres pays de l'étude.



**Figure 44. Répartition des enquêtés selon l'appréciation de l'action sécuritaire de l'ONU par pays**

Lecture : 67,5% des enquêtés de la Gambie considèrent que l'action sécuritaire de l'ONU est forte, bonne et satisfaisante.

En définition, ces deux dimensions de l'indice citoyen de sécurité rendent compte d'une forte attente des populations en matière d'action publique sécuritaire. En effet, si les opinions varient selon les pays et les localités, il n'en demeure pas moins qu'elles témoignent d'une exigence relativisée par la confiance et l'appréciation critique de l'action sécuritaire de ces acteurs étatiques et interétatiques. Un certain scepticisme tend à s'illustrer à travers les forts taux de réponses « ne sait pas » qui peuvent être variablement interprétés. Autant, ils peuvent avoir été utilisés par les enquêtés pour ne pas se risquer à formuler une opinion manifestement indécise, autant ils peuvent également signifier une ignorance sincère de l'action menée par ces institutions. Cet aveu d'ignorance s'il était plus précisément établi, traduirait un défaut d'informations dont le citoyen a besoin pour non seulement se forger une opinion avertie sur les politiques sécuritaires qui sont censées lui être profitables, mais aussi pour être moins influençable et manipulable par les *fake news* ou autres propagandes favorables ou non à l'action sécuritaire de l'une ou l'autre de ses institutions. Il importe de permettre au citoyen d'être moins vulnérable à des discours radicaux qui alimentent une défiance

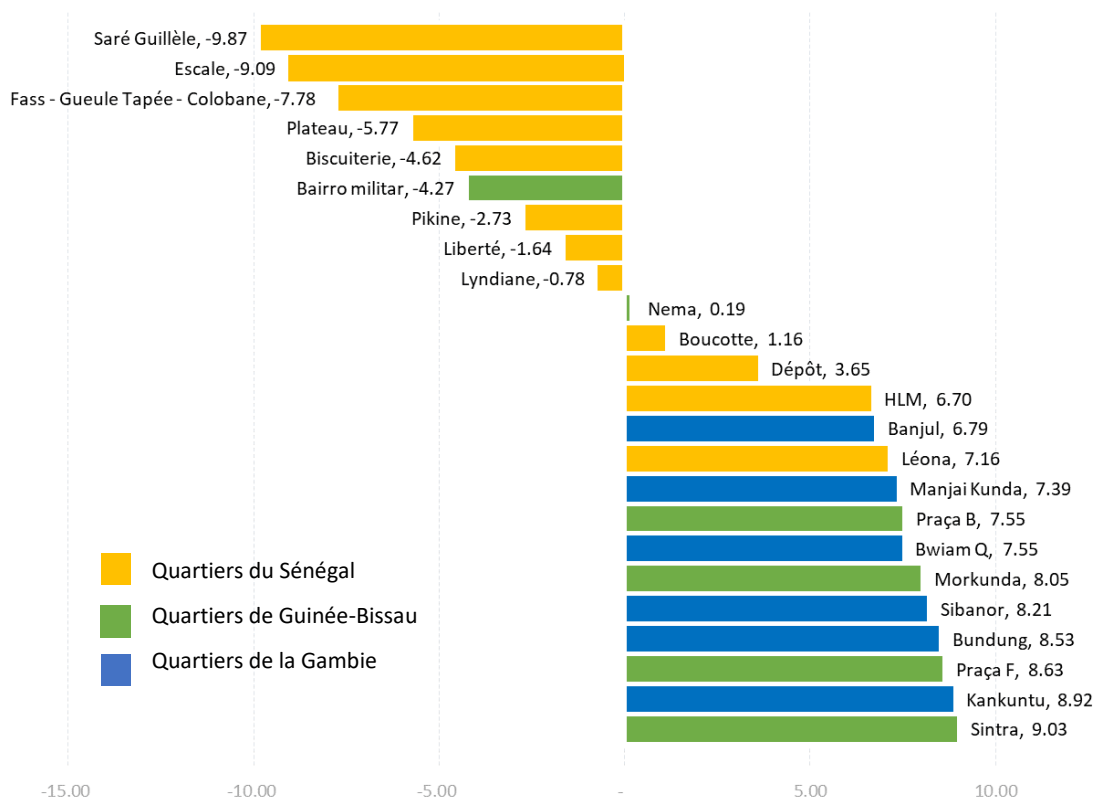
à l'égard des politiques publiques et fragilisent ainsi leur réceptivité par les populations et donc leur efficacité.

#### ENTRE INDULGENCE ET SEVERITE, UNE PERCEPTION TRANCHEE DE L'ACTION CIVILE

Ce qui caractérise le plus significativement la "sécurité citoyenne" telle que l'indice citoyen de sécurité en restitue la mesure, est l'intégration de la participation citoyenne dans les perceptions de l'action publique sécuritaire. Cette prise en compte du rôle des citoyens s'effectue à travers deux dimensions différentes. La première porte sur l'action sécuritaire des organisations de la société civile. En effet, la société civile est souvent conçue comme l'expression des populations plus ou moins représentative. Or si certains citoyens seulement sont désireux et capables de s'organiser pour agir collectivement dans les différents espaces sociaux, d'autres n'ont ni la volonté et/ou ni les moyens de le faire. En s'organisant, la société civile n'est pas non plus complètement étanche à l'influence des institutions privées ou publiques dont elles se distinguent en matière d'action collective. Par ailleurs, il est aussi crucial de garder à l'esprit que la société civile, notamment en Afrique de l'Ouest, ne saurait se réduire à l'ensemble des activités formelles et formalisées des associations et autres organisations de droit. Une grande diversité des formes de groupements actifs issus de la société civile anime la vie sociale des espaces urbains ou ruraux où de grandes parties de la population continuent de dépendre de l'économie informelle. Dès lors, « les ingénieurs de la gouvernance "globale" ignorent largement cette structuration associative ou solidariste des terroirs historiques, ou l'aplatissent dans la catégorie générique et aseptisée de la "société civile" » (Bayart et alii, 2019, p. 123).

Ceci étant, il apparaît nécessairement de considérer séparément la société civile organisée, des individus qui la constitue dans son ensemble. La figure du citoyen ne se réduit d'ailleurs pas à celle de l'individu actif dans l'espace public en général et dans l'espace politique en particulier, mais les droits et devoirs civiques qui le définissent comme acteur social sont potentiellement, et au moins théoriquement, actifs dans chaque individu.

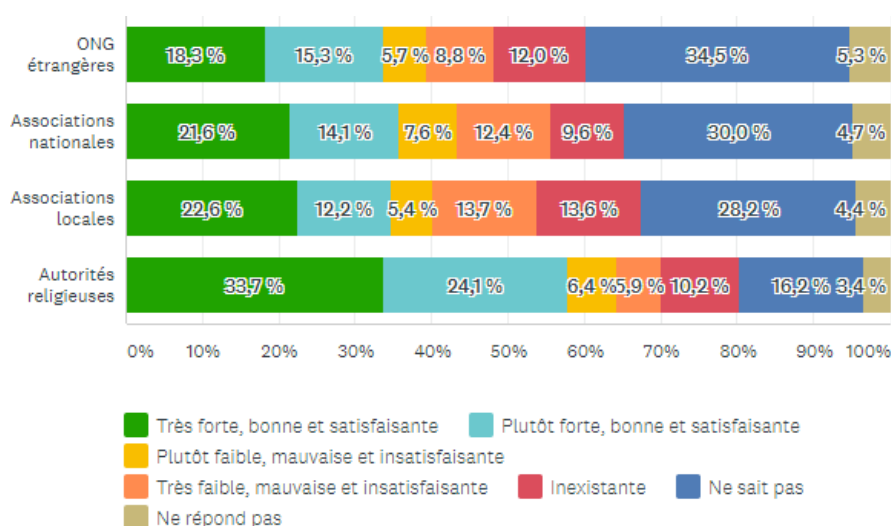
Aussi, la dimension relative à l'action sécuritaire des organisations de la société civile (OSC) est synthétisée à travers un indice citoyen de sécurité spécifique qui distingue nettement le Sénégal des autres pays de l'étude. En effet, l'ensemble de ces ICS spécifiques de différents quartiers sénégalais de l'enquête est inférieur à 7,17, tandis que tous ceux des quartiers gambiens et bissau-guinéens sont au-dessus de cet indice à l'exception d'un ou deux quartiers pour chacun de ces pays (respectivement Banjul à 6.79 et Nema 0.19 et Bairro Militar -4.27).



**Figure 45. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire des OSC**

Lecture : L'ICS spécifique à l'action sécuritaire des OSC est de 9.03 pour le quartier de Sintra à Bissau en Guinée-Bissau.

Sur l'ensemble des personnes interrogées, il est intéressant de remarquer que les proportions des appréciations « Très forte, bonne ou satisfaisante » croissent avec la proximité géographique (organisation étrangère, nationale ou locale) ou affective (organisation religieuse) du type d'organisation de la société civile, quand *a contrario* diminuent celles des « ne sait pas ». Autrement dit, si pour les ONG étrangères, plus d'un tiers des enquêtés (34,5%) dit ne pas savoir en apprécier l'action sécuritaire, c'est inversement plus d'un tiers d'entre eux qui se dit très satisfait de l'action sécuritaire des organisations et autorités religieuses. Relevons d'ailleurs que ce sont 57,8% des personnes interrogées qui se disent très ou plutôt satisfaites de l'action sécuritaire de ces dernières. Les associations locales sont en revanche les moins bien appréciées en matière de sécurité, avec 32,7% des enquêtés qui considèrent leur action sécuritaire comme insatisfaisante voire inexistante.



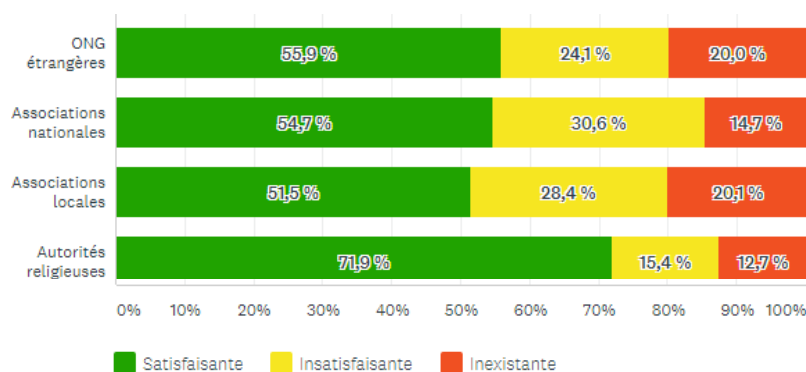
**Figure 46. Répartition des enquêtés selon leur appréciation des types d'OSC**

Lecture : 34,5% des enquêtés déclarent ne pas savoir apprécier l'action sécuritaire des ONG étrangères.

Même si le public n'est pas dupe de l'instrumentalisation des OSC à des fins politiques ou lucratives, il reste relativement conscient de l'importance positive de leur rôle social. La crédibilité des OSC passe en effet par la légitimité, la transparence et la responsabilité de leur gestion des activités qu'elles conduisent et des fonds qui les financent. À l'échelle internationale, les OSC ont bien pris la mesure de ces critères de crédibilité publique comme l'illustrent les « principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC ». À cet égard, le cinquième principe stipule que « les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles font preuve d'un engagement organisationnel soutenu à la transparence, d'une responsabilité multiple, et d'intégrité dans leurs opérations internes »<sup>21</sup>.

Dès lors, en contexte subsaharien, diverses organisations développent des activités d'aide aux populations qui en général les perçoivent avec un a priori positif. D'ailleurs, si l'on ne retient que les enquêtés ayant affirmé une opinion, c'est à chaque fois plus de la moitié d'entre eux, voir près des deux tiers dans le cas des organisations et autorités religieuses, qui manifestent une satisfaction quant à l'action sécuritaire des différents types d'OSC. Globalement, il y a comme une sympathie à l'égard de la société civile organisée qui se traduit par une certaine indulgence à l'égard de l'efficacité de leur action.

<sup>21</sup> Voir : <http://www.cso-effectiveness.org/>



**Figure 47. Répartition des enquêtés ayant une appréciation des acteurs de la société civile**

Lecture : 59,4% des enquêtés ayant formulé une appréciation se disent satisfaits de l'action sécuritaire de la CEDEAO.

Toutefois, ces résultats sont assez variables d'une localité à l'autre, en particulier selon les pays de l'étude comme le restitue l'ICS spécifique à cette dimension. En effet, les opinions formulées sont très tranchées entre le Sénégal et ses voisins. Les personnes interrogées dans ce premier pays affichent franchement leur ignorance ou leur abstention quant à l'appréciation de l'action sécuritaire des OSC. Dans chacune des quatre localités sénégalaises, c'est une forte majorité d'enquêtés qui ont préféré répondre « ne sait pas » ou « ne répond pas », avec pour ces deux modalités, 66,3% à Dakar, 70,5% à Saint-Louis, 43% à Ziguinchor et 35,6% à Tambacounda qui ont fait l'un de ces choix dans le cas des ONG étrangères. Par contre, pour les quatre autres localités de l'étude, en Gambie ou en Guinée, les enquêtés sont une forte majorité à se dire satisfaits (voire même très satisfaits), avec 58% à Banjul-Serrekunda, 70,4% à Bwiam, 61,1% à Bissau et 62,5% à Farim à s'être prononcé ainsi pour ce même type d'acteur. Cette distribution des appréciations selon les localités se retrouve quel que soit le type d'organisation de la société civile.



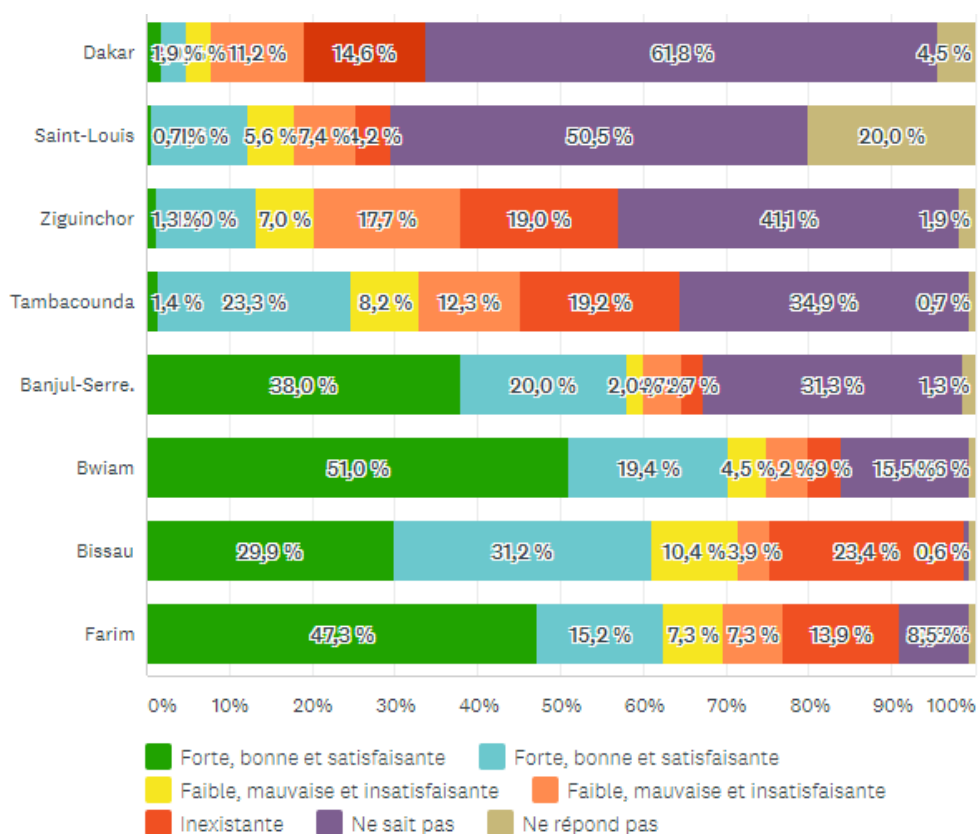


Figure 48. Répartition des enquêtés selon l’appréciation des ONG étrangères par localités

Lecture : 61,8% des enquêtés de Dakar déclarent ne pas savoir apprécier l’action sécuritaire des ONG étrangères.

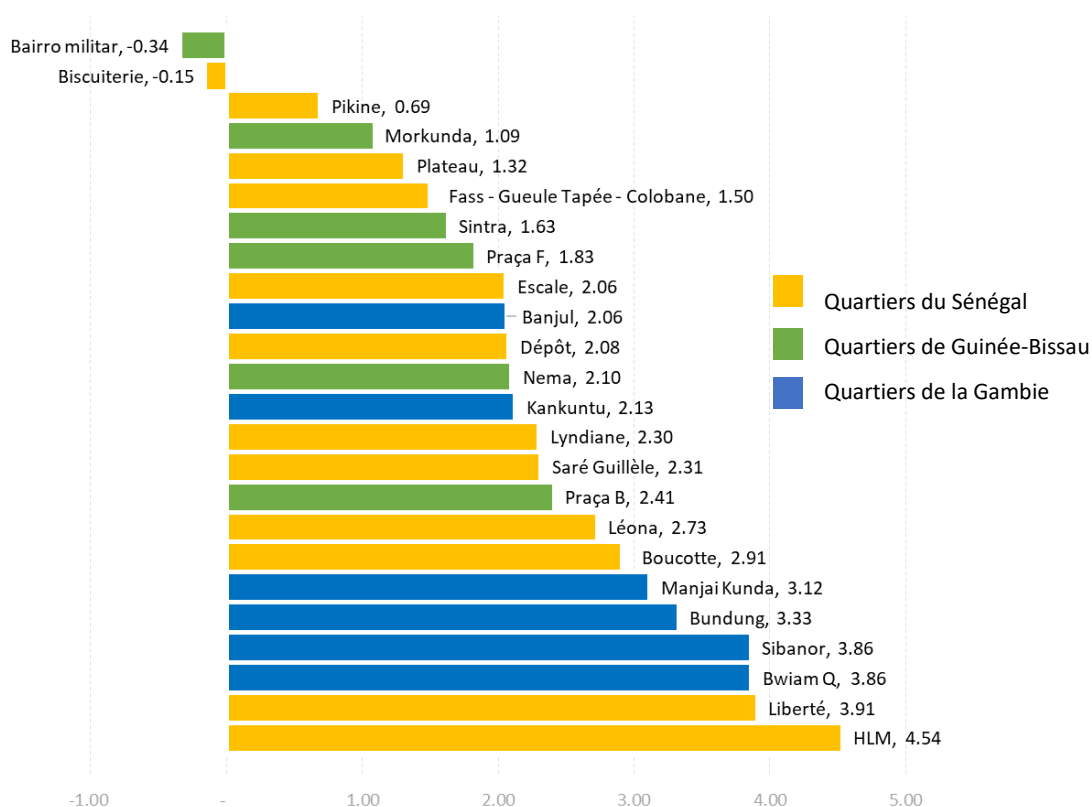
La dernière dimension de l’indice citoyen de sécurité porte ainsi sur les perceptions que les citoyens ont sur leur propre rôle en matière de gouvernance sécuritaire. Il faut d’ailleurs souligner que les sociétés ouest-africaines sont caractérisées par une vie sociale particulièrement dynamique et que l’activité publique des individus navigue de l’espace commun à l’espace public à travers différentes rationalités et registres affectifs. L’État-nation n’a pas le monopole de l’appartenance collective et les communautés de base sont notamment illustratives de la diversité des références et des modes d’action collective. Comme nous l’indiquons pour la société civile organisée, la disponibilité effective d’un espace informel participe en Afrique du foisonnement des initiatives collectives et individuelles, même si ces dernières peuvent souvent être rattrapées voire, mais de moins en moins, enchâssées par les premières. « Loin du "mythe de la fixité des temporalités sociales africaines" (Obenga ; 2008), en effet, les tendances économiques, politiques, démographiques et sociales qui caractérisent le continent ces dernières décennies suggèrent que le rapport des individus à leur communauté se joue dans un contexte en forte mutation » (Calvès et Marcoux, 2007, p. 8).

Et en matière de sécurité humaine d'ailleurs, l'engagement social des individus se fait souvent de manière très spontanée en vue de répondre aux besoins immédiats et rencontrés avec plus ou moins d'évidence et d'urgence. Qu'elles soient économiques, culturelles, idéologiques, politiques ou religieuses, le tissu social met à porter de main des individus les croyances nécessaires et suffisantes pour passer à l'action. De l'écologie citoyenne aux groupes armés, en passant par le féminisme, le libéralisme, l'islamisme ou le nationalisme, les individus entretiennent un rapport ambivalent avec la citoyenneté, même si très justement « la banalisation de la violence, militaire ou autre, dans la région ne doit pas faire oublier la participation civique, souvent impressionnante [...] » (Bayart et *alii*, 2019, p. 122). Or cette participation citoyenne est envisagée dans le cadre du calcul de notre indice citoyen de sécurité comme une plus-value dans l'action publique sécuritaire, tel que l'envisage également la réforme du secteur de la sécurité qui accorde une place de plus en plus significative au rôle des citoyens dans la démocratisation de la gouvernance sécuritaire. Aussi, l'appréciation positive et la conception proactive (c'est-à-dire favorable à son utilité, son efficacité et son élargissement) de la participation citoyenne, jusqu'à la promotion du contrôle citoyen lui-même, bénéficient d'une pondération plus importante<sup>22</sup>.

Ainsi, l'ICS spécifique à la participation sécuritaire des citoyens dresse un autoportrait relativement sévère. Sur l'ensemble des quartiers enquêtés, aucun d'entre eux ne présente un ICS spécifique à cette dimension au-dessus de la moyenne sécuritaire de 5. Deux de ces ICS sont même négatifs et nous informent ainsi que, pour ces quartiers de Bairro Militar ou de Biscuiterie, les perceptions citoyennes font état de cette sévérité appliquée à la participation des citoyens en matière de sécurité. Bien qu'on y considère cette participation comme pertinente et bienvenue, les enquêtés y sont proportionnellement les plus nombreux à déclarer son inexistence ou sa grande faiblesse. 42,1% des enquêtés de Bairro Militar à Bissau estiment en effet qu'en matière de sécurité, l'action des citoyens est inexistante, et 41,5% de ceux de Biscuiterie à Dakar la considère comme très faible, mauvaise ou insatisfaisante. Ce sont donc les seuls quartiers à présenter une appréciation majoritairement négative sur l'action sécuritaire citoyenne.

---

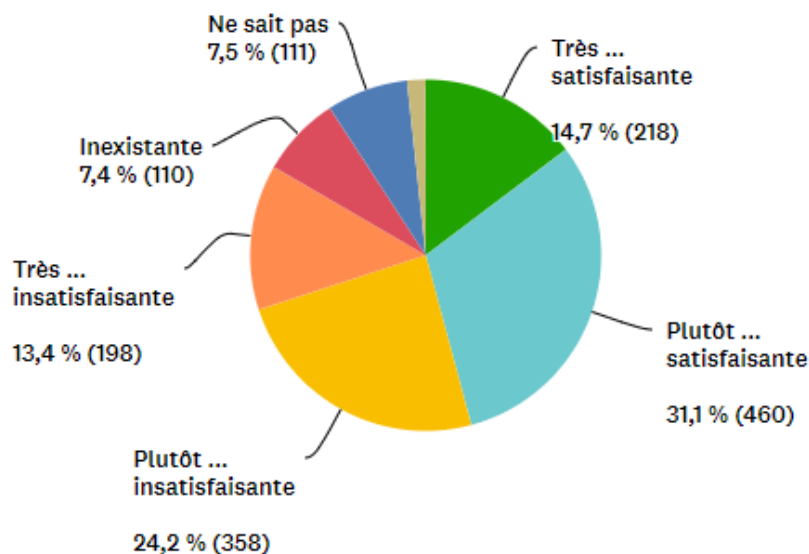
<sup>22</sup> Voir la table des coefficients théoriques : annexe 3, p. 107.



**Figure 49. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire des citoyens**

Lecture : L'indice citoyen de sécurité spécifique à l'action sécuritaire des citoyens est de 4.94 pour le quartier de HLM à Saint-Louis du Sénégal.

Et la faiblesse de cet ICS spécifique n'est toutefois pas induite par une appréciation négative de l'action des citoyens en matière de sécurité. En effet, si 45% des enquêtés considèrent qu'en matière de sécurité, l'action des citoyens est insatisfaisante ou inexistante, ils sont aussi 45,8% à s'en dire satisfaits. Cette opinion positive est d'ailleurs la plus forte en Gambie avec 78,5% des enquêtés de ce pays à se dire satisfait (49,2% sont même très satisfaits) de l'action des citoyens en matière de sécurité. Au Sénégal et en Guinée-Bissau, ce sont respectivement 39,4% et 31,7% des enquêtés à partager cette opinion. Du reste, la Gambie se distingue en effet avec une appréciation très enthousiaste de cette action sécuritaire des citoyens. Les enquêtés de ce pays sont ainsi 83,2% à Bwiam et 74% à Banjul à avoir formulé cette même appréciation. Cet avis est en revanche très minoritaire dans les capitales bissau-guinéenne et sénégalaise avec respectivement avec 26,6% et 19,1% à Bissau et Dakar.



**Figure 50. Répartition des enquêtés selon l'appréciation de l'action des citoyens en matière de sécurité**

Lecture : 31,1% des enquêtés considèrent qu'en matière de sécurité, l'action des citoyens est plutôt forte, bonne ou satisfaisante.

Le rôle des citoyens en matière de sécurité est majoritairement considéré comme utile et efficace dans toutes les localités de l'étude. En effet, cela semble être pour les enquêtés une évidence au regard des faibles taux de ceux des aveux d'ignorance, des non-réponses ou même de ceux qui affirment que ce rôle n'est pas du tout utile. À elles trois, ces modalités ne représentent d'ailleurs en tout et pour tout que 6,1% de l'ensemble des enquêtés. Ainsi ce rôle des citoyens est jugé comme utile par la quasi-unanimité des enquêtés, avec 93,9% d'entre eux (40,8% vraiment, 47,8% très efficace, 5,3% un peu) qui estiment ainsi que les citoyens ont un rôle évident à jouer en matière de sécurité. Une aussi large majorité des enquêtés (91,8%) affirme également que ce rôle des citoyens serait, pourrait ou devrait être efficace (35,7% vraiment, 43,8% très efficace, 12,3% un peu).

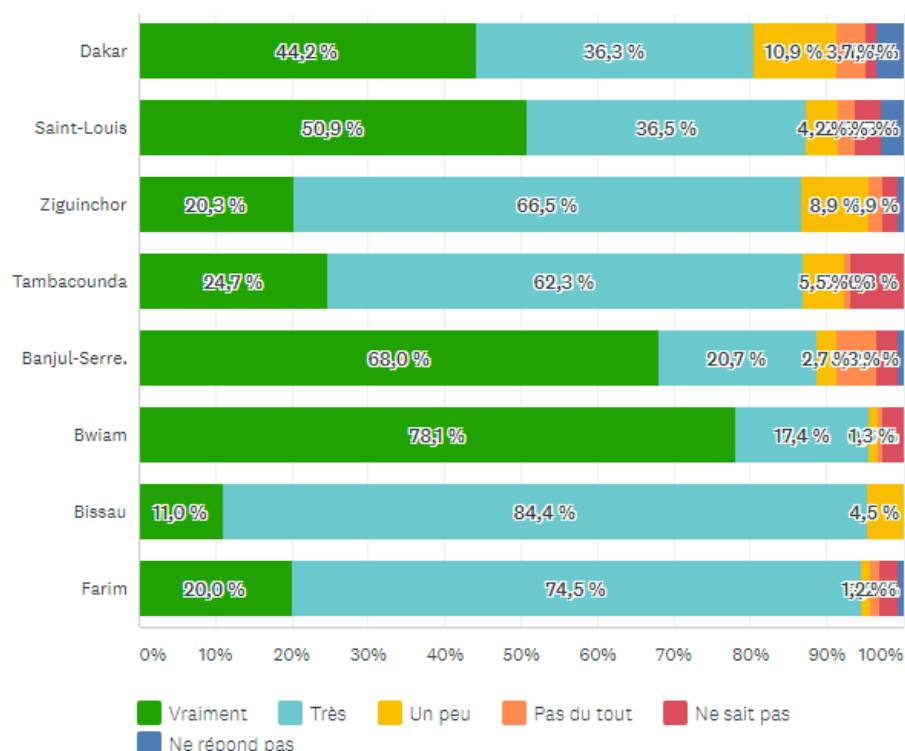
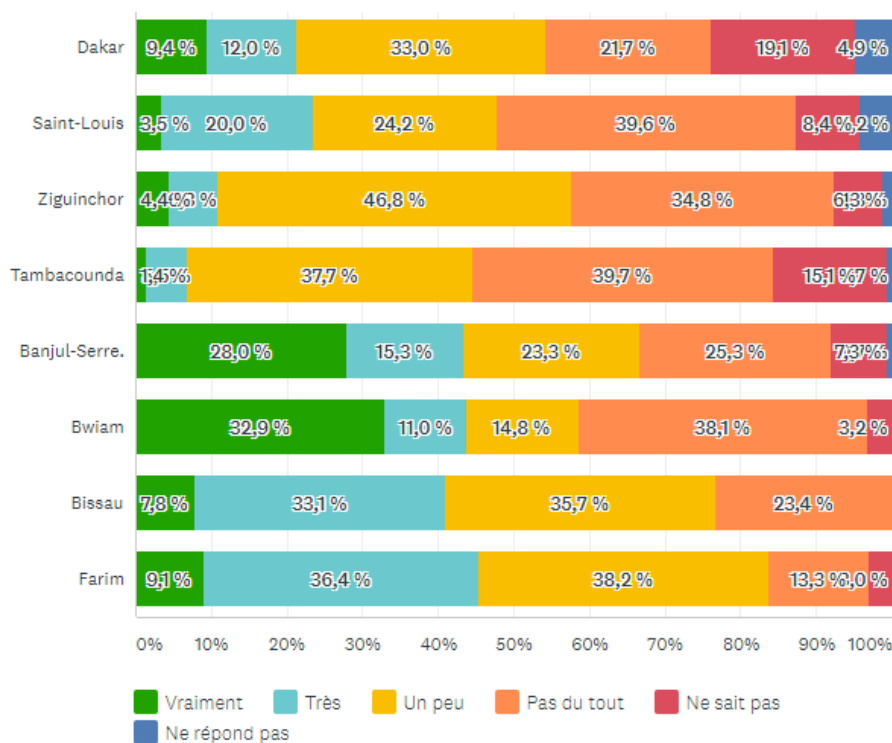


Figure 51. Répartition du niveau d'utilité du rôle des citoyens en matière de sécurité par localité

Lecture : 78,1% des enquêtés à Bwiam en Gambie pensent qu'en matière de sécurité, le rôle des citoyens est vraiment utile.

Cet enthousiasme semble cependant être relativement lucide dans la mesure où une majorité des enquêtés (59,7%) estiment que le rôle des citoyens en matière de sécurité serait limité, contre 29,7% qui pensent qu'il ne l'est pas du tout. Notons là aussi que c'est en Gambie que cette conception restrictive du rôle des citoyens est la plus catégorique avec 30,5% des personnes interrogées dans ce pays qui pensent que ce rôle en matière de sécurité est vraiment limité, pour seulement 5,1% au Sénégal et 8,5% en Guinée-Bissau qui formulent la même opinion. Et, c'est en Guinée-Bissau que les enquêtés sont proportionnellement les moins nombreux à considérer que ce rôle n'est au contraire pas du tout limité avec 18,2% contre, respectivement 33,2% et 31,8%, au Sénégal et en Gambie.



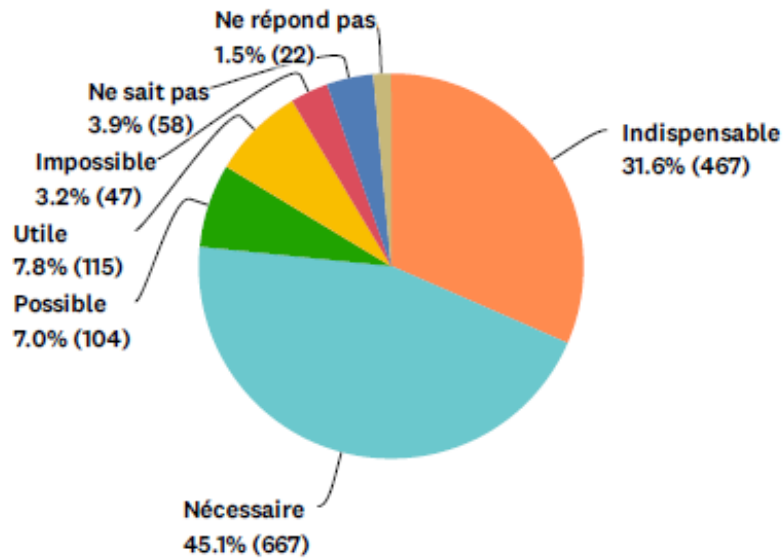
**Figure 52. Répartition selon la limitation du rôle des citoyens en matière de sécurité par localité**

Lecture : 39,7% des enquêtés à Saint-Louis du Sénégal pensent qu'en matière de sécurité, le rôle des citoyens n'est pas du tout limité.

Enfin, le dernier facteur de cette dimension relative à l'action des citoyens en matière de sécurité, porte directement sur le contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire. Il s'agit de qualifier de manière générale l'intérêt et la pertinence du contrôle citoyen de la gouvernance sécuritaire. Nous avons bien évidemment conscience que l'entendement que peut avoir l'enquêté, du contrôle citoyen d'une part et de l'action publique sécuritaire d'autre part, serait extrêmement incertain. Les compréhensions avec lesquelles les enquêtés ont répondu sont relativement sommaires. Toutefois, cela ne les a pas dissuadés de répondre et de recourir aux options d'évitement du « ne sait pas » ou « ne répond pas ». Seuls 5,4% d'entre eux ont eu recours à ces choix. Une faible proportion des personnes interrogées a estimé que le contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire est impossible. Les interprétations restrictives voir abusives ou seulement erronées de l'expression ont pu partiellement concourir à ce choix, et même si nous considérons au contraire que l'expression a correctement été interprétée par l'ensemble de ces répondants, ils constituent toujours une minorité relativement marginale à se prononcer en défaveur du contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire.

Parmi les réponses, celles qui expriment une certaine forme de réclamation du contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire rassemblent une grande majorité des

enquêtés. En effet, ils sont 76,7% à penser que ce contrôle citoyen est indispensable ou nécessaire. Cet implicite plébiscite du contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire a fortement contribué à renforcer l'indice citoyen de sécurité spécifique à cette dimension relative à la participation citoyenne dans la gouvernance sécuritaire, sans toutefois lui permettre d'atteindre la moyenne positive à l'instar de la plupart des autres indices spécifiques. Cela témoigne à nouveau de la sévérité avec laquelle les enquêtés ont apprécié leur rôle dans la gouvernance sécuritaire.



**Figure 53. Répartition des enquêtés selon la principale qualification du contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire**

Lecture : 45,1% des enquêtés pensent que le contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire est avant tout nécessaire.

Le contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire (CCAPS) est clairement plébiscité par les enquêtés comme une évidence eu égard aux résultats obtenus. Cet enthousiasme est d'autant plus crédible que les personnes interrogées ont fait montre d'une sévère autocritique quant à la participation citoyenne en matière de gouvernance sécuritaire. Ceci dit, les organisations de la société civile bénéficient en revanche d'une certaine indulgence avec laquelle les opinions formulées témoignent d'une considération favorable quant à leur rôle et leur action en matière de sécurité. Notons toutefois que le Sénégal se distingue avec une appréciation des ONG étrangères plus négative que celle des deux autres pays de l'étude. En revanche, les résultats portant sur l'action des citoyens s'équivalent globalement d'un pays à l'autre.



## Récapitulatif

L'ensemble des personnes interrogées est constitué de :

- L'indice citoyen de sécurité de la région Sénégambie est de **6.35**.
- Celui de la Gambie est de **7.25**, **6.16** pour le Sénégal et **5.38** pour la Guinée-Bissau.
- Le **seul quartier** pour lequel l'ICS fait état d'une **sécurité excellente** est **Kankuntu** à Bwiam en Gambie.
- Les deux quartiers pour lesquels l'ICS fait état d'une **sécurité médiocre** sont **Bairro Militar** à Bissau en Guinée-Bissau et **Saré Guillèle** à Tambacounda au Sénégal.
- **62,8%** considèrent que l'on **vit bien dans leur quartier**.
- **60,5%** disent se sentir **en sécurité dans leur quartier**.
- **81,3%** disent n'avoir été **victime d'aucune agression** durant les douze derniers mois
- **93,9% et 91,8%** pensent que **le rôle des citoyens** en matière de sécurité serait respectivement **utile et efficace**.
- **76,7%** considèrent que **le CCAPS est nécessaire voire indispensable**.

## CONCLUSION

---

En plus de répertorier les données inédites des enquêtes périodiques, le baromètre a vocation à centraliser les résultats de plusieurs études de perceptions de la sécurité, permettant de donner une vision globale de la situation et de l'évolution de la manière dont les populations mettent en perspective les différents risques auxquels elles se sentent exposées. La carte interactive entend également recenser les principales infrastructures répertoriées sur le terrain (poste de santé, de Police, Maison de droits, marché public, check-point permanent, caserne etc.) afin d'apprécier les perceptions à l'aide de ces informations contextuelles.

Outil de partage des connaissances sur la durée, le baromètre est ouvert à tous : société civile, acteurs contribuant à la maîtrise et à la gestion du risque. Il se présente sous la forme d'un site internet dédié où est disponible l'ensemble des données<sup>23</sup> sous la forme d'une carte interactive, ainsi que les différentes publications produites par nos analystes. En effet, différentes séries de publication seront éditées afin de disséminer les résultats du baromètre citoyen de la sécurité, dans les milieux institutionnels à l'aide de notes conjoncturelles, d'analyses territoriales et/ou thématiques sur commande, de *working papers*, et dans l'espace public à travers des rapports, des articles et autres médias, notamment télévisés et radiophoniques pour diffuser dans les langues locales les informations les plus pertinentes.

S'agissant d'un programme de recherche-action, les résultats de la recherche sont directement investis dans des activités contribuant à l'amélioration de l'action publique sécuritaire. Des modules de formations, des notes de cadrage, des recommandations ou une expertise d'accompagnement de projets concrets sont élaborés sur la base des données du baromètre. Différents axes d'activités organisent ainsi l'exploitation et l'implémentation des résultats obtenus.

Le dispositif de contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire cherche en effet à impacter favorablement celle-ci. Rappelons que le principal objectif de ce programme de recherche-action consiste à contribuer efficacement au renforcement de la sécurité de l'État et des citoyens à travers une gouvernance démocratique, un État de droit et le respect des droits humains. Pour y parvenir, quatre axes d'activités sont identifiés :

---

<sup>23</sup> Si toutes les données y sont déposées, différents types de compte permettent de moduler l'accès à tout ou partie d'entre elles.

1. élaborer des outils de connaissance ;
2. diffuser les normes et promouvoir les bonnes pratiques ;
3. fournir une expertise scientifique, juridique et technique ;
4. renforcer les capacités des populations, des organisations de la société civile et des institutions publiques.

Tel que le schématise le plan suivant, diverses actions sont identifiées en vue d'obtenir différents résultats immédiats et intermédiaires conduisant à leur tour à une gouvernance sécuritaire améliorée en termes d'efficacité et de responsabilité, conformément aux normes et bonnes pratiques reconnues sur le plan international, et en fonction des spécificités et défis propres aux différents contextes locaux.

AXES D'ACTIVITÉ	Élaborer des outils de connaissance			Renforcer les capacités			
	Diffuser les normes et promouvoir les bonnes pratiques	Fournir une expertise scientifique, juridique et stratégique	Niveau individuel (citoyens)	Niveau organisat* (OSC)	Niveau institutionnel (IP-LNI)		
ACTIONS	<p>Niveau de connaissance empirique et théorique amélioré et éclairage des débats théoriques grâce aux outils de recherche</p> <p>Un baromètre citoyen de la sécurité (BCS) sous la forme d'une carte interactive de la sécurité et de publications périodiques d'analyse territoriale et thématique, articulant la recherche scientifique, les orientations stratégiques et les pratiques sécuritaires</p> <p>Les outils de recherche et d'orientation librement accessibles dans plusieurs langues</p>	<p>Maîtrise améliorée des normes et des bonnes pratiques à travers un site dédié, des séminaires, des ateliers et des activités de sensibilisation</p> <p>Meilleure sensibilisation de la population aux enjeux de la bonne gouvernance sécuritaire</p> <p>Meilleure connaissance de l'importance de l'intégration citoyenne auprès les acteurs nationaux et internationaux du secteur de la sécurité</p>	<p>Des acteurs nationaux plus sensible et mieux engagée à l'amélioration du cadre juridique et stratégique</p> <p>Des OSC plus outillées pour renforcer leur action de coopération et de plaidoyer auprès des institutions publiques</p> <p>Meilleure connaissance des populations du cadre juridique et stratégique de la gouvernance sécuritaire et de leur intégration</p>	<p>Renforcer les capacités des acteurs locaux, nationaux et internationaux pour accompagner et développer l'action publique sécuritaire bottom up</p> <p>Des populations aux connaissances et aux aptitudes renforcées pour une meilleure contribution à la gouvernance sécuritaire</p>	<p>Une société civile bénéficiant d'un accès à l'expertise indépendante et aux connaissances en matière d'action publique sécuritaire</p> <p>Un secteur privé capable de fonctionner selon les principes de bonne gouvernance sécuritaire et mieux renseigné sur leur rôle et l'impact de leur activité</p>	<p>Structures, processus et programme de formation mieux élaborés pour permettre aux forces de défense et de sécurité de renforcer leur engagement au service des populations</p> <p>Internationaux, nationaux et locaux en charge de la sécurité d'améliorer la prise en compte des attentes et besoins de la population</p> <p>La communication de l'action publique sécuritaire des institutions, en direction des populations est efficacement améliorée</p>	
RÉSULTATS IMMÉDIATS	Des acteurs nationaux et internationaux inspirés par le BCS comme outils de recherche et d'orientation, en vue d'intégrer la dimension citoyenne dans la gouvernance sécuritaire	Des acteurs nationaux et internationaux (OSC et institutions publiques) qui renforcent leur confiance mutuelle, et permettent ainsi d'améliorer la confiance citoyenne	L'action publique sécuritaire est plus inclusive et mieux diffusée, comprise et appréciée par les populations auxquelles elle est destinée	Les citoyens s'engagent plus activement dans le suivi de l'action publique sécuritaire et s'investissent plus efficacement dans le débat public sur les questions de sécurité	Des acteurs de la société civile contribuent de manière efficace aux activités visant à améliorer l'intégration des citoyens dans la gouvernance sécuritaire	Des institutions nationales, locales et internationales mieux gérées et coordonnées envisagent ou soutiennent l'intensification leur coopération au sein du dispositif et participent activement à sa mise en œuvre et à son développement	
RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES	Les acteurs nationaux mettent en œuvre et soutiennent efficacement des réformes inclusives et participatives destinées à renforcer la bonne gouvernance sécuritaire			Les populations, les organisations de la société civile et les institutions publiques, mieux informées et outillées, apportent un soutien efficace et cohérent aux réformes engagées au niveau national et appropriées au niveau local			
PRINCIPAUX RÉSULTATS	Gouvernance sécuritaire améliorée en termes d'efficacité et de responsabilité, conformément aux normes et bonnes pratiques reconnues sur le plan international, et en fonction des spécificités et défis propres au contexte local						
IMPACT	Renforcement de la sécurité de l'État et des citoyens à travers une gouvernance démocratique, un Etat de droit et le respect des droits humains						

Figure 54. Plan de résultats du dispositif de CCAPS

Le baromètre citoyen de la sécurité constitue un instrument important pour la compréhension de la perception sécuritaire des populations. Son approche bottom-up en fait une véritable référence en sociologie sécuritaire. C'est un puissant outil mis à la disposition des différents acteurs en ce qu'il prend en compte la sécurité perçue, complément de la sécurité réelle. De ce fait, il apporte une plus-value aux statistiques et à la connaissance sécuritaires officielles. L'approche citoyenne permet une co-construction des politiques sécuritaires avec les populations auxquelles elles sont destinées. Elle optimise ainsi l'action publique sécuritaire et favorise la nécessaire collaboration des populations.

L'indice citoyen de sécurité (ICS) qui constitue le cœur de ce baromètre prend en compte, en plus des données d'enquête, celles de la géographie et de la sociologie des territoires étudiés. C'est ce qui fait du baromètre un outil dynamique, transposable à plusieurs échelles et sur différents territoires. L'une de ces qualités est d'être également pluridimensionnel et ajustable selon le type de sécurité sur lequel un focus peut être réalisé. La sécurité humaine selon le citoyen est ainsi mesurée à l'aide d'un indice qui rend possible des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

Toutefois, l'outil a besoin davantage d'intrants et d'un maillage territorial plus complet pour mieux rendre compte de la situation sécuritaire globale d'un territoire. Il convient notamment de pouvoir déployer une équipe d'enquête sur l'ensemble des quartiers d'une ville par exemple, pour dessiner le portrait sécuritaire de cette localité. Si ce portrait couvrant l'intégralité d'un territoire politique donné est périodiquement établi, il permettrait de suivre l'évolution des perceptions et d'en tenir compte dans l'amélioration des politiques sécuritaires mises en œuvre. C'est en ces points qu'il doit pouvoir progresser après avoir achevé cette phase pilote avec succès.

Son institutionnalisation permettrait de le coupler avec les statistiques sécuritaires officielles pour mieux résorber le gap entre actions publiques et besoins sécuritaires réels. Au plan géographique, elle gagnerait beaucoup à intégrer le dispositif de l'administration territoriale, régulièrement mis à jour. Elle pourrait profiter aux États de la CEDEAO et plus largement à l'ensemble de l'Afrique, et entrer ainsi dans le schéma de sécurisation de nos États face aux menaces communes ou singulières. C'est sur cette ambition que le LASPAD compte mettre son savoir-faire à la disposition des différents acteurs afin d'améliorer l'efficacité des politiques sécuritaires au profit premier des populations.

Dans ces trois pays de l'espace sénégalais, l'institutionnalisation d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire est à soutenir aussi bien en faveur de la sécurité des populations que de celle des États. Les défis actuels ne permettent pas de creuser davantage le fossé entre les dirigeants politiques et militaires et la

société civile sans risquer de fragiliser les moyens relativement limités pour maintenir une stabilité nécessaire au développement de nos pays. Comme le conclut d'ailleurs Aliou Sow dans son ouvrage consacré au système de conflit dans la région de notre étude, « [...] il suffit seulement de restaurer les nécessaires rapports de confiance mutuelle entre les dirigeants politiques conformément aux vœux des populations et de combattre avec détermination les conséquences néfastes de la balkanisation de l'Afrique à laquelle les trois pays n'ont pas pu échapper. Et c'est sur ce défi précis que la Sénégal est attendue face à l'émergence des flux migratoires clandestins et l'infiltration de groupes terroristes qui exploitent avec malice et finesse la misère et le désespoir qui assaillent les populations de manière générale et celle majoritaire des jeunes qui constitue la cible de choix, d'où toute la pertinence de s'engager dans une politique hardie de sécurité collective comme la réponse la plus appropriée aux défis et menaces du moment » (2017, p. 185-186).

Dès lors, seule l'approche globale de la sécurité humaine est susceptible tout à la fois de faire face aux dangers, de renforcer les capacités de résiliences et de développer l'important potentiel des sociétés ouest-africaines. La mise en œuvre de cette approche passe par l'institutionnalisation du baromètre citoyen de la sécurité à travers un observatoire citoyen de la sécurité qui confierait aux universitaires la production et le traitement de données fiables et objectives, avec la coopération proactive des autorités politiques, des FDS et des OSC. Et si cette sécurité humaine est envisagée à partir et avec les populations elles-mêmes, la sécurité devient citoyenne et finit donc par véritablement « être l'affaire de tous ! ».

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

---

- Banégas Richard (dir.), 2012, « Afrique de l'Ouest : des crises de la citoyenneté », *Les Dossiers du CERI*, octobre.
- Barry Buzan, 2007 (1991), *People, State and Fear: an Agenda for International Security in the Post-Cold War Era*, Colchester, ECPR Press.
- Barry Buzan, Ole Waever and Jaap de Wilde, 1997, *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- Bayart Jean-François, Ibrahima Poudiougou et Giovanni Zanoletti, 2019, *L'État de distorsion en Afrique de l'Ouest. Des empires à la nation*, Paris, Karthala.
- Bayart Jean-François, Peter Geschiere et Francis Nyamnjoh, 2001, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, vol. 10, no. 1, pp. 177-194.
- Boudon Raymond et Paul Lazarsfeld, 1966, *L'analyse empirique de la causalité*, Paris, La Haye, Mouton.
- Bruce Ackerman, 1998, *Au nom du peuple. Les fondements de la démocratie américaine*, Paris, Calmann-Lévy.
- Calvès Anne et Richard Marcoux, 2007, « Présentation : les processus d'individualisation "à l'africaine" », *Sociologie et sociétés*, 39 (2), Presses universitaires de Montréal, 2008, pp. 5-18.
- Charles-Philippe David, 2006, *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- CHS, 2003, *La sécurité humaine maintenant. Rapport de la Commission sur la sécurité humaine*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Desrosières Alain, 2005, « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, vol. n° 58, n°1, pp. 4-27.
- Desrosières Alain, 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification : L'Argument statistique I*. Paris, Presses des Mines.
- Dupré de Boulois Xavier, 2018, « Existe-t-il un droit fondamental à la sécurité ? », *Revue des droits et libertés fondamentaux*, chronique n°13.
- IRG, 2013, « La co-responsabilité du contrôle de l'action publique », *Institut de recherche et débat sur la gouvernance*.
- Johanna Mendelson Forma, 2008, « Droits humains et contrôle du secteur de la sécurité », dans Eden Cole, Kerstin Eppert et Katrin Kinzelbach (dir.), *Contrôle public du secteur de la sécurité – Guide pour les organisations de la société civile*, Genève, DCAF et PNUD.
- Kerr Pauline, 2007, "Human Security", in Allan Collins (ed.), *Contemporary Security Studies*, Oxford, Oxford University Press, pp. 91-108.
- Lloyd Axworthy, 1999, « La sécurité humaine : la sécurité des individus dans un monde en mutation », *Politique étrangère*, n°2, pp. 333-342.
- Martha Finnemore, 1996, « Constructing Norms of Humanitarian Interventions », dans Peter Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press.
- Martin Olivier, 2009, *L'analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin.

OCDE, 2003, *Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité*.

OCDE, 2008, « I. Pourquoi mettre l'accent sur les capacités ? », *Revue de l'OCDE sur le développement*, n° 9, Editions de l'OCDE.

Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2004/1, « Violence urbaine et criminalité en Afrique subsaharienne : un état des lieux », *Déviante et Société*, vol. 28, p. 81-95.

Picca Georges, 2009, *La criminologie*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ».

PNUD, 2011, « L'avenir des évaluations participatives de la société civile : une analyse conceptuelle » (avec les contributions de Helmut Anheier, d'Alan Fowler, de Richard Holloway et d'Amani Kandil).

Sow Aliou, 2017, *Système de conflits et gouvernance sécuritaire en Sénégal. Rôles, responsabilités et perspectives des Forces armées et de la CEDEAO*, Paris, L'Harmattan.

Taylor Owen, 2008, « The critique that doesn't bite: A response to David Chandler's "Human security: the dog that didn't bark" », *Security Dialogue*, 39.

Thelma Ekiyor, 2008, « Rôle de la société civile dans la prévention des conflits : expériences ouest africaines », *Forum du désarmement*, Accra, West Africa Civil Society Institute.

Union africaine, 2002, « Statuts du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine », article 3.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

### Liste des tableaux

Tableau 1. Echelle des niveaux de sécurité de l'indice citoyen de sécurité.....	33
Tableau 2. Nombre de personnes enquêtées par zone .....	38
Tableau 3. Classement des territoires selon les ICS 2020 .....	50

### Liste des cartes

Carte 1. Exemple de carte : sentiment d'insécurité par pays .....	40
Carte 2. Découpage de la région selon les ICS 2020 des localités enquêtées.....	51

### Liste des figures

Figure 1. Répartition des personnes enquêtées par localité .....	35
Figure 2. Répartition des langues de passation .....	36
Figure 3. Répartition de l'ensemble par âge et sexe.....	41
Figure 4. Répartition de l'ensemble selon l'âge .....	42
Figure 5. Répartition de l'ensemble selon la situation matrimoniale .....	42
Figure 6. Répartition de l'ensemble selon la parentalité .....	43
Figure 7. Répartition de l'ensemble selon l'identification religieuse.....	43
Figure 8. Répartition des identités confessionnelles musulmanes par localité.....	44
Figure 9. Répartition de l'ensemble selon le niveau d'instruction.....	45
Figure 10. Répartition de l'ensemble selon la situation socioprofessionnelle .....	45
Figure 11. Répartition de l'ensemble selon le secteur d'activité.....	46
Figure 12. Répartition de l'ensemble selon le revenu mensuel approximatif .....	46
Figure 13. Répartition de l'ensemble selon la mobilité internationale.....	47
Figure 14. Répartition des inscrits sur les listes électorales selon la fréquence du vote.....	47
Figure 15. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS 2020.....	52
Figure 16. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'environnement sécuritaire	53
Figure 17. Répartition de la principale difficulté rencontrée dans le quartier .....	54
Figure 18. Répartition des enquêtés selon le principal danger dans le quartier .....	55
Figure 19. Répartition de la perception de la cohésion sociale selon la localité .....	56
Figure 20. Répartition des enquêtés du Sénégal selon la perception de la cohésion sociale.....	56
Figure 21. Répartition des enquêtés selon la perception de la qualité de vie.....	57

Figure 22. Répartition des enquêtés selon le sentiment de sécurité.....	58
Figure 23. Répartition du sentiment de sécurité selon le quartier .....	58
Figure 24. Répartition du sentiment de sécurité dans le quartier selon le sexe .....	59
Figure 25. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à la victimation .....	60
Figure 26. Répartition des enquêtés selon le type d'agression .....	61
Figure 27. Répartition des enquêtés selon le type de vol.....	62
Figure 28. Répartition des plaintes selon le destinataire.....	62
Figure 29. Répartition des victimes de blessure selon la prise en charge .....	63
Figure 30. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'exposition aux violences ....	64
Figure 31. Répartition des niveaux d'exposition positive aux différents types de violence.....	65
Figure 32. Répartition des niveaux d'exposition au trafic de drogue selon les localités .....	66
Figure 33. Répartition des niveaux d'exposition à la prostitution selon les localités .....	66
Figure 34. Répartition des niveaux d'exposition à la prostitution selon les localités .....	67
Figure 35. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire de l'État .	69
Figure 36. Répartition selon le niveau de satisfaction par type d'action sécuritaire étatique .....	70
Figure 37. Répartition des enquêtés selon le niveau de confiance par acteur sécuritaire étatique ....	71
Figure 38. Répartition selon le niveau de confiance des institutions politiques par localité .....	72
Figure 39. Répartition selon le niveau de confiance des institutions politiques par localité .....	72
Figure 40. Classement des quartiers selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire interétatique .....	73
Figure 41. Réponses "action inexistante" selon les acteurs internationaux par quartier.....	74
Figure 42. Répartition des enquêtés selon l'appréciation des acteurs internationaux .....	75
Figure 43. Répartition des enquêtés ayant une appréciation des acteurs internationaux.....	75
Figure 44. Répartition des enquêtés selon l'appréciation de l'action sécuritaire de l'ONU par pays ..	76
Figure 45. Classement des quartiers de l'étude selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire des OSC .	78
Figure 46. Répartition des enquêtés selon leur appréciation des types d'OSC.....	79
Figure 47. Répartition des enquêtés ayant une appréciation des acteurs de la société civile .....	80
Figure 48. Répartition des enquêtés selon l'appréciation des ONG étrangères par localités .....	81
Figure 49. Classement des quartiers selon l'ICS spécifique à l'action sécuritaire des citoyens.....	83
Figure 50. Répartition selon l'appréciation de l'action des citoyens en matière de sécurité.....	84
Figure 51. Répartition du niveau d'utilité du rôle des citoyens en matière de sécurité par localité....	85
Figure 52. Répartition selon la limitation du rôle des citoyens en matière de sécurité par localité ....	86
Figure 53. Répartition selon la qualification du contrôle citoyen de l'action publique sécuritaire.....	87
Figure 54. Plan de résultats du dispositif de CCAPS.....	90

## TABLE DES ANNEXES

---

Certaines annexes sont relativement lourdes et pour ne pas encombrer le présent document, nous les listons ci-dessous et les tenons à disposition sur simple demande (sd) à : [contact@laspad.org](mailto:contact@laspad.org).

Réf. : CCAPS.2019.ANNEXE.1

**Questionnaire d'enquête ..... 98**

Réf. : CCAPS.2019.ANNEXE.2

**Méthode de calcul de l'ICS..... 104**

Réf. : CCAPS.2019.ANNEXE.3

**Tables des coefficients théoriques de l'ICS Sénégal 2020 ..... 107**

Réf. : CCAPS.2019.ANNEXE.4

**Tables des coefficients territoriaux de l'ICS ..... 116**

Réf. : CCAPS.2019.ANNEXE.5

**Grille des résultats de l'ensemble ..... sd**

Réf. : CCAPS.2019.ANNEXE.6

**Grille des résultats par pays..... sd**

Réf. : CCAPS.2019.ANNEXE.7

**Grille des résultats par localités ..... sd**

## Annexe 1. Questionnaire de l'enquête pilote

### A. PROFIL DE L'ENQUÊTÉ-E

1. Sexe de l'enquêté-e
  - a. *Femme*
  - b. *Homme*
2. Âge de l'enquêté-e
  - a. *18-24 ans*
  - b. *25-29 ans*
  - c. *30-39 ans*
  - d. *40-49 ans*
  - e. *50-59 ans*
  - f. *60 ans et plus*
3. Quelle est votre langue maternelle ?
  - a. *Wolof*
  - b. *Peul*
  - c. *Diola*
  - d. *Mandingue*
  - e. *Sérère*
  - f. *Soninké*
  - g. *Madinka*
  - h. *Balante*
  - i. *Aucune*
4. Laquelle de ces langues africaines parlez-vous le mieux ?
  - a. *Wolof*
  - b. *Peul*
  - c. *Diola*
  - d. *Mandingue*
  - e. *Sérère*
  - f. *Soninké*
  - g. *Madinka*
  - h. *Balante*
  - i. *Aucune*
5. Laquelle de ces autres langues parlez-vous le mieux ?
  - a. *Français*
  - b. *Anglais*
  - c. *Portugais*
  - d. *Arabe*
  - e. *Aucune*
6. A quelle religion, vous identifiez-vous ?
  - a. *Islam*
  - b. *Catholicisme*
  - c. *Protestantisme*
  - d. *Animisme*
  - e. *Autre*
  - f. *Ne répond pas*
7. Si vous êtes musulman-e, vous vous reconnaissez dans :
  - a. *Les Tidianes*
  - b. *Les Mourides*
  - c. *Les Khadirs*
  - d. *Les Layènes*
  - e. *Les Ibadous*
  - f. *Aucun*
  - g. *Autre*
  - h. *Ne répond pas*
8. Quelle est votre situation matrimoniale ?
  - a. *Célibataire*
  - b. *Marié-e en régime monogame*
  - c. *Marié-e en régime polygame*
  - d. *Séparé-e*
  - e. *Divorcé-e*
  - f. *Veuf-ve*
  - g. *Ne répond pas*
9. Combien avez-vous d'enfant ?
  - a. *Aucun*
  - b. *1 enfant*
  - c. *2 enfants*
  - d. *3 enfants*
  - e. *Entre 4 et 6 enfants*
  - f. *Plus de 6 enfants*
  - g. *Ne répond pas*
10. De quel pays avez-vous la nationalité ?
  - a. *Sénégal*
  - b. *Gambie*
  - c. *Guinée-Bissau*
  - d. *Guinée-Conakri*
  - e. *Mali*
  - f. *Mauritanie*
  - g. *Autre*
  - h. *Ne répond pas*
11. Si autre, précisez (facultatif) :
  - a. *Texte*
12. Lequel de ces documents d'identité possédez-vous ?
  - a. *Carte d'identité nationale*
  - b. *Passeport*
  - c. *Permis de conduire*
  - d. *Aucun d'entre eux*
  - e. *Ne répond pas*
13. Avez-vous déjà été à l'étranger ?
  - a. *Oui*
  - b. *Non*
  - c. *Ne répond pas*
14. Si oui, quelles sont vos (trois) principales destinations à l'étranger ?
  - a. *Sénégal*
  - b. *Gambie*

- c. Guinée-Bissau  
d. Guinée-Conakry  
e. Mali  
f. Mauritanie  
g. Maroc  
h. France  
i. Royaume-Uni  
j. Portugal  
k. Autre pays d'Afrique de l'Ouest  
l. Autre pays d'Afrique du Nord  
m. Autre pays du Sahel  
n. Autre pays en Afrique  
o. Autre pays en Europe  
p. Amérique du Nord  
q. Amérique du Sud  
r. Asie  
s. Ailleurs  
t. Ne répond pas
15. Quel est le principal motif de vos voyages à l'étranger ?  
a. Visite familiale  
b. Tourisme  
c. Commerce  
d. Autre activité professionnelle  
e. Projet d'installation  
f. Autre  
g. Ne répond pas
16. Quel est votre plus haut niveau d'instruction ?  
a. Aucun enseignement  
b. Enseignement non-officiel uniquement (type daara, madrasa ou autre)  
c. Enseignement primaire inachevé  
d. Enseignement primaire achevé  
e. Enseignement secondaire / lycée inachevé  
f. Enseignement secondaire / lycée : Baccalauréat obtenu  
g. Post-baccalauréat : qualification non universitaire obtenue  
h. Enseignement universitaire inachevé  
i. Universitaire : diplôme de Licence obtenu  
j. Universitaire : diplôme de Master obtenu  
k. Universitaire : diplôme de Doctorat obtenu  
l. Universitaire : autre diplôme obtenu  
m. Ne répond pas
17. Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?  
a. Elève ou étudiant non boursier  
b. Elève ou étudiant boursier  
c. Stagiaire ou apprenti non rémunéré  
d. Stagiaire ou apprenti rémunéré  
e. Inactif ou chômeur  
f. Saisonnier, intérimaire, intermittent et assimilé  
g. Salarié ou employé du secteur privé  
h. Fonctionnaire ou employé du secteur public  
i. Exploitant agricole et assimilé  
j. Libéral ou travailleur indépendant
- k. Chef d'entreprise  
l. Autre  
m. Ne répond pas
18. Quelle est (ou a été) votre principal secteur d'activité ?  
a. Alimentation, restauration et assimilé  
b. Agriculture, élevage et assimilé  
c. Commerce, négoce, distribution  
d. Service à la personne, nettoyage, entretien et assimilé  
e. Textile, habillement et chaussure  
f. Santé, médecine et pharmacie  
g. Education, enseignement et assimilé  
h. Sécurité (police, gendarmerie, armée, société privée)  
i. Administration publique, gestion et assimilé  
j. Droit, justice et assimilé  
k. Banque, assurance et assimilé  
l. Transport, logistique et assimilé  
m. Bâtiment, construction et assimilé  
n. Electronique, électricité et assimilé  
o. Tourisme, hôtellerie et assimilé  
p. Informatique, numérique et assimilé  
q. Journalisme, médias et assimilé  
r. Culture, divertissement, arts, sports et assimilé  
s. Autre  
t. Ne répond pas
19. Quel est votre revenu mensuel approximatif (toutes ressources confondues) ?  
a. Aucun  
b. Inférieur à 20 mille FCFA  
c. Entre 21 et 50 mille FCFA  
d. Entre 51 et 100 mille FCFA  
e. Entre 100 et 300 mille FCFA  
f. Entre 300 et 600 mille FCFA  
g. Supérieur à 600 mille FCFA  
h. Ne répond pas
20. Etes-vous inscrit sur les listes électorales ?  
a. Oui  
b. Non  
c. Ne sait pas  
d. Ne répond pas
21. Si oui, à quelle fréquence votez-vous ?  
a. A toutes les élections  
b. Le plus souvent possible  
c. Rarement  
d. Jamais  
e. Ne répond pas
22. Quelle est l'élection la plus importante pour vous ?  
a. Elections présidentielles  
b. Elections législatives  
c. Elections régionales ou départementales  
d. Elections municipales ou communales  
e. Autre

- f. Aucune
- g. Ne répond pas

## B. VULNÉRABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE ET INSÉCURITÉ

23. Selon vous, quelles sont actuellement les deux principales difficultés des habitants de ce quartier (ou village) ?

- a. L'accès au logement (habitat)
- b. L'accès à la propriété (foncière)
- c. L'insalubrité des habitations (intérieur)
- d. La pollution et les déchets (extérieur)
- e. L'accès et la distribution d'eau potable
- f. L'accès et la distribution d'électricité
- g. L'accès aux soins médicaux (santé)
- h. L'accès à l'éducation (école)
- i. L'accès à l'emploi et le chômage
- j. L'accès à la justice
- k. L'accès à la consommation (produits ou services)
- l. L'accès au loisirs (culture, arts, sports)
- m. La circulation routière et la mobilité
- n. Les incivilités et relations humaines (voisinage)
- o. L'insécurité et l'accès aux forces de sécurité (Police, Gendarmerie)
- p. Autre
- q. Ne répond pas

24. À propos de la cohésion sociale, vous diriez qu'actuellement les habitants de ce quartier (ou village) sont solidaires et s'entraident :

- a. Toujours
- b. Souvent
- c. Parfois
- d. Jamais
- e. Ne répond pas

25. À propos de la qualité de vie dans ce quartier (ou village), vous diriez qu'actuellement on y vit :

- a. Très bien
- b. Plutôt bien
- c. Plutôt mal
- d. Très mal
- e. Ne répond pas

26. Selon vous, quelle est actuellement le principal danger qui menace les habitants de ce quartier (ou village) ?

- a. La pénurie d'eau potable
- b. La pénurie alimentaire (famine)
- c. Les risques sanitaires et la pollution (maladie)
- d. Les risques climatiques et catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, etc.)
- e. L'enclavement et l'isolement territorial
- f. L'exploitation (légale ou non) des ressources et la contrebande
- g. Les incivilités et la délinquance
- h. La criminalité organisée (drogue, prostitution, trafic d'armes)

- i. Les violences sexuelles ou liées aux discriminations sexistes ou sexuelles
- j. Les violences interethniques ou liées au racisme ou à la xénophobie
- k. Les violences politiques ou liées à la radicalisation ou l'extrémisme politiques
- l. Les violences religieuses (liées à la radicalisation ou l'extrémisme religieux)
- m. Le terrorisme (attentat) et les groupes armés
- n. Autre
- o. Ne répond pas

27. À propos de la sécurité dans ce quartier (ou village), vous y sentez-vous actuellement :

- a. Très en sécurité
- b. Plutôt en sécurité
- c. Peu en sécurité
- d. Pas du tout en sécurité
- e. Ne répond pas

## C. VICTIMATION ET PRISE EN CHARGE

28. Dans les 12 derniers mois, avez-vous été victime d'une agression ?

- a. Non, aucune agression
- b. Agression verbale
- c. Agression physique sans arme
- d. Agression physique avec arme
- e. Agression sexuelle sans viol
- f. Agression sexuelle avec viol
- g. Autre
- h. Ne répond pas

29. Dans les 12 derniers mois, avez-vous été victime d'un vol ?

- a. Non, aucun vol
- b. Vol sans arme et sans agression physique
- c. Vol sans arme et avec agression physique
- d. Vol avec arme et sans agression physique
- e. Vol avec arme et avec agression physique
- f. Autre
- g. Ne répond pas

30. Dans les 12 derniers mois, avez-vous été victime d'une effraction ou d'un cambriolage ?

- a. Non, aucune effraction ou cambriolage
- b. Effraction en votre absence
- c. Effraction en votre présence
- d. Cambriolage en votre absence
- e. Cambriolage en votre présence
- f. Autre
- g. Ne répond pas

31. Dans les 12 derniers mois, avez-vous été victime d'un-e :

- a. Prise d'otage ou séquestration
- b. Enlèvement (kidnapping)
- c. Torture (physique)
- d. Attentat

- e. *Non, aucun de ces crimes*
- f. *Ne répond pas*

32. Si vous avez été victime de blessures suite à l'un des délits ou crimes évoqués, qui vous a administré les principaux soins ?

- a. *Moi-même*
- b. *Un-e membre de ma famille*
- c. *Un-e proche ami-e*
- d. *Un-e ou plusieurs passant-e-s*
- e. *Les pompiers*
- f. *Les ambulanciers*
- g. *Les policiers*
- h. *Les gendarmes*
- i. *Les soldats*
- j. *Autre*
- k. *Ne répond pas*

33. À propos de cette prise en charge de vos blessures, diriez-vous que vous êtes :

- a. *Très satisfait*
- b. *Plutôt satisfait*
- c. *Plutôt insatisfait*
- d. *Très insatisfait*
- e. *Ne répond pas*

34. Si vous avez été victime de l'un des délits ou crimes évoqués, à qui vous êtes-vous principalement plaint ?

- a. *Je ne me suis plaint à personne*
- b. *À ma propre famille*
- c. *À la famille du présumé coupable*
- d. *À des ami-e-s*
- e. *À un chef religieux*
- f. *À un chef communautaire*
- g. *À un élu politique*
- h. *À la Police*
- i. *À la Gendarmerie*
- j. *À l'Armée*
- k. *À la Justice (juriste, avocat, Procureur)*
- l. *Autre*
- m. *Ne répond pas*

35. À propos de cette prise en charge de votre plainte, diriez-vous que vous êtes :

- a. *Très satisfait*
- b. *Plutôt satisfait*
- c. *Plutôt insatisfait*
- d. *Très insatisfait*
- e. *Ne répond pas*

#### **D. EXPOSITION AUX VIOLENCES CRIMINELLES, RELIGIEUSES OU POLITIQUES**

Depuis les 12 derniers mois dans ce quartier (ou village), de quelle manière êtes-vous exposé-e :

36. au trafic de drogue ?

- a. *Aucune exposition*

- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

37. à la prostitution ?

- a. *Aucune exposition*
- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

38. au trafic d'armes à feu ?

- a. *Aucune exposition*
- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

39. à un risque d'enlèvement ?

- a. *Aucune exposition*
- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

40. à un risque de déplacement forcé ?

- a. *Aucune exposition*
- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

41. à des violences liées à l'extrémisme se réclamant de l'islam ?

- a. *Aucune exposition*
- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

42. à des violences liées au conflit en Casamance ?

- a. *Aucune exposition*
- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*



g. *Ne répond pas*

43. à un risque d'attentat terroriste ?

- a. *Aucune exposition*
- b. *Très faible*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Plutôt forte*
- e. *Très forte*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

#### E. ACTION DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

44. À propos de l'action sécuritaire en matière de circulation, de contrôle et de surveillance par les forces publiques, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

45. À propos de l'action sécuritaire en matière de lutte contre le trafic sexuel et la prostitution par les forces de police et de douanes, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

46. À propos de l'action sécuritaire en matière de lutte contre le trafic de drogue et d'armes à feu par les forces de police et de douanes, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

47. À propos de l'action sécuritaire des forces de Gendarmerie, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

48. À propos de l'action sécuritaire des forces militaires, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

49. De manière générale, vous-diriez que votre confiance en la Police de votre pays est :

- Total confiance
- a. *Très forte*
- b. *Plutôt forte*
- c. *Plutôt faible*
- d. *Très faible*
- e. *Aucune confiance*
- f. *Ne répond pas*

50. De manière générale, vous-diriez que votre confiance en la Gendarmerie de votre pays est :

- a. *Totale confiance*
- b. *Très forte*
- c. *Plutôt forte*
- d. *Plutôt faible*
- e. *Très faible*
- f. *Aucune confiance*
- g. *Ne répond pas*

51. De manière générale, vous-diriez que votre confiance en l'Armée de votre pays est :

- a. *Totale confiance*
- b. *Très forte*
- c. *Plutôt forte*
- d. *Plutôt faible*
- e. *Très faible*
- f. *Aucune confiance*
- g. *Ne répond pas*

52. De manière générale, vous-diriez que votre confiance en la Justice de votre pays est :

- a. *Totale confiance*
- b. *Très forte*
- c. *Plutôt forte*
- d. *Plutôt faible*
- e. *Très faible*
- f. *Aucune confiance*
- g. *Ne répond pas*

53. De manière générale, vous-diriez que votre confiance en l'Armée du Sénégal est :

- a. *Totale confiance*
- b. *Très forte*
- c. *Plutôt forte*
- d. *Plutôt faible*
- e. *Très faible*
- f. *Aucune confiance*
- g. *Ne répond pas*

54. De manière générale, vous-diriez que votre confiance en la Justice du Sénégal est :

- a. *Totale confiance*
- b. *Très forte*
- c. *Plutôt forte*
- d. *Plutôt faible*
- e. *Très faible*
- f. *Aucune confiance*
- g. *Ne répond pas*

#### F. ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

55. À propos de l'action des organisations INTERNATIONALES en matière de sécurité, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

56. À propos de l'action des organisations NATIONALES (association, fédération) en matière de sécurité, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

57. À propos de l'action des organisations LOCALES (association, collectif) en matière de sécurité, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

58. À propos de l'action des organisations et autorités RELIGIEUSES en matière de sécurité, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

59. À propos de l'action des CITOYEN-NE-S en matière de sécurité, diriez-vous qu'elle est en général :

- a. *Très forte, bonne ou satisfaisante*
- b. *Plutôt forte, bonne ou satisfaisante*
- c. *Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- d. *Très faible, mauvaise ou insatisfaisante*
- e. *Inexistante*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

60. Selon vous, en matière de sécurité, le rôle des citoyen-ne-s serait, pourrait ou devrait être :

- a. *Très utile*
- b. *Plutôt utile*
- c. *Plutôt inutile*
- d. *Totalement inutile*
- e. *Ne sait pas*
- f. *Ne répond pas*

61. Selon vous, en matière de sécurité, le rôle des citoyen-ne-s serait, pourrait ou devrait être :

- a. *Très efficace*
- b. *Plutôt efficace*
- c. *Plutôt inefficace*
- d. *Totalement inefficace*
- e. *Ne sait pas*
- f. *Ne répond pas*

62. Selon vous, en matière de sécurité, le rôle des citoyen-ne-s serait, pourrait ou devrait être :

- a. *Très limitée*
- b. *Plutôt limitée*
- c. *Plutôt illimitée*
- d. *Totalement illimitée*
- e. *Ne sait pas*
- f. *Ne répond pas*

63. Selon vous, contrôler l'action publique sécuritaire par le-a citoyen-ne est :

- a. *Indispensable*
- b. *Nécessaire*
- c. *Possible*
- d. *Utile*
- e. *Impossible*
- f. *Ne sait pas*
- g. *Ne répond pas*

## Annexe 2. Méthode du calcul de l'ICS

Les différentes étapes de calcul de l'indice citoyen de sécurité sont les suivantes :

- **Étape 1. Données de base : taux de réponse par quartier**

Le taux de réponse (tdr) par quartier est obtenu à travers le rapport entre le nombre de réponse à la modalité (nrm) et le nombre d'enquêtés sur le quartier (neq) :  $tdr = nrm / neq$

- **Étape 2. Calcul de l'indice synthétique de sécurité d'un quartier (ISS)**

- *a. Calcul du score de variable*

Le score de variable sécuritaire (svs) s'obtient par la moyenne pondérée des taux de réponse par quartier (tdr) aux modalités de la variable, à l'aide du coefficient de modalité sécuritaire (cms) :  $svs = \frac{\sum_{x=1}^n cms_x tdr_x}{\sum_{x=1}^n cms_x}$

- *b. Calcul du score de dimension*

Le score de dimension sécuritaire (vds) s'obtient par la moyenne pondérée des scores de variable sécuritaire (svs) de la dimension, à l'aide du coefficient de variable (cv) :  $sds = \frac{\sum_{x=1}^n cv_x svs_x}{\sum_{x=1}^n cv_x}$

- *c. Calcul de l'indice synthétique de sécurité*

L'indice synthétique de sécurité (ISS) d'un quartier s'obtient par la moyenne pondérée des scores de dimension sécuritaire (sds), à l'aide du coefficient de dimension (cd) :  $iss = \frac{\sum_{x=1}^n cd_x sds_x}{\sum_{x=1}^n cd_x}$

- **Étape 3. Calcul de l'indice synthétique d'insécurité d'un quartier (ISI)**

- *a. Calcul du score de variable*

Le score de variable insécuritaire (svi) s'obtient par la moyenne pondérée des taux de réponse par quartier (tdr) aux modalités de la variable, à l'aide du coefficient de modalité insécuritaire (cmi) :  $svi = \frac{\sum_{x=1}^n cmi_x tdr_x}{\sum_{x=1}^n cmi_x}$

- *b. Calcul du score de dimension*

Le score de dimension insécuritaire (sdi) s'obtient par la moyenne pondérée des scores de variable insécuritaire (svi) de la dimension, à l'aide du coefficient de variable (cv) :  $sdi = \frac{\sum_{x=1}^n cv_x svi_x}{\sum_{x=1}^n cv_x}$

- *c. Calcul de l'indice synthétique d'insécurité*

L'indice synthétique d'insécurité (ISI) d'un quartier s'obtient par la moyenne pondérée des scores de dimension insécuritaire (sdi), à l'aide du coefficient de dimension (cd) :  $isi = \frac{\sum_{x=1}^n cd_x sdi_x}{\sum_{x=1}^n cd_x}$

- **Étape 4. Calcul de l'indice citoyen de sécurité d'un quartier**

- a. *Calcul de l'ICS global d'un quartier*

L'indice citoyen de sécurité global (icsg) d'un quartier s'obtient avec les indices synthétiques de sécurité (iss) et d'insécurité (isi) par la formule suivante :  $icsq = 20 * \frac{iss}{iss+isi} - 10$

- b. *Calcul d'un ICS spécifique à une dimension pour un quartier*

L'indice citoyen de sécurité spécifique à une dimension (icsd) pour un quartier s'obtient avec le score de dimension sécuritaire (sds) et insécuritaire (sdi) par la formule suivante :  $icsd = 20 * \frac{sds}{sds+sdi} - 10$

- **Étape 5. Calcul des coefficients territoriaux**

- a. *Détermination du niveau démographique du territoire<sup>24</sup>*

Le niveau démographique d'un territoire (ndt) est établi sur la base de sa densité (rapport population superficie) selon le barème suivant : niveau 1 pour une densité de 0 à 10 habitants au kilomètre carré ; 2 de 11 à 100 ; 3 de 101 à 1000 ; 4 de 1000 à 10000 ; et 5 à partir de 10001. Ce niveau démographique est ensuite pondéré par un coefficient de 3 dans le calcul de l'indice territorial.

- b. *Détermination du niveau économique du territoire*

Le niveau économique d'un territoire (net) n'a pas actuellement été pris en compte dans le calcul du coefficient territorial en raison de l'absence ou au contraire de la grande variété des indicateurs économiques disponibles pour un type de territoire donnée. Ce niveau économique est donc provisoirement pondéré par un coefficient nul dans le calcul de l'indice territorial.

- c. *Détermination du niveau politique du territoire*

Le niveau politique d'un territoire (npt) est établi par exclusion sur la base de son statut politique selon le barème suivant : niveau 5 pour une collectivité (commune, département, région ou pays) où se situe la capitale politique du pays ; 4 pour celle où se situe un chef-lieu régional ; 3 pour celle où se situe une préfecture d'un département ; 2 pour celle où trouve une importante activité économique ; 1 pour une collectivité standard. Ce niveau politique est ensuite pondéré par un coefficient de 1 dans le calcul de l'indice territorial.

- d. *Détermination du niveau sécuritaire du territoire*

---

<sup>24</sup> Si des informations sont manquantes dans la détermination de l'un des niveaux constitutifs du coefficient territorial (démographique, économique, politique ou sécuritaire), pour l'ensemble des collectivités d'un certain type (les communes par exemple), le niveau en question est fixé par hiérarchie à partir du type de la collectivité pour lequel toutes les collectivités ont pu voir leur niveau déterminé. Par exemple, si le niveau démographique n'est déterminé que pour certaines localités (pour lesquelles ils manquent par exemple la superficie), alors le calcul du coefficient territorial tiendra compte des niveaux démographiques des départements où se trouve chacune de ses localités.

Le niveau sécuritaire d'un territoire (nst) est établi par expertise (le *Global Peace Index* ayant pu servir de source complémentaire) selon le barème suivant : niveau 5 pour un territoire très bien sécurisé ; 4 pour un territoire bien sécurisé ; 3 pour un territoire assez bien sécurisé ; 2 pour un territoire peu sécurisé ; 1 pour un territoire pas du tout sécurisé. Ce niveau sécuritaire est ensuite pondéré par un coefficient de 4 dans le calcul de l'indice territorial.

○ e. *Calcul du coefficient territorial de la collectivité*

Le coefficient territorial d'un quartier (cq), d'une localité (cl) ou d'un pays (cp) s'obtient par la moyenne pondérée des différents niveaux démographique (ndt), économique (net), politique (npt) et sécuritaire (nst) de la collectivité à l'aide des coefficients respectivement attribués à chaque type de niveau. Ainsi pour le coefficient territorial du quartier (cq), on recourt aux différents niveaux du quartier (nq) et coefficients de niveau (nq) :  $cq = \frac{\sum_{x=1}^n cn_x nq_x}{\sum_{x=1}^n cn_x}$

● **Étape 6. Calcul de l'ICS global d'une collectivité**

○ a. *Calcul de l'indice citoyen de sécurité d'une localité*

L'indice citoyen de sécurité d'une localité s'obtient par la moyenne pondérée des indices citoyens de sécurité des quartiers enquêtés de la localité (icsq) à l'aide du coefficient territorial du quartier (cq) :  $icsl = \frac{\sum_{x=1}^n cq_x icsq_x}{\sum_{x=1}^n cq_x}$

○ b. *Calcul de l'indice citoyen de sécurité d'un pays*

L'indice citoyen de sécurité d'un pays s'obtient par la moyenne pondérée des indices citoyen de sécurité des localités enquêtées du pays (icsl) à l'aide du coefficient territorial de la localité (cl) :  $icsr = \frac{\sum_{x=1}^n cl_x icsl_x}{\sum_{x=1}^n cl_x}$

○ c. *Calcul de l'indice citoyen de sécurité de la région*

L'indice citoyen de sécurité d'une région s'obtient par la moyenne pondérée des indices citoyen de sécurité des pays enquêtés de la région (icsr) à l'aide du coefficient territorial du pays (cp) :  $icsr = \frac{\sum_{x=1}^n cp_x icsr_x}{\sum_{x=1}^n cp_x}$

## Annexe 3. Table des coefficients théoriques de l'ICS Sénégal 2020

REF	DIMENSION	VARIABLE	MODALITE	CD	CV	CMS	CMI
1.1.1	Environnement	Difficultés	Les incivilités et les relations humaines (voisinage)	4	2	0	4
1.1.2	Environnement	Difficultés	L'insécurité et l'accès aux forces de sécurité (Police, Gendarmerie)	4	2	0	5
1.1.3	Environnement	Difficultés	L'accès au logement (habitat)	4	2	1	3
1.1.4	Environnement	Difficultés	L'accès à la propriété (foncière)	4	2	3	1
1.1.5	Environnement	Difficultés	L'insalubrité des habitations (intérieur)	4	2	2	2
1.1.6	Environnement	Difficultés	La pollution et les déchets (extérieur)	4	2	2	1
1.1.7	Environnement	Difficultés	La circulation routière et la mobilité	4	2	2	1
1.1.8	Environnement	Difficultés	L'accès et la distribution d'eau potable	4	2	1	3
1.1.9	Environnement	Difficultés	L'accès et la distribution d'électricité	4	2	1	3
1.1.10	Environnement	Difficultés	L'accès aux soins médicaux (santé)	4	2	1	2
1.1.11	Environnement	Difficultés	L'accès à l'éducation (école)	4	2	1	2
1.1.12	Environnement	Difficultés	L'accès à l'emploi et le chômage (travail)	4	2	1	4
1.1.13	Environnement	Difficultés	L'accès à la justice	4	2	0	4
1.1.14	Environnement	Difficultés	L'accès à la consommation (produits ou services)	4	2	3	1
1.1.15	Environnement	Difficultés	L'accès aux loisirs (culture, arts, sports)	4	2	3	1
1.1.16	Environnement	Difficultés	Autre	4	2	0	1
1.1.17	Environnement	Difficultés	Ne sait pas	4	2	0	0
1.1.18	Environnement	Difficultés	Ne répond pas	4	2	0	0
1.2.1	Environnement	Cohésion	Toujours	4	1	5	0
1.2.2	Environnement	Cohésion	Souvent	4	1	3	1
1.2.3	Environnement	Cohésion	Parfois	4	1	1	3
1.2.4	Environnement	Cohésion	Jamais	4	1	0	5
1.2.5	Environnement	Cohésion	Ne sait pas	4	1	0	0
1.2.6	Environnement	Cohésion	Ne répond pas	4	1	0	0
1.3.1	Environnement	Qualité	Très bien	4	5	5	0
1.3.2	Environnement	Qualité	Plutôt bien	4	5	3	1
1.3.3	Environnement	Qualité	Plutôt mal	4	5	1	3
1.3.4	Environnement	Qualité	Très mal	4	5	0	5
1.3.5	Environnement	Qualité	Ne sait pas	4	5	0	0
1.3.6	Environnement	Qualité	Ne répond pas	4	5	0	0
1.4.1	Environnement	Dangers	Les incivilités et la délinquance	4	3	0	3
1.4.2	Environnement	Dangers	La criminalité organisée (drogue, prostitution, trafic d'armes)	4	3	0	5
1.4.3	Environnement	Dangers	Les violences sexuelles ou liées aux discriminations sexistes ou sexuelles	4	3	1	4
1.4.4	Environnement	Dangers	Les violences interethniques ou liées au racisme ou à la xénophobie	4	3	0	5
1.4.5	Environnement	Dangers	Les violences religieuses (liées à la radicalisation ou l'extrémisme religieux ou anti-religieux)	4	3	0	5

1.4.6	Environnement	Dangers	Les violences politiques, électorales, ou liées à la radicalisation ou l'extrémisme politiques	4	3	2	3
1.4.7	Environnement	Dangers	Le terrorisme (attentat) et les groupes armés	4	3	0	5
1.4.8	Environnement	Dangers	La pénurie d'eau potable	4	3	3	2
1.4.9	Environnement	Dangers	La pénurie alimentaire (famine)	4	3	3	2
1.4.10	Environnement	Dangers	Les risques sanitaires et la pollution (maladie)	4	3	3	2
1.4.11	Environnement	Dangers	Les risques climatiques et catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, etc.)	4	3	4	1
1.4.12	Environnement	Dangers	L'enclavement et l'isolement territorial	4	3	3	2
1.4.13	Environnement	Dangers	La mauvaise exploitation des ressources et la contrebande	4	3	3	2
1.4.14	Environnement	Dangers	Autre	4	3	0	1
1.4.15	Environnement	Dangers	Ne sait pas	4	3	0	0
1.4.16	Environnement	Dangers	Ne répond pas	4	3	0	0
1.5.1	Environnement	<b>Sentiment</b>	<b>Très en sécurité</b>	4	4	5	0
1.5.2	Environnement	Sentiment	Plutôt en sécurité	4	4	3	1
1.5.3	Environnement	Sentiment	Peu en sécurité	4	4	1	3
1.5.4	Environnement	Sentiment	Pas du tout en sécurité	4	4	0	5
1.5.5	Environnement	Sentiment	Ne répond pas	4	4	0	0
2.6.1	<b>Victimation</b>	<b>Agression</b>	<b>Non, aucune agression</b>	5	4	5	0
2.6.2	Victimation	Agression	Agression verbale	5	4	0	2
2.6.3	Victimation	Agression	Agression physique sans arme	5	4	0	4
2.6.4	Victimation	Agression	Agression physique avec arme	5	4	0	5
2.6.5	Victimation	Agression	Agression sexuelle sans viol	5	4	0	3
2.6.6	Victimation	Agression	Agression sexuelle avec viol	5	4	0	5
2.6.7	Victimation	Agression	Autre	5	4	0	1
2.6.8	Victimation	Agression	Ne répond pas	5	4	0	0
2.7.1	Victimation	<b>Vol</b>	<b>Non, aucun vol</b>	5	2	5	0
2.7.2	Victimation	Vol	Vol sans arme et sans agression physique	5	2	0	2
2.7.3	Victimation	Vol	Vol sans arme et avec agression physique	5	2	0	3
2.7.4	Victimation	Vol	Vol avec arme et sans agression physique	5	2	0	4
2.7.5	Victimation	Vol	Vol avec arme et avec agression physique	5	2	0	5
2.7.6	Victimation	Vol	Autre	5	2	0	1
2.7.7	Victimation	Vol	Ne répond pas	5	2	0	0
2.8.1	Victimation	<b>Cambriolage</b>	<b>Non, aucune effraction ou cambriolage</b>	5	3	5	0
2.8.2	Victimation	Cambriolage	Effraction en votre absence	5	3	0	2
2.8.3	Victimation	Cambriolage	Effraction en votre présence	5	3	0	3
2.8.4	Victimation	Cambriolage	Cambriolage en votre absence	5	3	0	4
2.8.5	Victimation	Cambriolage	Cambriolage en votre présence	5	3	0	5
2.8.6	Victimation	Cambriolage	Autre	5	3	0	1
2.8.7	Victimation	Cambriolage	Ne répond pas	5	3	0	0



2.9.1	Victimation	<b>Crime</b>	<b>Prise d'otage ou séquestration</b>	5	5	0	3
2.9.2	Victimation	Crime	<b>Enlèvement (kidnapping)</b>	5	5	0	4
2.9.3	Victimation	Crime	<b>Torture (physique)</b>	5	5	0	4
2.9.4	Victimation	Crime	<b>Attentat</b>	5	5	0	5
2.9.5	Victimation	Crime	<b>Non, aucun de ces crimes</b>	5	5	5	0
2.9.6	Victimation	Crime	<b>Ne répond pas</b>	5	5	0	0
2.10.1	Victimation	<b>Soins</b>	<b>Moi-même</b>	5	2	0	5
2.10.2	Victimation	Soins	<b>Un-e membre de ma famille</b>	5	2	0	4
2.10.3	Victimation	Soins	<b>Un-e proche ami-e</b>	5	2	0	4
2.10.4	Victimation	Soins	<b>Un-e ou plusieurs passant-e-s (inconnu)</b>	5	2	0	3
2.10.5	Victimation	Soins	<b>Les pompiers</b>	5	2	4	0
2.10.6	Victimation	Soins	<b>Les ambulanciers</b>	5	2	4	0
2.10.7	Victimation	Soins	<b>Les policiers</b>	5	2	3	1
2.10.8	Victimation	Soins	<b>Les gendarmes</b>	5	2	2	2
2.10.9	Victimation	Soins	<b>Les soldats</b>	5	2	1	3
2.10.10	Victimation	Soins	<b>Autre</b>	5	2	0	0
2.10.11	Victimation	Soins	<b>Pas victime</b>	5	2	5	0
2.10.12	Victimation	Soins	<b>Ne répond pas</b>	5	2	0	0
2.11.1	Victimation	<b>Blessures</b>	<b>Très satisfait</b>	5	3	5	0
2.11.2	Victimation	Blessures	<b>Plutôt satisfait</b>	5	3	3	1
2.11.3	Victimation	Blessures	<b>Plutôt insatisfait</b>	5	3	1	3
2.11.4	Victimation	Blessures	<b>Très insatisfait</b>	5	3	0	5
2.11.5	Victimation	Blessures	<b>Ne répond pas</b>	5	3	0	0
2.12.1	Victimation	<b>Plainte</b>	<b>À ma propre famille</b>	5	2	0	2
2.12.2	Victimation	Plainte	<b>À la famille du présumé coupable</b>	5	2	0	3
2.12.3	Victimation	Plainte	<b>À des ami-e-s</b>	5	2	0	4
2.12.4	Victimation	Plainte	<b>À un chef religieux</b>	5	2	0	2
2.12.5	Victimation	Plainte	<b>À un chef communautaire</b>	5	2	0	2
2.12.6	Victimation	Plainte	<b>À un élu politique</b>	5	2	1	1
2.12.7	Victimation	Plainte	<b>À la Police</b>	5	2	5	0
2.12.8	Victimation	Plainte	<b>À la Gendarmerie</b>	5	2	4	0
2.12.9	Victimation	Plainte	<b>À l'Armée</b>	5	2	2	1
2.12.10	Victimation	Plainte	<b>À la Justice (juriste, avocat, Procureur)</b>	5	2	5	0
2.12.11	Victimation	Plainte	<b>Autre</b>	5	2	0	0
2.12.12	Victimation	Plainte	<b>À personne</b>	5	2	0	5
2.12.13	Victimation	Plainte	<b>Ne répond pas</b>	5	2	0	0
2.13.1	Victimation	<b>Réparation</b>	<b>Très satisfait</b>	5	3	5	0
2.13.2	Victimation	Réparation	<b>Plutôt satisfait</b>	5	3	3	1
2.13.3	Victimation	Réparation	<b>Plutôt insatisfait</b>	5	3	1	3

2.13.4	Victimation	Réparation	Très insatisfait	5	3	0	5
2.13.5	Victimation	Réparation	Ne répond pas	5	3	0	0
3.14.1	<b>Exposition</b>	<b>Drogue</b>	<b>Très forte</b>	4	2	0	5
3.14.2	Exposition	Drogue	Plutôt forte	4	2	0	4
3.14.3	Exposition	Drogue	Plutôt faible	4	2	1	2
3.14.4	Exposition	Drogue	Très faible	4	2	2	1
3.14.5	Exposition	Drogue	Aucune exposition	4	2	5	0
3.14.6	Exposition	Drogue	Ne répond pas	4	2	0	0
3.15.1	Exposition	<b>Prostitution</b>	<b>Très forte</b>	4	1	0	5
3.15.2	Exposition	Prostitution	Plutôt forte	4	1	0	4
3.15.3	Exposition	Prostitution	Plutôt faible	4	1	1	2
3.15.4	Exposition	Prostitution	Très faible	4	1	2	1
3.15.5	Exposition	Prostitution	Aucune exposition	4	1	5	0
3.15.6	Exposition	Prostitution	Ne répond pas	4	1	0	0
3.16.1	Exposition	<b>Armes</b>	<b>Très forte</b>	4	4	0	5
3.16.2	Exposition	Armes	Plutôt forte	4	4	0	4
3.16.3	Exposition	Armes	Plutôt faible	4	4	1	2
3.16.4	Exposition	Armes	Très faible	4	4	2	1
3.16.5	Exposition	Armes	Aucune exposition	4	4	5	0
3.16.6	Exposition	Armes	Ne répond pas	4	4	0	0
3.17.1	Exposition	<b>Enlèvement</b>	<b>Très forte</b>	4	4	0	5
3.17.2	Exposition	Enlèvement	Plutôt forte	4	4	0	4
3.17.3	Exposition	Enlèvement	Plutôt faible	4	4	1	2
3.17.4	Exposition	Enlèvement	Très faible	4	4	2	1
3.17.5	Exposition	Enlèvement	Aucune exposition	4	4	5	0
3.17.6	Exposition	Enlèvement	Ne répond pas	4	4	0	0
3.18.1	Exposition	<b>Déplacement</b>	<b>Très forte</b>	4	2	0	5
3.18.2	Exposition	Déplacement	Plutôt forte	4	2	0	4
3.18.3	Exposition	Déplacement	Plutôt faible	4	2	1	2
3.18.4	Exposition	Déplacement	Très faible	4	2	2	1
3.18.5	Exposition	Déplacement	Aucune exposition	4	2	5	0
3.18.6	Exposition	Déplacement	Ne répond pas	4	2	0	0
3.19.1	Exposition	<b>Violence politique</b>	<b>Très forte</b>	4	2	0	5
3.19.2	Exposition	Violence politique	Plutôt forte	4	2	0	4
3.19.3	Exposition	Violence politique	Plutôt faible	4	2	1	2
3.19.4	Exposition	Violence politique	Très faible	4	2	2	1
3.19.5	Exposition	Violence politique	Aucune exposition	4	2	5	0
3.19.6	Exposition	Violence politique	Ne répond pas	4	2	0	0
3.20.1	Exposition	<b>Extrémisme violent</b>	<b>Très forte</b>	4	3	0	5

3.20.2	Exposition	Extrémisme violent	Plutôt forte	4	3	0	4
3.20.3	Exposition	Extrémisme violent	Plutôt faible	4	3	1	2
3.20.4	Exposition	Extrémisme violent	Très faible	4	3	2	1
3.20.5	Exposition	Extrémisme violent	Aucune exposition	4	3	5	0
3.20.6	Exposition	Extrémisme violent	Ne répond pas	4	3	0	0
3.21.1	Exposition	<b>Conflit armé</b>	Très forte	4	5	0	5
3.21.2	Exposition	Conflit armé	Plutôt forte	4	5	0	4
3.21.3	Exposition	Conflit armé	Plutôt faible	4	5	1	2
3.21.4	Exposition	Conflit armé	Très faible	4	5	2	1
3.21.5	Exposition	Conflit armé	Aucune exposition	4	5	5	0
3.21.6	Exposition	Conflit armé	Ne répond pas	4	5	0	0
3.22.1	Exposition	<b>Terrorisme</b>	Très forte	4	5	0	5
3.22.2	Exposition	Terrorisme	Plutôt forte	4	5	0	4
3.22.3	Exposition	Terrorisme	Plutôt faible	4	5	1	2
3.22.4	Exposition	Terrorisme	Très faible	4	5	2	1
3.22.5	Exposition	Terrorisme	Aucune exposition	4	5	5	0
3.22.6	Exposition	Terrorisme	Ne répond pas	4	5	0	0
4.23.1	Etat	<b>Surveillance</b>	Très forte, bonne et satisfaisante	3	5	5	0
4.23.2	Etat	Surveillance	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	3	5	4	0
4.23.3	Etat	Surveillance	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	3	5	1	1
4.23.4	Etat	Surveillance	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	3	5	0	4
4.23.5	Etat	Surveillance	Inexistante	3	5	0	5
4.23.6	Etat	Surveillance	Ne sait pas	3	5	0	0
4.23.7	Etat	Surveillance	Ne répond pas	3	5	0	0
4.24.1	Etat	<b>Ordre public</b>	Très forte, bonne et satisfaisante	3	3	5	0
4.24.2	Etat	Ordre public	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	3	3	4	0
4.24.3	Etat	Ordre public	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	3	3	1	1
4.24.4	Etat	Ordre public	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	3	3	0	4
4.24.5	Etat	Ordre public	Inexistante	3	3	0	5
4.24.6	Etat	Ordre public	Ne sait pas	3	3	0	0
4.24.7	Etat	Ordre public	Ne répond pas	3	3	0	0
4.25.1	Etat	<b>Proxénétisme</b>	Très forte, bonne et satisfaisante	3	2	5	0
4.25.2	Etat	Proxénétisme	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	3	2	4	0
4.25.3	Etat	Proxénétisme	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	3	2	1	1
4.25.4	Etat	Proxénétisme	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	3	2	0	4
4.25.5	Etat	Proxénétisme	Inexistante	3	2	0	5
4.25.6	Etat	Proxénétisme	Ne sait pas	3	2	0	0
4.25.7	Etat	Proxénétisme	Ne répond pas	3	2	0	0
4.26.1	Etat	<b>Narcotrafic</b>	Très forte, bonne et satisfaisante	3	3	5	0

4.26.2	Etat	Narcotrafic	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	3	3	4	0
4.26.3	Etat	Narcotrafic	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	3	3	1	1
4.26.4	Etat	Narcotrafic	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	3	3	0	4
4.26.5	Etat	Narcotrafic	Inexistante	3	3	0	5
4.26.6	Etat	Narcotrafic	Ne sait pas	3	3	0	0
4.26.7	Etat	Narcotrafic	Ne répond pas	3	3	0	0
4.27.1	Etat	<b>Défense</b>	Très forte, bonne et satisfaisante	3	4	5	0
4.27.2	Etat	Défense	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	3	4	4	0
4.27.3	Etat	Défense	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	3	4	1	1
4.27.4	Etat	Défense	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	3	4	0	4
4.27.5	Etat	Défense	Inexistante	3	4	0	5
4.27.6	Etat	Défense	Ne sait pas	3	4	0	0
4.27.7	Etat	Défense	Ne répond pas	3	4	0	0
4.28.1	Etat	<b>Police</b>	Totale confiance	3	3	5	0
4.28.2	Etat	Police	Très forte	3	3	4	0
4.28.3	Etat	Police	Plutôt forte	3	3	3	0
4.28.4	Etat	Police	Plutôt faible	3	3	0	3
4.28.5	Etat	Police	Très faible	3	3	0	4
4.28.6	Etat	Police	Aucune confiance	3	3	0	5
4.28.7	Etat	Police	Ne répond pas	3	3	0	0
4.29.1	Etat	<b>Gendarmerie</b>	Totale confiance	3	3	5	0
4.29.2	Etat	Gendarmerie	Très forte	3	3	4	0
4.29.3	Etat	Gendarmerie	Plutôt forte	3	3	3	0
4.29.4	Etat	Gendarmerie	Plutôt faible	3	3	0	3
4.29.5	Etat	Gendarmerie	Très faible	3	3	0	4
4.29.6	Etat	Gendarmerie	Aucune confiance	3	3	0	5
4.29.7	Etat	Gendarmerie	Ne répond pas	3	3	0	0
4.30.1	Etat	<b>Armée</b>	Totale confiance	3	3	5	0
4.30.2	Etat	Armée	Très forte	3	3	4	0
4.30.3	Etat	Armée	Plutôt forte	3	3	3	0
4.30.4	Etat	Armée	Plutôt faible	3	3	0	3
4.30.5	Etat	Armée	Très faible	3	3	0	4
4.30.6	Etat	Armée	Aucune confiance	3	3	0	5
4.30.7	Etat	Armée	Ne répond pas	3	3	0	0
4.31.1	Etat	<b>Justice</b>	Totale confiance	3	2	5	0
4.31.2	Etat	Justice	Très forte	3	2	4	0
4.31.3	Etat	Justice	Plutôt forte	3	2	3	0
4.31.4	Etat	Justice	Plutôt faible	3	2	0	3
4.31.5	Etat	Justice	Très faible	3	2	0	4

4.31.6	Etat	Justice	Aucune confiance	3	2	0	5
4.31.7	Etat	Justice	Ne répond pas	3	2	0	0
4.32.1	Etat	<b>Politique</b>	<b>Totale confiance</b>	3	1	5	0
4.32.2	Etat	Politique	Très forte	3	1	4	0
4.32.3	Etat	Politique	Plutôt forte	3	1	3	0
4.32.4	Etat	Politique	Plutôt faible	3	1	0	3
4.32.5	Etat	Politique	Très faible	3	1	0	4
4.32.6	Etat	Politique	Aucune confiance	3	1	0	5
4.32.7	Etat	Politique	Ne répond pas	3	1	0	0
5.33.1	<b>Interétat</b>	<b>ONU</b>	<b>Très forte, bonne et satisfaisante</b>	2	5	5	0
5.33.2	Interétat	ONU	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	2	5	4	0
5.33.3	Interétat	ONU	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	2	5	1	1
5.33.4	Interétat	ONU	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	2	5	0	4
5.33.5	Interétat	ONU	Inexistante	2	5	0	5
5.33.6	Interétat	ONU	Ne sait pas	2	5	0	0
5.33.7	Interétat	ONU	Ne répond pas	2	5	0	0
5.34.1	Interétat	<b>Union Africaine</b>	<b>Très forte, bonne et satisfaisante</b>	2	4	5	0
5.34.2	Interétat	Union Africaine	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	2	4	4	0
5.34.3	Interétat	Union Africaine	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	2	4	1	1
5.34.4	Interétat	Union Africaine	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	2	4	0	4
5.34.5	Interétat	Union Africaine	Inexistante	2	4	0	5
5.34.6	Interétat	Union Africaine	Ne sait pas	2	4	0	0
5.34.7	Interétat	Union Africaine	Ne répond pas	2	4	0	0
5.35.1	Interétat	<b>CEDEAO</b>	<b>Très forte, bonne et satisfaisante</b>	2	4	5	0
5.35.2	Interétat	CEDEAO	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	2	4	4	0
5.35.3	Interétat	CEDEAO	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	2	4	1	1
5.35.4	Interétat	CEDEAO	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	2	4	0	4
5.35.5	Interétat	CEDEAO	Inexistante	2	4	0	5
5.35.6	Interétat	CEDEAO	Ne sait pas	2	4	0	0
5.35.7	Interétat	CEDEAO	Ne répond pas	2	4	0	0
5.36.1	Interétat	<b>Union Européenne</b>	<b>Très forte, bonne et satisfaisante</b>	2	3	5	0
5.36.2	Interétat	Union Européenne	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	2	3	4	0
5.36.3	Interétat	Union Européenne	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	2	3	1	1
5.36.4	Interétat	Union Européenne	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	2	3	0	4
5.36.5	Interétat	Union Européenne	Inexistante	2	3	0	5
5.36.6	Interétat	Union Européenne	Ne sait pas	2	3	0	0
5.36.7	Interétat	Union Européenne	Ne répond pas	2	3	0	0
5.37.1	Interétat	<b>Etats-Unis</b>	<b>Très forte, bonne et satisfaisante</b>	2	3	5	0
5.37.2	Interétat	Etats-Unis	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	2	3	4	0

5.37.3	Interétat	Etats-Unis	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	2	3	1	1
5.37.4	Interétat	Etats-Unis	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	2	3	0	4
5.37.5	Interétat	Etats-Unis	Inexistante	2	3	0	5
5.37.6	Interétat	Etats-Unis	Ne sait pas	2	3	0	0
5.37.7	Interétat	Etats-Unis	Ne répond pas	2	3	0	0
6.38.1	OSC	ONG	Très forte, bonne et satisfaisante	1	3	5	0
6.38.2	OSC	ONG	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	1	3	4	0
6.38.3	OSC	ONG	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	1	3	1	1
6.38.4	OSC	ONG	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	1	3	0	4
6.38.5	OSC	ONG	Inexistante	1	3	0	5
6.38.6	OSC	ONG	Ne sait pas	1	3	0	0
6.38.7	OSC	ONG	Ne répond pas	1	3	0	0
6.39.1	OSC	Associations nationales	Très forte, bonne et satisfaisante	1	4	5	0
6.39.2	OSC	Associations nationales	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	1	4	4	0
6.39.3	OSC	Associations nationales	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	1	4	1	1
6.39.4	OSC	Associations nationales	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	1	4	0	4
6.39.5	OSC	Associations nationales	Inexistante	1	4	0	5
6.39.6	OSC	Associations nationales	Ne sait pas	1	4	0	0
6.39.7	OSC	Associations nationales	Ne répond pas	1	4	0	0
6.40.1	OSC	Associations locales	Très forte, bonne et satisfaisante	1	5	5	0
6.40.2	OSC	Associations locales	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	1	5	4	0
6.40.3	OSC	Associations locales	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	1	5	1	1
6.40.4	OSC	Associations locales	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	1	5	0	4
6.40.5	OSC	Associations locales	Inexistante	1	5	0	5
6.40.6	OSC	Associations locales	Ne sait pas	1	5	0	0
6.40.7	OSC	Associations locales	Ne répond pas	1	5	0	0
6.41.1	OSC	Autorités religieuses	Très forte, bonne et satisfaisante	1	2	5	0
6.41.2	OSC	Autorités religieuses	Plutôt forte, bonne et satisfaisante	1	2	4	0
6.41.3	OSC	Autorités religieuses	Plutôt faible, mauvaise et insatisfaisante	1	2	1	1
6.41.4	OSC	Autorités religieuses	Très faible, mauvaise et insatisfaisante	1	2	0	4
6.41.5	OSC	Autorités religieuses	Inexistante	1	2	0	5
6.41.6	OSC	Autorités religieuses	Ne sait pas	1	2	0	0
6.41.7	OSC	Autorités religieuses	Ne répond pas	1	2	0	0
7.42.1	Citoyen	Action citoyenne	Très forte, bonne ou satisfaisante	1	4	5	0
7.42.2	Citoyen	Action citoyenne	Plutôt forte, bonne ou satisfaisante	1	4	4	0
7.42.3	Citoyen	Action citoyenne	Plutôt faible, mauvaise ou insatisfaisante	1	4	1	1
7.42.4	Citoyen	Action citoyenne	Très faible, mauvaise ou insatisfaisante	1	4	0	4
7.42.5	Citoyen	Action citoyenne	Inexistante	1	4	0	5
7.42.6	Citoyen	Action citoyenne	Ne sait pas	1	4	0	0

7.42.7	Citoyen	Action citoyenne	Ne répond pas	1	4	0	0
7.43.1	Citoyen	Utilité citoyenne	Vraiment	1	3	5	1
7.43.2	Citoyen	Utilité citoyenne	Très	1	3	4	2
7.43.3	Citoyen	Utilité citoyenne	Un peu	1	3	2	4
7.43.4	Citoyen	Utilité citoyenne	Pas du tout	1	3	1	5
7.43.5	Citoyen	Utilité citoyenne	Ne sait pas	1	3	0	0
7.43.6	Citoyen	Utilité citoyenne	Ne répond pas	1	3	0	0
7.44.1	Citoyen	Efficacité citoyenne	Vraiment	1	3	5	1
7.44.2	Citoyen	Efficacité citoyenne	Très	1	3	4	2
7.44.3	Citoyen	Efficacité citoyenne	Un peu	1	3	2	4
7.44.4	Citoyen	Efficacité citoyenne	Pas du tout	1	3	1	5
7.44.5	Citoyen	Efficacité citoyenne	Ne sait pas	1	3	0	0
7.44.6	Citoyen	Efficacité citoyenne	Ne répond pas	1	3	0	0
7.45.1	Citoyen	Limite citoyenne	Vraiment	1	2	1	5
7.45.2	Citoyen	Limite citoyenne	Très	1	2	2	4
7.45.3	Citoyen	Limite citoyenne	Un peu	1	2	4	2
7.45.4	Citoyen	Limite citoyenne	Pas du tout	1	2	5	1
7.45.5	Citoyen	Limite citoyenne	Ne sait pas	1	2	0	0
7.45.6	Citoyen	Limite citoyenne	Ne répond pas	1	2	0	0
7.46.1	Citoyen	Contrôle citoyen	Indispensable	1	5	5	5
7.46.2	Citoyen	Contrôle citoyen	Nécessaire	1	5	4	4
7.46.3	Citoyen	Contrôle citoyen	Possible	1	5	3	3
7.46.4	Citoyen	Contrôle citoyen	Utile	1	5	2	2
7.46.5	Citoyen	Contrôle citoyen	Impossible	1	5	1	1
7.46.6	Citoyen	Contrôle citoyen	Ne sait pas	1	5	0	0
7.46.7	Citoyen	Contrôle citoyen	Ne répond pas	1	5	0	0



## Annexe 4. Table des coefficients territoriaux de l'ICS Sénégal 2020

PAYS	REGION (LGA ou province)	DEPARTEMENT (district ou secteur)	COMMUNE / (ou ville)	QUARTIER (ou village)
Gambie	Banjul	Banjul	Banjul	Banjul
	Kanifing	Kanifing	Kanifing (Serrekunda)	Bundung
				Manjai Kunda
Sénégal	Brikama (Western)	Foni Bintang Karanai	Foni Bintang Karanai	Sibanor
				Bwiam
				Kankuntu
	Bissau	Bissau	Bissau	Bairro militar
				Praça (Bissau)
				Sintra
	Olo	Farim	Farim	Morkunda
				Nema
	Dakar	Dakar	Dakar	Praça (Farim)
				Biscuiterie
Fass - Gueule Tapée - Colobane				
Plateau				
HLM				
Saint-Louis	Saint-Louis	Saint-Louis	Léona	
			Pikine	
			Dépôt	
Tambacounda	Tambacounda	Tambacounda	Liberté	
			Saré Guilièle	
			Boucotte	
Ziguinchor	Ziguinchor	Ziguinchor	Escale	
			Lyndiane	

UNIVERSITE GASTON BERGER  
**LABORATOIRE D'ANALYSE DES SOCIETES ET POUVOIR – AFRIQUE / DIASPORA**  
Route de Rosso - BP 234 - Saint-Louis du Sénégal - [contact@laspad.org](mailto:contact@laspad.org)

Avec la collaboration du West Africa Network for Peacebuilding et le soutien financier du Bureau Paix et Sécurité - Centre de Compétence Afrique Subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung

© UGB LASPAD, Saint-Louis, novembre 2020.

Photo de couverture : L. Grandet, *Sur le fleuve Gambie*, le 12 avril 2019.

[www.citizen-security.org](http://www.citizen-security.org)

---

[www.laspad.org](http://www.laspad.org) • [www.fes-pscc.org](http://www.fes-pscc.org) • [wanep.org](http://wanep.org)